SYCOPHANTIE THERIACALE

DESCOVVERTE DANS l'Apologie du Parallele des Viperes & Herbes Lyonnoises, auec les Romaines & Candiotes:

ILLVSTREE DE QVATRE nouueaux Paradoxes: du Vin, du Miel, de la Squille, & du temps auquel la Theriaque doit estre composée:

AVEC VNE EXACTE METHODE d'vser d'icelle:

Contre l'IGNORANCE, l'ENVIE, & la CALOMNIE.

Peccator videbit & irascetur, dentibus suis fremet & tabescet: desiderium peccatorum peribit. Psalm. 111.



A LYON,

Chés SCIPION IASSERME. 1634.

AVEC PERMISSION.



A MONSEIGNEVR,

MONSEIGNEVR

L'EMINENTISSIME ET REVERENDISSIME ALPHONSE LOVYS DV PLESSIS DE RICHELIEV, Cardinal, Archeuesque & Comte de Lyon, Primat des Gaules, Grand Aumosnier de France.

MONSEIGNEVR,

Cette Apologie dediée à VOSTRE EMINENCE REVERENDISSIME, *luy rend l'homage que ie luy dois: car à qui mieux dedier la Verité combatue des orages de mesdisance, enseuelie comme dans vn puys profond (disoit vn anciẽ) afin qu'elle ne paroisse,*

& quand elle veut paroistre, se voir obscurcie incontinent du nuage espois de l'enuie pour n'estre aperceuë dans sa beauté ?

A qui mieux, dis-ie, oserois-ie dedier la Verité, pour estre bien appuyée, cogneuë & éclairée, qu'à celuy qui comme vn BEAV SOLEIL *reluit dãs le Ciel auguste de la France, & fait particulierement ressentir ses benignes influences sur nostre hemisphere Lyonnois, dont les tesmoignages sont si euidens, si authentiques & recens, que les plus rebelles à la lumiere, les plus insensibles à la beneficence, se confessent obligés de les aduouër, les admirer, & publier qu'ils se sentent heureux sous les benins aspects d'vn tel Astre ?*

A qui mieux dedier ces Traictés Hygiastiques, où le bien & la santé du public est interessée, qu'à celuy au-

quel dans l'estat & eminence Hierarchique de l'Eglise est confiée du Ciel la vie & la santé spirituelle de nos Ames? qui comme vn diuin Æsculape les conduit par vn celeste regime; d'où elles acquierent vne vigueur, vne grace & beauté qui ne doit estre ternie, pas mesme en la durée de l'eternité, qui les munit de preseruatifs, d'antidotes & alexiteres tous diuins, tous puissans, contre la corruption des mœurs, le venin des vices, la dent des viperes & des dragons du siecle; vray imitateur de ce grand Medecin venu du Ciel en Terre, pour guerir en la personne d'Adam criminel la maladie incurable du plus grād malade du monde?

A qui mieux dedier cet Oeuure fauorable en la cause des pauures, qu'à celuy lequel en qualité de GRAND

AVMOSNIER DE FRANCE, *possede iustement le tiltre de Pere commun des Pauures, & remplit tres-dignement la mesure d'vn si grand Nom, par le comble des Vertus que requiert sainct Paul en vn Prelat accomply, & nous en sommes tesmoins, qui luy auons veu icy porter sa Pourpre en nos Hospitaux, où elle esclattoit d'vn precieux lustre de Charité?*

TOVTES CES INSIGNES ET EMINENTES QVALITÉS EN VOVS (MONSEIGNEVR) *sont autant de motifs & de puissans attraits qui m'ont fait choisir* VOSTRE EMINENCE *pour azyle des verités que ie produis en cet Oeuure, lesquelles paroissant sous l'esclat & la splendeur de Vostre tres-illustre Nom, es-*

blouïront les yeux de ceux qui comme oiſeaux nuictiers voltigent en tenebres, fuyans la lumiere : & quant & quant dans vn ſi beau iour paroiſtra mon innocence, iuſtifiée des mauuaiſes impreſſions qu'on a donné contre elle, dans les eſprits de ceux que i'ay touſiours honoré, & qui m'ont depuis voſtre depart eſlongné de leur ſeruice, ſans autre delict que d'vne grande ſyncerité & fidelité dans mon office, & dans le Zele pour la Maiſon de Dieu, où ie n'ay peû ni deû diſſimuler qu'on ſuppoſaſt des apparences pour des verités.

D'ailleurs puis que nous ſommes tant fauorisés du Ciel, qu'il aye mis dans Vos mains la ſanté, la ſainčteté, & la medecine de nos Ames, i'oſe y ietter encor ce petit Traicté theriacal, pour en tirer la force & l'energie dont

il doit agir contre le venin & les viperes d'enuie.

Finalement, puis que vous estes le Pere amoureux des Pauures, escriuant à leur occasion, ie m'ose promettre d'vn si haut, si doux & si aimable titre, ioint aux autres, la fauorable protection qu'attend,

MONSEIGNEVR,

De Vostre Eminence

Le tres-humble & tres-obeïssant seruiteur,

CLAVDE PONS D. M.



PREFACE AV LECTEVR.

ENTRE nos Prelats de la France, vn des plus eminens en saincteté & sçauoir, Prosper d'Aquitaine, donnant à S. Augustin la raison de sa defense contre ceux qui impugnoient sa doctrine, dit: *Ne saluberrimum ipsis videatur quòd nullius contradictione reprehenditur*: Qu'ils estimeroient autrement auoir gain de cause, si ce qu'ils disent passoit sans contredite; Meritoiremét aussi pourrois-ie dédaigner par mon silence ie ne sçay quel écriuain d'inuectiues contre mes Paralleles: car il s'est suffisamment publié dans l'ignorance & l'enuie. Mais d'autant que telles gens ordinairement sont presom-

ptueux & aueuglés, faiſant de leur honte vn trophée de gloire, ie ſuis contraint de les faire voir tels qu'ils ſont.

I'auois ces iours paſſez mis en lumiere vn Opuſcule, auquel à l'ordinaire de ceux qui ſont dans la profeſſion de quelque ſcience, ie traictois vne noble queſtion, peu agitée parmy nos Autheurs ; ſçauoir eſt, ſi la Theriaque diſpenſée auec des ſubſtituts, & non ſelon l'ancienne deſcription d'Andromachus a les effects & les vertus aſſignees par Galien, & nõmément ſi la Theriaque Lyonnoiſe faite des viperes & herbes de ce païs eſt telle. I'ay produit ce mien Oeuure à l'occaſion de ce qui fut traicté il y a quelque temps dãs l'Hoſtel Dieu en cette ville de Lyõ, où i'auois l'honneur d'eſtre en charge de Medecin, & là où Meſſieurs les Recteurs aſſemblez en corps, me propoſerent qu'ils deſi

desiroient dans ledit Hostel Dieu faire vne Theriaque la plus excellente & la meilleure qui se pourroit, sans auoir autre égard qu'à leur charité, qui suppleeroit amplemẽt à tous les frais requis pour ce faire: sur quoy librement à mon ordinaire ie respondis, & declaray franchemẽt mon opiniõ, sans estimer qu'aucũ en vne cause si desinteressée se voulut picquer de ses interests, si ie postposois la Theriaque icy faite auec les substituts du païs, à vne autre que i'estimois non sans raison meilleure, & telle qu'Andromachus l'a descrite, & que nostre oracle Galien appelle la vraye Theriaque. Depuis pour mieux faire voir au net & les raisons & les authorités qui appuyẽt mon opinion, ie l'ay produit en public, ainsi que nous voyons tous les iours les Docteurs en diuerses facultés de Theologie, de Philosophie, de Medecine & Mathe-

matiques, produire dans leurs Oeuures la diuersité de leurs opinions: sans vouloir neãtmoins espouser aucune intention sinistre, laquelle me fit escarter tant soit peu du deuoir auquel m'oblige estroitement le merite de Messieurs les Recteurs de l'Hostel Dieu, lesquels i'ay tousiours honoré & honore; & encor moins sans vouloir heurter Messieurs les Magistrats, ni le College de Messieurs les Medecins, & les Maistres Apótiquaires en façon quelconque. I'ay exposé comme Docteur particulier mon opinion; qu'y a-il de plus loisible & ordinaire dans les sciences?

Si donc impugner dans l'estendue d'icelles vne opinion commune, establir la sienne, & la preferer n'est pas vn crime; pourquoy le sera-il à moy? Pourquoy dás ma professiõ n'oseray-ie ce qui m'est loisible par tout droit & par toute raison escrire, prouuer, & publier

publier comme tāt d'autres Docteurs mes opinions ? Or l'ayant fait ces iours passez dans mes Paralleles, pourquoy est-ce que l'enuie a incontinent battu aux champs ; & luy faisant escorte l'ignorance & la calomnie, m'ont fait party cōtraire, se sont roidies & herissées contre moy, & m'ont contraint de prendre en main dans cette Apologie l'inexpugnable force de la verité, comme vne puissante massue pour atterrer ces trois monstres, & me iustifier dans les termes de modestie, de science, de charité, & de retenue Chrestienne?

Ie n'eusse iamais pris en mauuaise part qu'on eut dans les preuues ordinaires d'vne opinion contraire impugné la mienne : mais qu'on declame des opprobres, qu'on écriue des satyres, qu'on gresle des sarcasmes, qu'on fulmine des inuectiues, qu'on

vomiſſe des infamies; mais qu'on me charge d'hereſie, d'impoſture effrontée, d'enuie, de menſonges, d'outrecuidance, d'ignorance, de malice euidente, de caprices, de langue ſerpentine, d'impudicité, de temerité: Qu'on me qualifie abuſeur, critique, ſatyrique, hydre, vipere Lyonnoiſe, ingrat, temeraire, preſomptueux, eſprit mal timbré, ſans reſpect, ſans conduite, ſans memoire, ſans iugement, que i'ay menti impudemmét: O quel orage d'eſprit! quel flux de langue, & bilieuſe paſſion? Qu'on publie que ie merite vne verte mercuriale, vne cenſure, vn deſadueu de mes Collegues, que ie dois rougir de honte?

C'eſt ce que ni la raiſon, ni l'equité, ni la conſcience ne me permettent paſſer ſans vne iuſte repartie. Mais que quelqu'vn ſe ſoit trouué ſi hardy, ſi paſſionné, ſi intereſſé, ſi bleſſé

bleſſé, ſans eſtre ni touché, ni marqué, ni cité, que d'inuectiuer de la ſorte contre moy, me citer, me marquer, me nommer expreſſément, epiloguer ma vie, & la brocher d'injures, s'aduouër dans la haine, & dans la paſſion contre moy; & neantmoins vouloir eſtre cenſé mon iuge, & ma partie tout enſemble; vouloir qu'on ſoit dans la creance que ſon procedé ſoit equitable, c'eſt ce qui me fait eſbahir.

Non ie ne m'eſtonne pas ſi l'enuie eſt touſiours enuenimée, ſi l'ignorance eſt precipitée, ſi la calomnie eſt aueuglée, ſi elles tyranniſent la raiſon, ſi elles luy bandent les yeux, ſi elles luy bouchent les oreilles pour ſe heriſſer plus libremẽt cõtre la vertu, la guerroyer, & n'eſtant point refrenée, l'aſſaillir comme iadis les Monſtres, les Geans, les Gerions aſſaillirent Hercule.

Non ie ne m'esbahis pas que les Cannibales & Mammelus s'entremangent & deuorent : mais en ce siecle poly, en ce temps si bien cultiué, en cette Ville, où la charité Chrestiéne semble auoir posé particulieremét son throsne, qu'on en vienne à cet excés de ferocité, que l'enuie donne des dens de vipere pour mordre, des ongles de lion pour deschirer, & metamorphose le cœur humain, c'est ce qui me fait esbahir.

Les abeilles ne picquent pas si elles ne sont agacées, ni les ours, ni les sangliers ne se herissent point, ni les viperes mesmes ne se dressent point contre nous si on ne les irrite. Mais qu'vn particulier s'irrite tant, me picque si outrecuidément, se herisse si furieusement, se dresse si passionnément contre moy, sans l'auoir irrité, ni cité, ni picqué plus que mille autres, qui se pouuoiét autant que

luy

luy intereſſer de mon opinion ; c'eſt ce qui me fait eſbahir, & d'autãt plus, que celuy qui s'eſt mis ſi auant aux champs, qui s'eſt tant alarmé, qui s'eſt produit au parquet tout ſeul, où il ne s'agit pas d'inuectiues, d'injures, de griffes, & de bec ; mais de ſcience, & de valides argumens pour impugner en termes iudicieux l'opinion d'vn, qu'il ſçait & aduouë tenir rang de Docteur : que celuy-là, dis-ie, oſe entrer en lice ſans armes contre vn aduerſaire bien armé : que celuy-là oſe comme Therſite attaquer Achille, comme Salmonee tonner & foudroyer à l'enuy de Iupiter, comme Thamyras prouoquer les Muſes, comme Marſyas deffier Apollon : finalement entrer en diſpute eſtant illiteré, & comme il dit ſouuent dans ſon Inuectiue, deſtitué de ſcience, contre vn homme lettré ; c'eſt ce qui me ſemble du tout digne d'admiration, ou

plustost de commiseration. I'en appelle, Messieurs & sages Secteurs, à vos graues Iugemens. Ouy vous l'estimerez à bon droict meriter ce qu'Apollon fit à Marsyas, ce que les Muses à Thamyras, ce que Iupiter à Salmonee, & ce qu'Achille à Thersite. Mais si tel est vostre equitable Iugement, ie peux ceder mon droict, & ie ne veux qu'il subisse autre peine que sa honte: ie veux opposer à l'enuie la charité, à la calomnie la verité, à l'ignorance la lumiere, & dans icelle lumiere ses erreurs, verifiant en vn mot contenu dans ces Vers tout ce que contient l'Antiparallele:

R. *Habet Ausonium liber hic, habet atque Pelasgum,*

R. *Habet Hebræum, prætereáque nihil.*

I'ay trouué ce moyen pour vaincre le sieur Inuectiuant, qui ne l'a sceu trouuer contre moy; ains a fait tout au

au rebours, opposant l'enuie à la charité, la calomnie à la verité, & les tenebres d'ignorance à la lumiere de science : I'ay treuué, dis-ie, ce moyen pour le vaincre dignement, sagement & Chrestiennement, & pour me deliurer des malignes atteintes de l'enuie, de l'ignorance & de la calomnie, les opposer à leurs contraires pour mieux les faire voir, puis que *contraria contrariis opposita magis elucescunt.* Mais d'autant que comme la vertu, au rapport du Prince des Orateurs, est si belle, que si on la voyoit des yeux du corps, elle nous affectionneroit à soy admirablement. Disons tout au contraire, si le vice se pouuoit en soy descouurir combien il est hideux, il se rendroit grandement odieux. C'est pourquoy, pour vous faire mieux voir combien sont hideux & odieux les vices qui m'attaquent auãt que de les combatre. Ie vous les veux

icy depeindre & faire voir comme dans vn tableau, à la maniere des Emblemes qu'en ſemblable cas ont donné pluſieurs graues Autheurs.

Repreſentez-vous, donc, Meſſieurs, dans vn tableau trois Gorgones, trois Leſtrigones, ou Menades, toutes trois ordinairement maſquees de quelque belle apparence : car elles n'oſent en leur hideuſe face paroiſtre, de peur d'eſtre recogneuës ce qu'elles ſont: toutefois nous les produirons demaſquées & à decouuert. Regardés celle qui paroiſt entre elles la Princeſſe, c'eſt l'Enuie, l'intereſt eſt ſon maſque; eſtant leué, vous luy voyez vne face de dragõ, animal morne & cruel, qui ſe plait dans les lieux tenebreux & cauerneux, qui porte du venin dans ſa veuë, ſymbole de l'Enuie: Son ſiege eſt eleué; car l'enuieux ne veut rien de plus haut que ſoy, ni d'egal : Elle eſt veſtue d'vne longue robe noire,

figu

figuree de serpens, de scorpions & de viperes, pour montrer qu'elle se plait aux venins : d'vne main elle tient vn beau pourtrait de la charité deschiré; de l'autre vn mirouër concaue, qui a la glace colorée, & ne represente iamais les objects comme ils sont;ainsi ses affectiõs deprauées luy deprauent tout : Elle succe la queuë de deux viperes, qui luy mordent le sein, pour montrer qu'elle s'entretient des pensées qui la rongent iour & nuict : iamais elle ne rit que du mal d'autruy; elle endure au dedans de terribles tranchées : sa face maigre, liuide, son grincement de dens, ses yeux abbatus moutrẽt assez le tourment qu'elle endure:

Inuidia Siculi non inuenere tyranni
Tormentum maius.

Sa playe est incurable, c'est vne phtysie volontaire ; il n'y a boutique d'Apoticaire, ni Aesculape qui la puisse

guerir, la seule charité le peut; & c'est elle neantmoins qu'elle ne veut ni voir ni ouïr. Elle foule aux pieds des fleurs de roses & de lys, signifiant qu'elle ne veut laisser croistre les loüanges, ni estendre l'odeur de la renommée d'autrui : elle preste volontiers l'oreille à ces deux qui sont aupres d'elle.

Celle que vous voyés à la droite, c'est la Calõnie, masquée du semblãt de la verité : mais sa teste estant à descouuert paroit vne teste de Meduse, herissée en serpens : elle a les deux bras retroussés & sanglans : elle porte d'vn costé vn flambeau ardant, & de l'autre vne espée brillante, pour donner à cognoistre que le fer & le feu ne sont pas si dangereux que ses playes : elle a vn port d'Amazone, les veines enflées, & les yeux estincelans. De sa bouche ouuerte sort vne lãgue fourchue comme de vipere : sa robbe

eſt hiſtoriée de chiens, de gueſpes & de cors de Chaſſeur, pour montrer comme elle mord, comme elle picque, comme elle bruit: à ſes pieds vous voyez vne bride, ſigne qu'elle eſt effrenée, & foule aux pieds toute retenue.

Cette autre que vous voyés à gauche, c'eſt l'Ignorance, qui ſe maſque du beau ſemblant de Mineruë: mais eſtant deſcouuerte, on voit que le peintre luy a donné vne teſte de ſinge, & des oreilles de Midas en preuue de ſa legereté & ſtupidité: elle tient en main vn Soleil eclipſé qu'elle regarde auec cet epigraphe, LVMINE CARENS, pour montrer qu'en plein midy elle ne voit goutte: auſſi de l'autre main va-t'elle taſtonnant. Sa robbe eſt hiſtoriée de pluſieurs teſtes bourſouflantes, telles qu'on a couſtume de peindre pour repreſenter les vens, ſigne euident de ſa vanité, & qu'el

qu'elle eſt emportée de tous vens:elle foule aux pieds des pierreries, & vn liure, pour montrer qu'elle ignore le prix de la ſcience.

Voila les trois mõſtres qu'on produit contre moy, pour me deſchirer ainſi que iadis ceux qui eſtoient expoſez à l'Amphitheatre, comme ſi i'eſtois quelque criminel. Fauoriſez ſages Lecteurs ma defenſe, & ie vous feray paroiſtre leurs iniuſtes atteintes: mais premierement voyez

Le deſſein de tout cet Oeuure.

LES choſes ont autant de grace & de beauté qu'elles ont de bon ordre & diſpoſition; partát ce ſera donner à cet Oeuure quelque luſtre, & au Lecteur contentement d'en voir icy l'œconomie.

I'auois mis en lumiere l'an paſſé dans mon premier traicté de la Theria

riaque quatre Paradoxes : maintenãt pour responſe aux Argumens qu'on allegue contre chacun d'iceux, ie diuiſe ce traicté Apologetique en autant de parties.

En la premiere, ie defens ce que ie diſois en mon premier Paradoxe; ſçauoir, que les viperes Romaines auoient des effects & vertus particulieres par deſſus les Lyonnoiſes, & par conſequent eſtoiẽt preferables à icelles : à cette cauſe i'auois cité pluſieurs paſſages du liure de la Theriaque à Piſon.

L'Autheur de l'Antiparallele repart, que cet Oeuure eſt fauſſement attribué à Galien, & que les viperes Romaines ne sõt pas plus excellẽtes que les Lyõnoiſes, ne gueriſſent leur morſure quand on les applique deſſus, ni la lepre. Ie montre euidemment le contraire, & refute par apres certaines raiſons qu'il allegue pour

impugner de faux vn passage de l'onziéme de la faculté des simples medicamens, chap. 2. & luy montre selon la doctrine de Galien, la chair des viperes estre chaude & exsiccatiue, & non pas froide & humide, & luy soustiens que le certificat qu'il rapporte de Messieurs les Medecins pour la probation de ces viperes est faux, estant datté du 15. Auril, 1618. auquel iour se celebroit la feste de Pasque.

En la seconde partie, ie defens ce que ie disois en mon second Paradoxe; à sçauoir, que les trochisques de viperes faits en l'Hostel Dieu au mois de May de l'année 1632. ne peuuent entrer en la dispensation de la Theriaque; parce que les viperes n'auoiét ces trois conditions: premierement, n'estoient prinses recemment: secondement, on n'auoit pas choisi les femelles, & entre icelles reietté celles qui estoient pleines, comme aussi les masles:

masles : tiercement, qu'apres leur auoir coupé la teste, on n'a pas retenu seulement celles, desquelles le tronc restoit mobile, & qui saignoit beaucoup.

L'Aduersaire respond, que Galien les faisoit venir d'Afrique, & Marcus Oddus asseure qu'elles se peuuẽt conseruer sans alimens vn mois entier saines & gaillardes : & quãt aux deux autres conditions, il asseure qu'elles ont esté obseruées, & se vante d'auoir le premier donné l'inuention de mettre les viperes Lyonnoises en vsage pour la confection des trochisques.

Ie replique, que tant s'en faut que Galien employast les viperes d'Afrique, qu'au contraire il les defend, & que Marcus Oddus est cité cõtre son intention. Et quant aux deux autres conditions, i'asseure que les interessez n'ont peû produire aucũ tesmoin

qu'elles ayẽt esté obseruées : car quãd on demanda le certificat des Medecins, ils respondirent, qu'ancũ d'eux n'y auoit assisté : mais seulement vn Recteur, & vn des principaux Officiers de l'Hostel Dieu ; lesquels toutefois en presence de Monseigneur le Cardinal, de Monsieur le Preuost des Marchans, & de toute l'assemblée desauouërent ce qu'on vouloit qu'ils tesmoignassent en cela. Quant à l'inuention de se seruir des pretendues viperes de ce païs, ie monstreray qu'elle merite plustost vne seuere cẽsure qu'vne recognoissance publique.

En la troisiéme partie, ie defens ce que i'auois dit en mon troisiéme Paradoxe ; à sçauoir, que les herbes Candiottes sont plus excellentes que les Lyonnoises.

L'Aduersaire respond confusémẽt à cette proposition : car au commen-

cement il la concede absolumét vraye. Par apres il semble chanter la Palinodie, fol. 120. où il dit que les herbes qui croissent hors de France ne sont pas meilleures pour nous que les Lyonnoises, & cite le Docteur Constantin & Campesius pour ses garans, & met en ieu par exemple la grande Serpentaire, mais il ne rapporte aucune de leurs raisons : Et parce que Galien contrarie formellement son opinion, il dit fol. 26. & 28. Qu'il a parlé apres les autres, & qu'il a suiui Dioscoride, *Verum militarem* : c'est l'epithete qu'il luy donne, & qu'il a descript beaucoup de choses qui ne sont pas vrayes. Ce Discours se refute assez de soy-mesme, & est digne de risée, preferant le Docteur Constantin, tel quel, à Galien ; veu que de nier sa doctrine, c'est reietter les premiers elemés & principes de Medecine ; & en suitte ie fay voir en cet-

te premiere partie, la grand Serpentaire Cādiotte auoir la vertu de guerir la mosure des serpens, & non pas la Lyonnoise, & que Galien pour la composition de la Theriaque a preferé le Camepytis Candiot au Romain.

En la quatriéme partie, ie defens ce que i'auois dit en mon quatriéme Paradoxe; à sçauoir, qu'en la Theriaque faite des viperes & herbes Lyonnoises, ou d'autres substitus, ne se retrouuans les conditions que luy assigne Galien; à sçauoir, de guerir la morsure des animaux veneneux, la peste, & arrester l'effet de la purgation, elle ne merite le nom de Theriaque.

L'Aduersaire repart, qu'on peut faire vne bonne Theriaque auec des substitus, & rapporte Galien & Syluius pour caution, lesquels ie luy fay voir en cette quatriéme partie n'a-

uoir iamais esté de cette opinion: & ie luy montre qu'il sçait tres-mal la vertu de la Theriaque, asseurant que la nouuelle n'est pas plus excellente contre la morsure des animaux veneneux que la vieille, & ne desseche les vlceres des poulmons. Quát aux Histoires qu'il cite depuis la page 75. iusques à 85. de ceux qui ont esté gueris de la morsure des serpens par la Theriaque Lyonnoise; ie respons & dis que ce sōt pures fables: & si quelques vns de ceux qu'il cite ont esté gueris, que ç'a esté par le bouton de feu, ainsi que luy-mesme auouë auoir esté practiqué aux trois premieres Histoires. Car n'auons-nous pas veû vn deuot Religieux se mourir ne luy donnant que de la Theriaque, & guerir aussi tost qu'on luy exhiba vne decoction de trois herbes, & qu'auec icelles on luy eut fomenté sa playe:& pour l'essay d'Aëtius, ie le luy preu-
ue

ue eſtre tres-bon, & que de l'auoir deſnié, c'eſt ignorer la vertu de l'Opium, ne ſçachant la diſtinguer ſelon les regions.

Dauantage pour faire toucher au doigt, qu'on a deceu Meſſieurs les Recteurs, ie preuue que la Theriaque faite à l'Hoſtel Dieu ſous la direction des intereſſés, ne vaut pas vn Diateſſaron, n'ayant employé ni *Le bon vin, ni le bon miel, ni la vraye ſquille, & fait la Theriaque en Hyuer*, contre toutes maximes de Galien. Le traicté deſquelles quatre choſes i'intituleray PARADOXES, en ſuitte des miens precedens, & effectuant ma promeſſe, i'adiouſteray la methode d'vſer de la Theriaque, que i'eſtime eſtre vtile au public, à la gloire de Dieu, au ſoulagement des pauures.

Mais d'autãt que l'enuie & la calõnie ſont des fondemẽs tres-mauuais, ſur

fur lefquels on ne peut edifier rien de bon, & que les raifons de l'Aduerfaire de mes Paradoxes font toutes fondées là deffus ; il me fera bien plus aifé de les ruiner, & à vous de iuger combien elles font inualides, fi ie vous fay voir par aduance comme en trois Tableaux racourcis fes trois mauuaifes & pernicieufes qualitez, lefquelles font cõme la bafe de toute fon Inuectiue, à ce que luy oppofant par aprés mes raifons, vous fçachiés pour vne bonne fois fur quoy les fiennes font fondées.



TABLEAV D'IGNORANCE, *OV SE VOIT L'INCAPACITE' de l'Autheur de l'Antiparallele, & par conſequent de quel poids peuuent eſtre les raiſons qu'il m'obiecte, refutées cy aprés.*

IAMAIS Lepidus ne broncha ſi lourdement contre le ſeuil de ſa porte, que fait à l'entrée de ſon Oeuure, au tiltre de ſon Inuectiue, l'Autheur d'icelle, l'appellant ANTIPARALELLE: car en vn mot il choppe deux fois lourdement, & donne à sõ Oeuure vn premier crayõ d'ignorance, ſuiui de pluſieurs autres, montrant en premier lieu, qu'il n'entend point l'origine & l'energie de ce mot; & en ſecõd lieu qu'il ne ſçait point ortographier: pareillement de commettre vne ſi lourde faute tout au beau commencement, *c'eſt aberrare à foribus*, ſelon le prouerbe, ἀπὸ τῆς

θύεσθαι ἀμαρθαίνειν, & escrire Antiparalelle pour Antiparallele, est vne cacographie telle, que si on escriuoit, Bilbioteque, Apoquitaire, pour Bibliote-que, Apotiquaire. Or afin que vous ne pensiés que ce soit vne faute de l'Imprimeur, il l'a continué par tout son Liure, à la fin duquel il a fait vn recueil des manquemens suruenus à l'impression, & ne l'y marque point non plus que ces riches ortographes qu'il approuue, *tannieres* [a], *printamnieres* [b], *m'hurter* [c], *on dist* [d], pour dire, *tanieres*, *printanieres*, *me hurter*, *lon dit*, &c. Baldus Angelus chez luy sont deux Autheurs, l'vn qu'il appelle Baldus, & l'autre Angelus; comme si quelque mal-habile escolier disoit, que Tullius estoit vn grand Orateur, & Cicero vn autre. De mesme doctrine il escrit, que *Democrates demeuroit au Pons en Bithinie*: s'il eut dit au Pont, il eut montré qu'il n'igno-

a pag. 51 b p. 56. c p. d p. 110.

p. 100.

roit pas l'origine Latine, *Regio Ponti.*

Passons de ces premiers traicts d'ignorance à d'autres plus euidens & visibles, aux solœcismes, aux barbarismes, &c. *Ie vais taxans ces Messieurs,* dit-il, *d'estre attrapeur* [e]: il faloit dire du moins en bonne concordance, *que ie les vay taxant d'estre attrapeurs,* ce qui est faux. Et en la p. 75. desaccordant grossierement les termes dont il vse: il dit, *que les viperes Lyonnoises sont approués & bien receus*: pour dire, *approuées & bien receuës :* de mesme que si quelque barragoin disoit, *la monnoye est bon qui est dans mon bourse*; autant est incógru ce qu'il dit, pag. 47. *fut agité deux questions*, pour, *deux questions furent agitées :* & en la page 89. *que la teste de vipere ne guerit pas escrasee sur sa picqueure, comme le scorpion, scauoir seul*; deuinez ce qu'il veut dire. Ie ne sçay quant à moy quelle estime il veut qu'on aye de sa Theriaque : mais il la fait du genre commun, ses viperes

[e] p 26.

aussi,nommant par tout confusémẽt, *le Theriaque, la Theriaque, le vipere, la vipere*; & en moins de trois lignes il fait cette bigarrure aussi plaisãte que qui diroit, *Quand les bestes parloient, vne vipere Lyonnois dit à vn vipere Romaine, que la Theriaque Romain estoit meilleure que le Theriaque Lyonnoise.* C'est trop begayer dans l'ignorance; ainsi qualifiant mon opinion erronée & sans iugement, il l'appelle en mauuais Philosophe *action*, comme si *opinion* & *action* estoit mesme chose. *C'est vne action*, dit-il, *autãt digne de blasme, que blasmable de temerité.* Quel iargon est cela? comme si quelqu'vn disoit, *il est autant aueugle, qu'aueugle des couleurs, il est autant ignorant qu'ignorant de bien escrire.* De mesme confusion il vse quand il dit: *que i'ay fait vn liure pour combattre l'aduis de mes Collegues, auquel ils n'ont iamais pensé.* Comment est-ce leur aduis s'ils n'y ont iamais pensé?

Puis voulant montrer qu'il pouuoit entreprendre la responſe à mon Liure contre l'aduis de quelques vns, qui prudemment ne luy conſeiloient pas. Il dit pour toute raiſon ces termes qui n'ont point de ſens : *comme ſi les Apotiquaires n'eſtoient pas capables de ce faire, ou faire des Docteurs. Tranſeat.* Mais ſi ces vermillons ne depeignent aſſez l'Ignorance ; paſſons aux gros traicts de barbariſmes. En patois de Prouence : l'on dit, *faut faire, faut dire, faut conclurre*, pour dire, *il faut*, &c. luy
[f] p.28. parlant de moy [f], faut qu'il ſe tourmente ſoy-meſme.

Helas ! c'eſt bien luy qui ſe tourmente mal à propos d'eſcrire, puis qu'il ne le peut, ni doctement, ni correctement ; il me fait en cela grande compaſſion de proſtituer ainſi ſa renommée : de meſme veine Françoiſe
[g] p.91. eſt ſon langage, quand il dit, [g] *vne approbation cy dernier*, pour *cy apres*. C'eſt

commettre deux fautes, disant : [h] *Que nos viperes & herbes surpassent à celles transportées icy.* L'vne des fautes est contre la verité : car cela n'est pas, comme luy mesme aduoüe p.116. l'autre contre la congruité du langage : car il ne se peut dire plus grossierement que de dire, *surpassent à celles transportées icy.* Quel Tudesque est cela ? *Ie ne veux pas alleguer* [i] *vn nombre d'autres, qui seroit trop amplifier le papier.* Cette phrase est-elle d'Amyot, ou de Balsac ? Il est vray qu'estant trop long, on remplit en effect le papier : mais de l'amplifier, iamais, plustost il se trouue trop court. Il continue ce beau langage, disant, [k] *I'estois à Rome, y conduit par Monsieur de Noyelles*, cet *y conduit*, sent fort nos antiques contracts du vieux Gaulois ; comme [l] *trop plus de personnes*, pour dire, *beaucoup:* & en la p.80. *ie diray ce que i'ay practiqué, qu'est le Boüillon d'vne vipere :* Le

[h] p.172.
[i] p.15.
[k] p.76.
[l] p.1.

Le Picard dit ainſi, *voilà du fruict qu'eſt bon, qu'eſt beau, qu'eſt doux.* Voicy vne
m p.81. phraſe releuée pour dire, [m] *il mourut, il courut tout à fait riſque de ſa vie.* O que cela eſt elegant! Ainſi celuy qui eſt mordu d'vne vipere meurt tout à fait: car il court tout à fait riſque de ſa vie, & le ſoldat qui va au combat meurt tout à fait: car il court tout à fait riſque de ſa vie. Quel ſens a ce qu'il dit
n p.6. de la Verité, [n] *que les Iuges Payens portoient l'apparẽce de ſon image appendue au col:* il faloit dire ſeulement *l'image de la verité,* & nõ *l'apparẽce de l'image:* de plus, quels eſtoiẽt ceux qui la portoient, & non pas en general les Iuges Payens?

Il vſe d'vne ridicule metaphore,
o p.6. [o] quand il veut dire, qu'il n'eſt point verſé és ſacrés Cayers, & qu'il n'a point de ſcience, & de fait il le mõſtre bien; car de la metaphore d'vne table, il paſſe à celle d'vne eſtable, ou d'vn parc, lieu des animaux. *Il n'eſt pas en mon*

mon pouuoir, dit-il à ces Messieurs en la premiere Epistre qu'il leur addresse, *de seruir d'vne telle varieté de mets pris dans le parc de l'vn & l'autre testament.* Fy quels mets prend-on dãs vn parc, ou dans vn estable? la metaphore est peu honneste : il faloit pour parler plus correctement dire, *dans le pourpris ou estendue de l'vn & de l'autre testamẽt.* Il dit, [p] *que le public ceuillera la pomme de nostre concorde*; s'il sçauoit d'où vient la pomme de discorde, il n'eust pas dit *pomme de concorde*. Voila que c'est d'escrire & ne pas entendre, son esprit ne luy fournissãt autre epithete pour loüer Messieurs les Medecins de cette Ville, il dit, [q] qu'ils sont d'vne capacité visible à tous: cet epithete est bon d'vn mortier ou d'vne boëte de boutique, ce qu'il peut sçauoir; mais de iuger à cette mesure la capacité des esprits, ce qu'il ne peut sçauoir, c'est aller trop haut pour luy. Et qui ne ri-

p p.20.

q p.26.

roit entendant, *Monsieur vous estes d'vne capacité visible.* O la visible incapacité!

Quelques mots de Latin inserés bien à propos dans le François ont grace à la verité, quand c'est vne autorité, vn petit prouerbe, vne maxime, vne sentence, quelque terme d'art: mais autrement il n'y a rien de plus gauffe; ce qui se voit en l'Antiparallele, où sont meslés tantost icy, tantost là trois ou quatre mots de Latiu, d'Italien parmy le François, autant conioints que des noix dans vn sac, & d'aussi peu de grace: tel est ce
[r] p.128. qu'il dit, [r] *Dioscoride vir militaris*: [s] *pour*
[s] p.186. *la commodité des autres, qui habitẽt in cæ-*
[t] p.76. *teris terrarum partibus, qu'il scache,* [t] *ex-*
[u] p.52. *pertus Robertus potest vera narrare*: [v] *A*
[x] p.66. *quoy sert, vsus rationis magister,* [x] *il*
[y] p.40. *n'a assés d'esprit, paçe eius dixerim* [y], *vn*
esprit non sibi constans.

Quelle bigarrure ie vous prie, & quelle

quelle friperie de langage est cela, de coudre ainsi mal à propos trois bribes de Latin au François, & certains quolibets pedantesques? Tout de mesme seroit ridicule qui diroit; *Salue* Monsieur, *vnde* venés-vous? *vestra crumena* est-elle en bon estat? Voulez-vous dire *tria verba* auec vos amis *in mensa?* Ainsi parloit de Arena, & le Docteur Ioannes de Bragamardo demandant les cloches de Paris.

L'Ignorance s'embellit de tous ces traicts: voila ses parures, & les figures qui la defigurent. Iugés maintenant quelles peuuent estre les raisons qui procedent d'vn esprit si peu qualifié.

TABLEAV D'ENVIE,

OV SE VOIT EN QVEL aueuglement ſe precipite vn eſprit poſſedé de cette paſſion, & quelle creance on doit auoir à ce qu'il obiecte.

THEOGNIS mauuais Philoſophe, chés Lucian, eſtimoit eſtre loiſible pour euiter quelque mal, de ſe precipiter volontairement du haut d'vn rocher, ou bien s'abyſmer dans la mer. Cette Philoſophie eſtoit vne furie, dont encor ſont ſaiſis certains eſprits enuieux, leſquels pour alleger le mal qui les preſſe dans le bien d'autruy, n'apprehendent point de ſe precipiter dans des abyſmes de cõfuſion, & faire à leur reputation des rudes playes, choquant comme à l'encontre d'vn rocher l'innocente renommée d'autruy. Cela ſe voit dans l'in-

uectiue produite contre mes Paralleles, où l'Autheur esbloüy de sa passion, au lieu de me toucher, ou blesser des atteintes d'enuie, se blesse griefuement soy-mesme. On admire le trait d'vn enuieux dans l'Histoire, auquel estant proposé de demander ce qu'il voudroit, à condition que son corriual en auroit le double ; Arrachés moy (dit-il) vn œil, & qu'à luy on arrache les deux. Mais i'admire dauantage certains, qui pour faire vn petit mal à autruy, sont contens eux-mesmes d'en subir non seulement vne fois, voire plusieurs fois au double, s'engageans à mille desreglemẽs d'esprit, incongruités, contradictions, precipitations, & troubles, dans lesquels ils donnent à l'enuie ses traits, & la depeignent en sa naturelle deformité. Cela est aisé à voir dans l'Antiparallele, où l'Autheur est tellemẽt possedé & enyuré de cette passion,

qu'il ſemble n'eſtre point à ſoy pour peſer ce qu'il dit, chancelant de faux pas en faux pas, de faute en faute : & de fait tout au commencement de ſa premiere Epiſtre, il demande iuſtice de la calomnie & de l'iniquité. Mais ſans attendre qu'elle luy ſoit faite, repreſentant en quoy l'Autheur des Paralleles l'a iniurié en particulier (comme il dit) ce qu'il ne peut montrer aucunement, il execute luy-meſme ſa paſſion, & ſe iettant à tort & à trauers dans toute ſorted e calomnies & d'injures, ſe rend luy-meſme coulpable & indigne d'eſtre ouy, n'aduiſant pas que tout ſon diſcours mal lié, point diuiſé, ſemblable à vn ſac remply iuſqu'à la gorge, s'eſpanche en mille cõfuſions & deſreglemens, laſchant tout ce que la paſſion luy a ſuggeré, ſous le bandeau de laquelle il ne voit point mille incongruitez qu'il commet, comme à

la fin de ſa premiere & quatriéme Epiſtre, *Vous receurez*, dit-il à ces Meſſieurs, *les pures intentions de*, *Meſſieurs*, *Voſtre tres-humble*, &c. au lieu de mettre, *les pures intentions*, *Meſſieurs*, *de voſtre*, &c. Le trouble de ſa pẽſée, l'empeſche de voir que ce qu'il dit à Mõſieur le Preuoſt des Marchans n'a aucun ſens de bonne intelligence, ni correſpondance à tout ſon dire precedant.

En l'Epiſtre à Meſſieurs les Medecins, il m'appelle Theſſale: mais c'eſt porter ſon eſprit en eſcharpe, offenſé des bleſſeures d'enuie, de me donner ce nom, ainſi qu'on peut voir au premier de la Methode, où Theſſale refutoit Hippocrate, & promettoit d'enſeigner la Medecine dans ſix mois, dont Galien ſe plaint, que les artiſans quittoient leur meſtier pour le ſuiure, & apprendre ſon art. Mais moy au contraire i'eſtime toute do-

ctrine medicinale estre schismatique, si elle n'est conforme à la Galenique, & ie ne promets pas la guerison quand elle est impossible, ainsi qu'il l'a practiqué en cette Ville au valet de pied d'vn des premiers Prelats de France. *Nec Magnatum atria tero, nec ipsis adulor*

Il a auancé mille contradictions, suffit d'en produire icy quelques
a p.116. vnes; [a] *Qu'on ne doute point que les herbes de Candie ne soient meilleures que les Lyonnoises*: & toutefois il m'appelle ingrat à ma patrie de ce que i'estime qu'ailleurs il y aye quelque chose de
147. meilleur qu'en icelle. Vn Escriuain doit estre memoratif, pour ne se contredire tant aisément & si souuent. Ailleurs, il se iuge incapable de lire Galien; là mesme il dit & redit, *qu'il n'est point Philosophe*; ce qu'il auoit ja fait en la page 62. & toutefois il ose reprendre vn de mes Argumens de Sophi

Sophismes, & dire [b] *qu'il faut qu'il parle en Philosophe*; voila bien des contradictions. La passion d'enuie excuse tout cela, qui empesche l'esprit d'estre memoratif, & du tout à soy. Or n'estant pas Philosophe, & puis le deuenant tout à coup, il luy arriue tout de mesme qu'à Hesiode, qui deuint soudain grād Poëte pour auoir mangé quelques fueilles d'Helicon. En la quatriéme Epistre, s'excusant sur son insuffisance, & sur la quantité des fautes qu'il fait, il dit, *qu'il n'a en main la lecture d'autres liures que de sa profession.* Cela le deuoit donc retenir de diuerses citations qu'il fait de Philosophie & de l'Escriture saincte qu'il n'entend pas, de sainct Hierosme, d'Homere, & de diuerses argumentations. Cela, dis-ie, le deuoit retenir de plusieurs trop hardies censures à vn du corps des Docteurs Medecins, lesquels meritoirement il re-

cognoit, & doit recognoistre pour ses Maistres, & ne point faire le Iuge parmy eux de leur capacité, ainsi que iugeroit Thamiras des couleurs. Cela le deuoit retenir dans le silence: car parler sans entendre, c'est vne faute bien signalée contre la prudence, laquelle il dit meritoirement luy estre
p.29. tant necessaire. Or il professe souuẽt, qu'il n'a point de science, qu'il ne veut parler qu'en Pharmacien: pour-
c p.41. quoy donc va-t'il discuter [c] si i'enten Galien en Fraçois, en Latin, ou en
d p.40. Grec? & neãtmoins [d] il dit que mon discours est orné de Rhetorique, accordez cela. Pourquoy d'iscute-t'il si i'entens bien le mot de [e] *Paradoxum*, & le discute si mal, qu'il montre ne pas comprendre la difference qu'il y à entre Assertion simple, entre Probleme & Paradoxe? Ie ne m'esbahis pas qu'il ignore cela, puis qu'il se dit luy-mesme ignorant de ce qui passe son

ſon Art. Mais que dans cette ignorance, aiguillonnée d'enuie, il oſe condamner les Docteurs, c'eſt cē dōt ie m'eſtonne fort, & que l'enuie l'aye pouſſé iuſques là auec les intereſſés, qu'apprehendans que Meſſieurs les Recteurs de l'Hoſtel Dieu ne diſpenſaſſent vne Theriaque meilleure que la leur, s'ils employoiēt les herbes Candiotes & viperes Romaines, ils ayent oſé les diuertir de cet aduis, & leur faire employer ie ne ſçay quelles herbes & viperes inutiles du païs; voire refuſer l'offre charitable d'vn Recteur, qui contribuoit liberalement deux cens eſcus du ſien, ſi on eut voulu faire la Theriaque ſans ſubſtitus. Que ſi elle eut eſté diſpenſée en cette ſorte, & conformément à l'intention & premiere reſolution de ces Meſſieurs, vn chacun deux auroit aumoſné largement au profit des pauures pour en auoir quelque peu,

eſtant aſſeuré de tenir en leur pouuoir vn excellant Antidote, qui ne trõperoit point l'attéte dés perſonnes, cõme le Diateſſarõ:& de fait les malades euſsét receu plus de benefice d'vne dragme de cette-cy, que de l'eſprit & eſſence de celle là, ſi on les pouuoit auſſi facilemét extraire que du vin. Mais cependant par ces intereſts particuliers on intereſſe la sãté & la vie des pauures, on fait deſpenſer inutilement les biens de l'Hoſtel Dieu, ayant precipité le temps de la compoſition de la Theriaque; diſpenſée au cœur de l'hyuer, les intereſſés apprehendans que leurs ſucceſſeurs ne deſauoüaſſent leur entrepriſe, ou la differaſſent en vn temps plus opportun.

Dauantage, pouſſés d'enuie, afin de metre la Theriaque de Meſſieurs les Recteurs dans le rabais, ils ont ſuppoſé des drogues les vnes aux autres.

Que si on faisoit courir vn monitoire, il se trouueroit bien la moitié des drogues auoir esté empruntées, exposées & non employées. Toutes ces menées là sõt des paroxismes & symptomes de certains esprits possedés d'enuie, qui visent à contenter plustost leur passion que la raison. Nostre Inuectiuant en a sa bonne part, & se montre esbloüy d'icelle en tout son discours: comme en la page 50. pour refuter ce que i'auois allegué apres plusieurs authorités: Que les viperes, quoy qu'elles se nourrissent de certains animaux veneneux, pourtant ne sont point veneneuses quant à leur chair: mais quant à leur morsure, pour telles & telles raisons & exemples là rapportées: pour refuter, dis-ie cela, il me repart sans preuues, sans authorités, sans raisons dans vn discours foible & flestri. *Qu'est-ce que ie diray si quelqu'vn dit le contraire?* Il

faloit pour se montrer intelligent, citer pour soy, comme i'ay fait des authorités, rapporter des raisons, dõner des preuues. Que s'il n'est questiõ que de paroles, autãt en emporte le vent: & par ainsi il n'estoit besoin de dire cette belle phrase, qui ne resent pas son bon Grãmairien François: *C'est vne belle affaire, qu'il fale par necessité de Pharmaciẽ que ie parle en Philosophe:* veu qu'il n'a pas vne seule petite pointe de Philosophie, estãt cette repartie toute platte & émoussée, s'aboutissant à vne interrogation ridicule: *Qu'est-ce que ie diray s'il dit le contraire de ce que i'ay auãcé?* Qu'est-ce que ie diray? s'il n'y a ni authorité, ni raisõ, cõme de fait il n'y en a point? ie m'ẽ riray. Qu'est-ce que ie diray? Qu'il faut premieremẽt apprendre à bien parler, & puis parler en Philosophe. Qu'est-ce que ie diray? Qu'il ne faut s'emanciper tant de fois, se

contre

contredire si souuent, publier qu'on ne peut s'estendre hors la boutique du Pharmacien, pour n'auoir en effect les lettres requises, & puis soudain trancher du Philosophe, & du Theologien. Qu'est-ce que ie diray? Qu'il n'appartient pas à tous de mettre la plume au vent pour escrire, autrement c'est éuenter son incapacité, d'ailleurs incogneuë dans le silence.



TABLEAV DE CALOMNIE, *OV SE VOIT L'INTEMPERIE d'vn esprit agité, qui ne pouuant se defendre par raisons, le fait par injures.*

TRAJAN mettoit les calomniateurs dans vn nauire sans voiles & sans cordages, afin que la mer n'eut non plus de pitié d'eux, que durant leur vie ils auoient eu d'autruy. Les autres, au rapport de Lucian, auoient accoustumé de les marquer auec vn fer chaud entre les deux sourcils, & leur imprimer la figure d'vn renard, ou d'vn singe : ce qui montre de quelle peine ils doiuent estre punis, & en quelle estime ils doiuent estre tenus.

Il est veritable, qu'ils meriteroient d'estre traictés sans pitié, & interdits de la compagnie cōmune des hommes,

mes,ou bien d'eſtre ſi bien marqués, qu'ils fuſſent aiſément recogneus pour tels qu'ils ſont. Mais il n'y a ni forme ni figure qui mieux les repreſente, & les face auoir en horreur, que celle dont eux meſmes ſe figurent,portant & le fer, & le feu ; & le venin aux mains, aux dens, à la langue ; à la teſte, comme Meduſe metamorphoſée , en autant de beſtes que de paſſiõs d'icelles ils eſpouſent. Voyõs cecy dãs noſtre Antiparallele, où l'Autheur en debagoulant contre moy tout ce que la violence de ſa paſſion luy a peû ſuggerer, s'eſt rendu aux gens ſenſés odieux, s'eſt figuré & metamorphoſé hideuſement, s'eſt beaucoup nuit me voulant nuire, & deſchirer auſſi inhumainemẽt, que iadis on faiſoit les criminels expoſez en l'Amphitheatre aux tygres & aux lions. Il m'appelle tout au beau commencement à la premiere

parole de ſon Liure, Engence de vipere, vſant d'vn paſſage de l'Eſcriture ſaincte ; de laquelle neantmoins il dit ſouuent qu'il ne veut point vſer, où ſans y penſer il a treuué vn tres-bon aduis addreſſé à ſoy en ces termes : Engeance de viperes, que ſçauriez-vous coucher de bon en ce Liure, puis que vous eſtes ſi malins? C'eſt à dire, que ſçauriés-vous coucher de bon en cet Antiparallele, où vous montrés tant de malignité? Il eſt eſcrit des freres de Ioſeph, qu'ils ne luy pouuoient dire vn bon mot, portés de haine contre luy, *oderant eum, nec poterant ei quidquam pacificè loqui.* Il en faut auouër tout autant du ſieur Inuectiuant : car biẽ qu'en tout mon Opuſcule on ne puiſſe trouuer vne ſeule injure contre luy, le ſtile neantmoins de ſon Antiparalle eſt vn continuel flux d'iliaque paſſion, de calomnies & d'injures atroces : il
ſem

semble là dedans qu'il a la langue, nō d'vne, mais de plusieurs harangeres du petit pont de Paris, des Menades Poëtiques, tant il est fertile & espanché en toutes sortes de ruades, de picqueures & de morsures.

Les epithetes qu'il me donne à chaque page, & presque à chaque ligne sont, [a] *esprit mal tymbré, sans charité, sans respect,* [b] *sans cōduite,* [c] *sans memoire, sans iugement,* [d] *sans employ,* [e] *vipere, hydre,* [f] *vipere Lyonnoise,* [g] *petit vermisseau de bois pourry,* [h] *veau terrestre, veau marin,* [i] *vipere Lyonnoise qui mord, qui picque, qui enuenime plus qu'aucune autre,* [k] *monstre,* [l] *critique;* [m] *capricieux,* [n] *grandement outrecuidé,* [o] *abuseur,* [p] *imposteur,* [q] *langue serpentine,* [r] *critique Medecin, satyrique Docteur,* [s] *temeraire, trop presomptueux,* [t] *malicieux detracteur,* [u] *ignorant,* [x] *que ie suis dans la fausseté, l'imposture & l'effronterie insigne, que ie parle contre ma conscience, que*

[a] p. 32.
[b] p. 45.
[c] p. 94.
[d] p. 25.
[e] p. 20.
[f] p. 83.
[g] p. 26.
[h] p. 27.
[i] p. 24.
[k] p. 23.
[l] pag. 6.
[m] p. 104
[n] p. 118.
[o] p. 161.
[p] p. 91.
[q] p. 95.
[r] p. 93.
[s] p. 142.
[t] p. 85.
[u] p. 19.
[x] p. 91.

i'ay menti impudemment. Quel excés! quel orage? quelle tempeste d'esprit? quel deluge d'opprobres? Il me donne autant de formes qu'à Prothée dãs ses injures, *il dit qu'il n'y a rien de plus picquant, de si effronté que mon discours,*
y p 40. *[y] que c'est vne chimere,[z] vne caprice,[a] &*
z p 41.
a p 60. *que ie merite vne verte mercuriale, vne censure, vn desaueu de mes Collegues, que ie dois rougir de honte.* Ouy veritablement, i'ay honte de faire vn plus lõg recit de ses paroles, & ie conterois plustost les ondes de la mer courroucée, que les injures dont me voulant deshonorer, il se couure soy-mesme & son escrit d'ignominie & de deshonneur, cuidans, en calomniant, qu'il auance beaucoup l'approbation de son Diatessaron, ou me faire eclipser du lieu où ie resistois à ses menées; & de fait preuoyãt bien, que tout ainsi que Rome ne periclitoit point tandis que Scipion demeu

meuroit debout : Auſſi tant que ie veillerois,ſelon mon office,à la Pharmacie de l'Hoſtel Dieu , ie n'y permettrois iamais aucun abus,ni reüſſir en cela à ſes deſſeins: il s'eſt reſolu d'imiter le Tribun Clodius,qui deſirant auec plus de facilité faire authoriſer ſes decrets pardeuāt le peuple , eſlongna Caton de Rome. Pareillement auſſi afin que Meſſieurs les Recteurs euſſent ſujet de m'eſlongner de leur ſeruice : il les ſollicite de m'intenter vn procés criminel fondé ſur deux chefs. Le premier, d'auoir en mon Epiſtre dedicatoire qualifié leſdits Sieurs Recteurs Pſeudogaleniſtes & Hermaphrodites du temps ; aggrauant encor cette accuſation de n'auoir en l'impreſſion de mes Paralleles pris des Lettres d'attaches , du moins de leur Preſidant , & les auoir mis en lumiere ſans les leur communiquer : l'autre d'auoir publié la ſup-

poſition des drogues auparauant que les auoir aduertis.

Quant au premier ; ie reſpons que ces epithetes de Pſeudogaleniſtes & Hermaphrodites du temps, ne ſont en aucune façon applicables ni à ces Meſſieurs, ni à leurs qualités, & s'efforcer de leur perſuader cette impoſture, c'eſt n'entendre ni le François, ni la Grammaire, c'eſt les inuiter de regarder la verité en porfil.

Ie ſouſtiens auſſi que mes Paralleles portant ſur le front le nõ de Monſieur le Preuoſt des Marchans, & en ſes dernieres pages la permiſſion de Meſſieurs le Lieutenant general, & Procureur du Roy, n'ont beſoin d'autres paſſe-ports, & que d'imputer cette action à crime, c'eſt heurter l'authorité de Monſieur Pellot, qui cõme Recteur primitif n'eut iamais agreé que mon Liure eut paru ſous la faueur de ſon Nom, s'il contenoit des

paro

paroles offenſiues contre Meſſieurs les Recteurs, que i'ay touſiours honoré.

Quant au ſecond, il eſt veritable que i'ay ſouſtenu, & encor ſouſtien la ſuppoſition des drogues eſtalées en preſence de Monſeigneur le Cardinal, Meſſieurs les Magiſtrats, Preuoſt des Marchans & Eſcheuins de la Ville : ce que ie prouue par la declaration d'vn deuot Religieux, faite à deux des Meſſieurs les Recteurs & à l'Oeconome dudit Hoſtel Dieu, d'auoir preſté l'Amomum racemoſum, l'Aſpalatus, l'Agaric & le ſuc de Regueliſſe; & en ce dernier medicament il s'eſt fait encor vne fourbe: car ce ſuc entrãt en la ſuſdite diſpenſation iuſques à deux liures, & n'en ayant eſté acheté qu'vne, il s'enſuit qu'on aura manqué à la doſe : que ſi on en a employé deux liures, on aura mis vne liure de bon ſuc de Regue-
lisse,

lisse, & l'autre de meschant, veu que celuy de l'Hostel Dieu auoit esté iugé non receuable pour vne si celebre composition.

Or ie m'estonne apres le rapport asseuré & fidele desdits Sieurs fait en plein Bureau : comme Messieurs les Recteurs ayãs des yeux de linx, m'ayent intenté vn procés criminel pour recognoistre la certitude d'vne chose si euidente ; & s'il leur en reste quelque doute, pourquoy en suitte de ma requisition si souuent reïterée refusent-ils de faire courir vn Monitoire, & ne poursuiuent-ils le procés intenté contre moy?Mais ils se contentent qu'il leur aye seruy de pretexte pour ma demission.

D'auantage vn des plus anciens & insignes Medecins de nostreCorps a asseuré d'auoir rencontré l'Apotiquaire de l'Hostel Dieu , entre les deux portes d'vne maisõ Religieuse,

portant

portant ſous ſon bras vn ſac plein de drogues, & ayant demandé au frere Pharmacien qui l'accõpagnoit, qu'eſt ce que ledit Apotiquaire venoit faire, reſpondit, rendre les gommes que ie luy auois preſté; & vn tres-expert Chirurgien a dit preſque le meſme aux ſuſdits Sieurs, & i'implore la memoire de deux Recteurs, ſi ie ne les ay pas (enuiron Paſques lors qu'ils aſſiſtoiét à la viſite) aduerty de la ſuſdite ſuppoſition, dont ils m'auoient commandé de me taire, lors de l'exhibition publique des drogues. Il eſt par ainſi tres-facile à conoiſtre maintenant que la ſuſdite Theriaque faite en l'Hoſtel Dieu, eſt la corneille d'Eſope, ayant eſté reueſtue de plumes empruntées, & que la verité m'a engendré de la haine & de l'enuie.

Il qualifie mon opinion, accompagnée de temeraire faillie, & d'euidente malice, [b] *remplie d'impoſtures,* [c] *erronée & ſans* [b] p. 46. [c] p. 47.

d p.48. *iugement* [d]. Mais, de grace, où est son iugemẽt? luy qui se recognoit si souuent & professe illiteré, qui dit se vouloir contenir dans les bornes de son Art, qui dit qu'il n'est point Docteur, ni intelligent dans Galien: que neantmoins maintenant il ose entreprendre de condamner comme Iuge competant en fait de science, de iugement, & de capacité vn Docteur Medecin, luy adjuger pour peine des publics desaueus, des mercuriales, des priuations d'offices, l'attacher au Caucase, comme Promethée, à la pierre de Sisiphe, *à la rouë d'Ixion, l'enuoyer aux Gyares, & Cyclades, le prononcer ignorant, nommément en la cognoissan-*
e p.19. *ce des Squilles blanches* [e], *qu'il remplit le*
f p.38. *monde d'heresie en fait de Medecine* [f]. Qui a-t'il de plus intolerable? n'est-ce pas le prouerbe, *Sus Mineruam?* Marsyas n'en fit iamais tant à Apollon, ni Thamyras aux Muses, ny

Ther

Therſite à Achille.

Voyés donc ce que meriteroit vne telle hardieſſe ; qui de plus s'emancipe tãt que de dire à Meſſieurs les Docteurs Medecins ; leſquels i'honore beaucoup ? Qu'ils n'ont point d'eſprit, ni de iugement, s'ils ne luy reſſemblent à ſe piquer & offenſer. Reprenant auſſi Meſſieurs les Recteurs de l'Hoſtel Dieu d'eſtre trop indulgens à ma iuſtification, voulans ſemer entre eux & moy de la zizanie. Mais ces Meſſieurs fort iudicieux ſçauent tres-biẽ en quel rang & reſpect ie les tiens, quoy que l'enuie & la calomnie ſiffle, grince & eſclate ſon venin ; Ils ſçauent fort bien que produiſant mon liure, ie n'ay voulu faire autre choſe que ce que font dans leur profeſſion les autres Docteurs, à ſçauoir, produire mon opinion. Par ainſi il ne faloit pas lancer des contumelies pour des raiſons : car c'eſt

pluſtoſt iapper que parler, & comme Hecube metamorphoſée changer ſes paroles en abois. Il faut apporter des raiſons pour decider vn differét, par leſquelles il faloit preuuer contre Galien & nos Autheurs allegués, Que les herbes & les viperes Candiotes & Romaines ne ſont pas meilleures que les Lyōnoiſes, & refuter que la Theriaque faite auec des ſubſtitus n'a non plus de vertu qu'vn Diateſſaron, en quoy giſt le poinct de la difficulté. Mais le meſdiſant quand il parle, ne penſe à rien qu'à contenter ſa paſſion : il fait fleſche de tout bois; de toute batterie il authoriſe ſon fait: il fait cendre & charbō de tout, pourueu qu'il penſe noircir. Ainſi il appelle le Liure de mes Parallelles auorton, ne ſe ſouuenant pas qu'ailleurs il dit, que dés longues années ie le medite, comment donc eſt-il auorton, s'il eſt porté tant de temps, & formé

mé à loisir. Il m'appelle, *ingrat à ma terre natale* [g], pour estimer qu'ailleurs [g] p 47.
il y aye quelque chose de meilleur: comme si chacũ deuoit preferer son Itaque à toute la felicité du reste des contrées de l'Vniuers, sur peine d'estre censé ingrat. Il dit, *que l'enuie me* p.13.
maistrise, que ie ronge & deschire la renommé d'autruy, que i'ay escrit en mon Traicte vn libelle diffamatoire, vn Apologie de mensonges [h]. Y a-il pontaniere ni [h] p.15.
lauādiere despitée qui en die dauantage? Cela est cracher la pure bile, qui luy retõbe dessus, & le cõdamne luy-mesme de ce qu'il obiecte: *Mes escrits*, dit-il pour vn grand reproche, [i] *sentent l'escole.* Si ainsi est, il faut pen- [i] p.4.
ser qu'en terme d'escole, & de nos Vniuersitez on parle correctemẽt: mais ses escrits estans faits au son du mortier, il est bien difficile qu'ils ne sentent le mortier, le garçon & le tintamarre du pilon: d'où vient que tout

ce qu'il dit ſonne ſi mal, s'accorde ſi peu, & ne monſtre qu'vn eſprit agité dans ſa paſſion, comme vn pilon dãs vn mortier; & pourueu qu'il ſe face ouïr qu'il crie à pleine teſte, ce luy eſt aſſés. Pour cela il va ſonner le toxin par tout dans ſes Epiſtres, auprés de Monſieur le Preuoſt des Marchãs, des Magiſtrats de la Ville & de l'Hoſtel Dieu, des Docteurs Medecins, des Apotiquaires, des Marchans eſpiciers, des riches, des pauures, & de tous les eſtats: il ſonne l'alarme par tout, il crie par tout à l'aide. Mais ſi en vne opinion veritable, qui ne luy agrée pas (& ne fait autre mal) le public y eſtoit tant intereſſé: il faloit ſans doute vn autre defenſeur que luy. Car vn homme qui ſe recognoit & profeſſe deſtitué de ſcience, & illiteré comme il fait, n'a pas les armes egales à vn Docteur Medecin, qu'il dit encorvſer du bië dire de Rhetori-

que; Et de plus il fait luy-mesme grand tort au public & à ses Maistres les Docteurs, de s'attribuer & oser entreprendre ce que tant de beaux esprits eussent fait dignement & iudicieusement.

Cette hardiesse du sieur Inuectiuant me remet en memoire la parabole des Arbres consultans pour auoir vn Roy; à tous lesquels osa se preferer l'Espine, ou la Ronse, n'ayát voulu le Figuier pour cet office quitter sa douceur, ni la Vigne sa liqueur. De mesme luy seul en vne charge tres-difficile s'est preferé à tous ces Messieurs les Docteurs Medecins, qui n'ont point voulu quitter la saueur & le suc de leur sapience pour dissimuler la verité, & faire parade de ie ne sçay quoy, où il ne faloit pas.

Mais, dirés-vous, tout estoit perdu, tout estoit en combustion s'il n'eut estouffé vistement par son In-

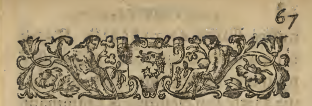
uectiue ces embraſement. Ouy dea, voila iuſtement ce qu'vn de nos Autheurs Medecins raconte de certaines maladies d'eſprit d'vn quidá Paſſarelli, retenát ſon vrine, de fantaſie qu'il auoit que par icelle il noyeroit tout le monde : car, dit-il, le meilleur moyen de le guerir, fut de lui faire entédre que le feu embrazoit tout l'vniuers ſi promptement il ne donnoit vn deluge d'eau. Noſtre homme en fait de meſme ; car tout eſtoit perdu, tous les eſtats en confuſion, toutes les compoſitions de Medecine decreditées dans vn petit Liuret, tout eſtoit embraſé, s'il n'eut viſtement dans ſon Inuectiue eſpanché comme vne mauuaiſe eau mordicante vn deluge de contumelies : en quoy (ce qui eſt bié pis) il penſe que iamais Athene ne fut tant obligée à ce braue fauory d'Æſculape Toxaris, pour l'auoir ſecouru en vn grand mal, que

Lyon luy eſt redeuable pour l'auoir en ce fait obligé & toute la Pharmacie, voire toute la France. Or afin de ne retõber en cette dãgereuſe maladie, ie luy conſeille d'vſer ſouuent de la Nepente d'Homere: elle le preſeruera encor de la maladie des Abderites, qui ne ceſſoient (troublés de quelque mouuement interieur) de cõtrefaire tantoſt Perſée,tantoſt Meduſe, ores l'Andromede d'Euripide.

Croyés-moy, Monſieur,ne faites plus du petit Momus dans le monde, du nouueau Philoſophe, & de l'Orateur ſans mode. Croyez-moy, laiſſez les Iſocrates, les Demoſthenes, les Cicerons eſcrire des Philipiques d'vn ſtile haut, graue & docte: car vn ſtile comme le voſtre bas & rempant n'y peut atteindre. Dediés voſtre plume ſi mal taillée à Harpocrate, condamnés-vous vous meſme à vn honorable ſilence; car il vaut beaucoup

mieux se taire discretement, que de parler peu sensément, & en se decreditant.

Quand les Doctes & les Sages se taisent, c'est aux autres moins habiles de paroistre muets, & de ressébler aux gardes d'vn Theatre, qui se contienēt sans dire mot, quād ils ne peuuēt iouër autre persōnage. Vous sçaués ce qu'a dit la plus saine partie de Messieurs les Apotiquaires, & qui n'est point dans l'interest, quand le Compere & bon amy a prié dans leur assemblée du remboursement de l'impression de vostre Inuectiue, comme elle n'a pas voulu engager à vne chose si mal faite son aueu, ni sa bourse, iugeans vnanimement que tel Oeuure n'estoit propre qu'à faire des cornets, ou chose pire, comme on fit des Annales de Volusius.



PREMIERE PARTIE Apologetique;

OV LE PREMIER PARADOXE de mes Paralleles est defendu contre diuers textes de l'Aduersaire.



C'EST prendre la Cigale par l'aisle que d'auoir escrit contre mes Paralleles: car comme alors elle redouble ses cris, de mesme ie ne sçay quel Cēseur croyant me biē tenir par son Antiparallele, me decrediter, ou me publier vne Cassandre Françoise enuers Messieurs les Recteurs de l'Hostel Dieu, & faire passer son Diatessarō pour vne bōne Theriaque, m'a obligé à crier plus fort, à repartir, & adresser mes Vœux à Monseigneur

noſtre EMINENTISSIME CARDINAL, pour luy faire cognoiſtre mon innocence, contre laquelle l'enuie a ietté ſon eſcume, & examinant la fauſſeté des calomnies, me iuſtifier dauantage.

Veritablement quand i'ay leu ce bel Oeuure, i'ay eu le meſme ſentiment que Guy de Cauliac de la Roſe Angloiſe : car au lieu d'y trouuer ſuauité & odeur, i'y ay remarqué plus d'eſpines, plus d'injures piquãtes que de lignes, & vn ſtile ſi raboteux & mal poli, que i'ay incontinent iugé que c'eſtoit le meſme Autheur qui en l'année 1631. donna l'eſſor à ſa plume pour faire vn Cry par tout, qu'il vendoit vn remede prompt & curatif de la peſte ; lequel il diſoit (ſi on l'eut creu) auoir fait des merueilles, que perſonne toutefois ne ſçauoit que luy : car il allegue en auoir fait l'eſpreuue à la Chana, & à l'Hoſtel Dieu.

Mais ie puis asseurer qu'au premier lieu il n'y a pas eu ces années passées aucun pestiferé, & qu'en l'autre où ie demeurois, il n'a pas dequoy se vanter de son remede, duquel vn de nos plus iudicieux Citoyen & Thresorier de France tesmoigna par vn gentil trait le peu d'estime qu'il en faisoit. Ce secret gist en la confectiõ de certaine eau, dont ledit Sieur receut plusieurs doses en des petites fioles, lesquelles il vuida toutes dans vne grãde, & puis manda querir le faiseur de merueilles, luy fit entendre que c'estoit vn nouueau medicament excellent contre la peste qu'vn de ses amis luy auoit enuoyé: toutefois la confiance qu'il auoit en son amitié estoit si grande, qu'il ne s'en vouloit seruir qu'au prealable il ne luy eut dit son aduis; sur quoy il le conjure de ne luy pas celer la verité. Voila nostre Censeur bien glorieux de se voir l'arbitre

de ce doute. Dõc il gouste cette eau, la flaire, & tirant vn souspir de sa poictrine; Monsieur ie recognois par le goust (dit-il) que cette eau est grandement nuisible. On le prie derechef la bien considerer : alors se voyant pressé il entre en fougue, & iure que celuy qui la luy auoit baillée estoit vn charlatan. Or tout beau mõ Compere, repartit ce sage Thresorier, c'est icy où ie vous attendois; vous vous condamnés vous-mesme qui m'aués dõné ce beau remede : de maniere que tout ce iour là l'entretien du change fut de cette histoire. Depuis ce temps là ie me suis conformé à l'opinion du vulgaire, qui croit vne bourde assés verifiée, quand on rapporte pour autheur ce vendeur de merueilles.

Ie l'ay encor recogneu au frontispice de son Antiparallele, le voyant clabauder par quatre Epistres liminaires; l'vne addressante à Mes-

ſieurs les Magiſtrats, l'autre à Monſieur Pellot, la troiſiéme à Meſſieurs les Medecins, la quatriéme à Meſſieurs les Apotiquaires : Car il m'a ſemblé voir vn Sergent de Normandie faire le Haraut ſur quelque pauure perſonne. Mais cependant parmy toutes ces ſcalabrades, il n'auiſe pas qu'il s'emancipe exorbitamment de la reuerẽce & du reſpect qu'il doit à l'authorité du Maiſtre des Medecins Galien; montrant vne telle auerſion de ſa doctrine, qu'apres auoir en plus d'vne douzaine de lieux repudié ſans raiſons, & reietté ſans fondemens comme apocryfe le liure de la Theriaque à Piſon, il reprouue encor pluſieurs authoritez tant des autres liures de Galien que d'Aëtius. Vn eſprit moins tranquille & ferme que le mien s'offenſeroit de ces impertinences ; mais pour moy ie me contenteray par la douceur de mon ſtile, & la

verité de mes argumens, luy faire recognoistre son erreur, opposant à ses negatiõs des autorités & raisons Galeniques: & admirant son courage trop hardy, qui luy fait trancher court les nœuds qu'il ne peut desnouër, & les passages difficiles de Galien [a]: c'est à dire, les nier tout à plat, au lieu de les expliquer, luy opposãt quelque autre sien passage pour l'esclaircir.

[a] fol. 87. & 126. deux passages de medecine facilè parabilib.

Ie preuueray donc premierement, appuyé de l'authorité de Syluaticus, & de Mercurial, que le liure de la Theriaque à Pison, est le vray & legitime œuure de Galiẽ; parce qu'enseignant la vraye marque pour discerner les vrais & legitimes liures d'Hippocrate d'auec les supposés, il dit qu'ils ne contiennent rien contre sa doctrine: de maniere que ce liure à Pison ne contreuient aux sentimens de Galien, puisque plusieurs passages d'ice

f. 89. 11. de la faculté des simples medicamens ch. 2. f. 173. Vn autre du 4. liure des lieux affectés c. 8. & en la page suiuante l'essay de la Theriaque d'Aetius.

d'iceluy sont repetés en plusieurs autres de ses liures, comme au premier des Antidotes : ie conclus qu'il est son vray & legitime œuure.

Secondement, Serapion, Rhasis & Auicenne, & autres Arabes, qui ne sont de petite estoffe, citent ce liure, comme le croyans indubitablement Galenique. Dauantage Paulus & Aëtius, deux Autheurs Grecs, ont emprunté de ce liure plusieurs authorités qu'ils ont inseré dans leurs escrits: car Paulus vse des mesmes paroles que Galië pour descrire le Satyrium, & la methode de faire le sel Theriacal, & Aëtius, discourant de la Theriaque, prend presque de mot à mot son discours de ce liure.

De plus dans le Catalogue des Traictés bastards de Galien, celuy de la Theriaque à Pison n'y est pas compris : & si en nulle autre part de ses œuures il n'enseigne la cōpositiō de

la Theriaque ni si parfaictement, ni si doctement comme en celui-cy. Ce qui fait que tous les Autheurs qui ont escrit sur ce sujet, ont cité diuers passages de ce liure: & à leur imitation ie me suis serui des argumés, ou pour dire plus veritablement des demonstrations puisées de ce liure pour faire toucher au doigt, que les viperes Lyonnoises ne sont pas receuables pour la composition de la Theriaque; autrement ie soustien qu'elle n'a non plus de vertu qu'vn Diatessaron.

Que si on vouloit inferer que ce liure n'est pas Galenique, parce qu'il est parsemé de plusieurs fables & fictions Poëtiques, & partant que son stile est different de celuy de la Methode de l'vsage des parties, & autres qu'on aduouë estre de Galien, qui sont d'vn stile plus resserré & plus releué. Ie respons que cette consequence n'est pas receuable d'inferer des li-

tres estre de diuers Autheurs à raison de la varieté de leur stile, laquelle i'estime proceder de la diuersité du teps auquel ils ont esté faits : car ceux que Gallen a cõposé en sa ieunesse, comme le liure de la Theriaque à Pison, homme illustre : Et l'Autheur desirant paroistre, il l'a parsemé de plusieurs histoires, & s'esgaye au recit des fables Poëtiques. Des autres qu'il a mis en lumiere sur sa vieillesse, le stile est mouëlleux & plus releué, retranchant de leurs discours toute superfluité de paroles.

Examinons donc quelques vnes de ces raisons, auec lesquelles il desauoüe le liure à Pison n'estre l'œuure de Galien.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *fol.* 88.

NOVS *prenons encor sujet de douter, si le liure* De Theriaca ad Pisonem *est enfant legitime de Galien, en ce que la chair*

de Vipere appliquée sur sa morsure ne la guerit à l'instar & maniere d'vn scorpion escrasé sur sa piqueure, comme il dit.

RESPONSE.

Voila pas vne consequence tout à fait ridicule? Galien à Pison dit, que la chair de Vipere appliquée sur sa morsure la guerit : donc ce liure n'est pas de Galien, vne telle absurdité ne merite point de response: toutefois ie soustien mon dire, & fay voir la fausseté d'vne telle consequence.

[a] *Houel l.2. de la Theriaque c.15. Gal. à Pison c.13. Vvecher liu. 1. du du Thresor particulier.*

Premierement, [a] par l'exemple de plusieurs animaux, qui seruent d'antidote à leurs morsures escrasés sur icelles : car nous voyons le poil & le sang d'vn chien enragé, appliqué sur sa morsure, estre alexitere ; & la graisse du crocodile mise sur sa blesseure, la guerit, & la pierre crapaudine trouuée dans la teste des crapaux, attirer en dehors toute sorte de venin, si on

touche

touche & frotté tout doucement la partie affectée. Semblablement les bestes par la [b] muscagne, dite des Latins *mus araneus*, estre preseruées de mort en la mettant en poudre, & l'appliquant sur la blesseure. Pourquoy dôc la chair de vipere mise sur sa picqueure en attirant le venin en dehors ne la pourra guerir ?

[b] *Remede prôpt à la morsure des viperes.*

De plus, c'est l'opinion de Nicander en la Theriaque & de Marcus Oddus, [c] qui publient la chair de vipere appliquée sur sa morsure, la guerir; & Maranta liure 1. chap. 3. en donne la raison disant, qu'il y a vne grâde sympathie & inclination naturelle entre la chair de la vipere & son venin, qui ne desire rien tant que d'estre incorporé auec icelle, comme estant son propre sujet; & duquel il à esté separé par la violence de la morsure de cet animal, qui fait que si on applique la chair de vipere sur la

[c] *Discours 2. ch. 10.*

playe, qu'aussi tost le venin encor qu'il fut auancé fort profond dans le corps, le quittera pour se reioindre & reünir auec icelle, à cause de leur mutuelle sympathie.

Appuyé donc de ces raisons, i'aime mieux croire Galien que nostre Censeur, qui voudroit comme vn Pythagoras ; qu'on se contentast pour la preuue de son discours d'vn *ipse dixit*, & n'apprehenderois pas la honte d'vn vain euenement si i'estois à Rome au printemps ou en automne, de faire l'essay de la chair de la vipere sur vn chien, puis que sa teste escrazée sur sa morsure, ou d'autres animaux veneneux, la guerit ; & ie rapporte pour garant de mon dire Matthiole sur Dioscoride[d], & Antoine Louys de Lisbonne[e].

En outre si selon Galien [f] & Paul Æginete[g], la vipere estouffée auec vn cordon cramoisi, & pendue au col, profi

[d] *l. 6. ch. 47.*
[e] *l. 3. c. 2.*
[f] *li. 26. de la faculté des simples.*
[g] *En la curation de l'esquinãce*

profite grandement à la tumeur de l'esquinance, & des amygdales, veu que par vne proprieté secrete elle attire l'humeur en dehors. Pourquoy la chair appliquée sur la blesseure ne pourra-elle produire le mesme effet? Et veritablement i'ay sujet de me plaindre de la censure du sieur Inuectiuant, qui desnie à la teste de vipere cette vertu, laquelle Galien luy attribue en la derniere raison que i'ay rapportée dans mon Parallele, pour faire cognoistre que les viperes Romaines sont de beaucoup plus excellentes que celles que les Interessés chassent en ce païs, les Romaines ayant la faculté de guerir leur morsure, de laquelle les Lyonnoises sont destituées. fol.88.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *fol.89.*

Ie ne nie pas que les viperes ne soient vtiles pour guerir la lepre en son commen-

cement

cement, ainsi que nous l'auons experimenté & cy deuant remarqué. Mais la raison qu'il allegue me fait soupçoner qu'il ne cite pas bien Galien, ou peut-estre que le passage est corrompu de l'onziesme de la faculté des simples Medicamens, chap.2.

RESPONSE.

Ie n'ay point attribué cette vertu de guerir la lepre aux viperes Lyonnoises, ains ie soustien le contraire,& que l'essay qu'on voulut faire à vn Gentil-homme Dauphinois trauaillé d'vne simple morphée ne luy reüssit non plus qu'à feu Monsieur Bugnet allegué en vain. Et nous pouuons iournellement esprouuer la verité de mon assertion : mais quant à la chair des viperes Romaines ou d'Asie, elle guerit la lepre, non seulement en son commencement, voire aussi en estat. Car la premiere histoire de Galié porte, que le lepreux

fol.88.

par

par sa conuersation auoit infecté desia quelqu'vn de ses compagnons, & qu'il estoit venu tout puant & horrible; lesquels symptomes n'arriuẽt pas au commencement, ains en l'estat de la lepre: & toutesfois il fut gueri aussi tost qu'il eut beu du vin d'vne bouteille où vne vipere estoit demeurée estoufféee.

A cette authorité i'adiousteray la raison tirée de Galien [h], où il dit, que la chair des viperes a cette proprieté que d'euacuer l'humeur lepreuse par le cuir, ainsi qu'on peut remarquer par la suitte de la premiere & seconde histoire qu'il cite, racontant ce pauure lepreux n'auoir pas presque acheué de boire le vin, que les moissonneurs en se retirant luy auoient baillé, & dans lequel la vipere se trouua suffoquée, qu'il se sentit guerir par vne façon admirable: car tout ce qui estoit en son corps de pourri & crou-

[h] *l. 11. de la faculté des simples medicamens, ch. 12.*

ſteux, tomba tout ainſi que ſi vous oſtiez l'eſcaille d'vn poiſſon, & demeura ſa peau tẽdre & molle, & quaſi toute telle que la chair d'vn eſcreuiſſe quand on luy oſte ſon teſt; lequel ſymptome ne ſe manifeſte pas que la lepre ne ſoit en eſtat.

Quant au paſſage de l'onziéme de la faculté des ſimples Medicamens, chap. 2. ie puis aſſeurer qu'il n'eſt pas corrompu; & que ie l'ay fidelement cité; parce qu'il repete le meſme de mot à mot au liure de la Subfiguration empyrique, chap. 12. & au liure 2. de l'Art de guerir à Glaucon, chap. 13. où il conſeille pour la gueriſon de la lepre, comme vn ſouuerain remede & vſage des chairs de viperes. Galien ordõne la Theriaque, non ſeulement en la prenant en potion, mais auſſi en s'en frottant la peau; de laquelle il tombe des eſcailles ſemblables à la deſpouille du ſerpent.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *fol.* 89.

Car comme se peut-il faire que les vipe-res à cause de leur faculté desiccatiue gueriſſent la lepre, qui est vne affection atrabiliaire, chaude & ſeche, & veluti cancer vniuerſalis non vlceratus?

RESPONSE.

Pour impugner de faux le paſſage de l'onziéme de la faculté des ſimples Medicamens, il rapporte deux raiſons. Voicy la premiere, que la vipere eſtât deſiccatiue ne peut guerir la lepre qui eſt chaude & ſeche. Ie repars, que s'il auoit leu Syluaticus [i] il changeroit d'aduis, ayant veû [i] *l.2.ch.23.* qu'vn medicament fait de viperes a cette faculté de cõſommer le ſuc melancholique, l'attirant & ſuççant de ſes vaiſſeaux, à la façon qu'elle attire le venin appliqué ſur la morſure des [k] *Gal. l. à Piſon, c.16.* animaux veneneux [k].

[l] *l. 1. de l'art de guerir à Glaucō.*

A cette occasion Galien [l] ordonne pour la guerison des fiévres quartes vn breuuage fait de viperes, & l'exhibe en l'estat, lors que la melancholie est en sa plus grande vigueur, & practiqua encor heureusement le mesme remede [m], pour la curation du Philosophe Eudemus trauaillé d'vne double quarte.

[m] lib. de prænotione ad posthumū, c. 3.

Ie pourrois bien en confirmation de cecy alleguer le liure à Pison, ch. *26.* qui prescrit aux quartenaires & melancholiques la Theriaque, à laquelle les trochisques de viperes seruent de base: mais ie ne m'en veux seruir que pour faire cognoistre la doctrine de Galien estre conforme en ce liure à celle de ses autres œuures. On a donc tort de le vouloir exclurre du nombre des liures legitimes de Galien.

TEX

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *f.90.*

La chair des viperes estant froide & humide de soy, selon Mercurial, ne pouuoit communiquer vne faculté desiccatiue au vin dans lequel vne vipere auroit esté suffoquée, & en si peu de temps qu'il faut pour la suffoquer, quelle vertu pouuoit tirer le vin de la chair des viperes entieres non escorchées?

RESPONSE.

Voicy la secõde raison pour preuuer que les viperes ne guerissent la lepre : parce, dit-il, que leur chair estant froide & humide, selon Mercurial, elle ne peut pas estre exsiccatiue. Ie respons que cette conclusion n'est pas vraye : car les myrobolans, chebules sont froids ; & toutefois selon Mesué ils dessechent puissammẽt les excremens putrides des parties; & à l'authorité de Mercurial ie luy op-

pose Galien [n], qui a vn sentiment contraire : car au premier Chapitre voicy comme il parle : *Nam viperarum carnes palàm videre est excalefacientes, & desiccantes* : Et au 3. Chapitre enseignant la faculté de la chair de vipere, il tient ce discours : *Conueniens autem est generalis facultatis meminisse, carnem viperinam dicendo exsiccatoriam & valenter digerentem, mediocriter verò excalefacientem.*

n li. 11. de la faculté des simples medicamens.

Marcus Oddus qui tient ce party en donne deux raisons : La premiere, que la chair des viperes, selō Galien, a cette vertu d'euacuer & chasser les excremens par le cuir hors du corps, dont les deux premieres histoires des lepreux gueris, & rapportée au ch. 1. du liure cité, au traicté *De subfiguratione empyrica*, en font foy. Or est-il que cette euacuation se fait par la dilatation des pores, pour dōner passage aux excremens grossiers, qui est

vn effect de la chaleur, comme du froid de restreindre & resserrer: donc il infere le temperament des viperes estre chaud.

La seconde, selon Galien [o], la soif est engendrée par deux causes: l'vne par defaut d'humidité, & l'autre par excés de chaleur: Donc les viperes sont chaudes, puis qu'elles excitent la soif, ce que ie preuue par deux passages. Au premier il dit, [p] Qu'il a cogneu vn certain, qui pour auoir aualé vne vipere mourut d'vne soif insatiable: & aussi à des moissonneurs extraordinairement alterés, pour auoir beu du vin dans lequel vne vipere s'estoit glissée: par où appert que l'opinion de l'Aduersaire est grandement erronée, qui croit que les viperes n'estant pas escorchées ne communiquent pas leur vertu au vin.

Au second passage, [q] il asseure que la chair des viperes est tellement desicca

[o] *Liure 1. de la faculté des simples medicamẽs, ch. 2.*

[p] *Liu. 1. des causes & symptomes c. 7.*

[q] *Liure 11. de la faculté des simples, c. 1.*

ſiccatiue, qu'elle engendre vne vehemente ſoif à ceux qui en mangent; & adiouſte, qu'il y en a qui aſſeurent que ceux qui ſont mordus de viperes[r] creueroiẽt pluſtoſt que de raſſaſier leur ſoif; & en ſuitte de cette authorité, ie puis bien inferer la ſoif eſtre vn accident inſeparable de la morſure des viperes, contre l'aduis du ſieur Aduerſaire.

[r] Sunt qui dicant demorſos à viperis ſatiari nõ poſſe potãdo. ſed diſrũpi pectusquã ſiti liberari. fol.75.

De vouloir inferer que les viperes ſont froides, parce que ſe retirant l'hyuer dans leurs tanieres, elles reſtent tellement engourdies, qu'on les manie ſans qu'elles mordent. Ie reſpõdray auec Houel, que cette concluſion n'eſt pas legitime: car cela ne leur aduient qu'à cauſe de leur temperament chaud, qui eſt offenſé par le froid, comme par ſon contraire. Ainſi voyons-nous les mouſches, les gueſpes, qui ſont d'vn temperament chaud & ſec, mourir en hyuer ſi elles

ne

ne sõt cachées en vn lieu fort chaud: & pour mesme raison les poissons qui sont accoustumés de viure dans vne eau coulante, qui est froide, ne peuuent qu'auec peine subsister en vne eau dormante qui est plus temperée.

Que si on nous obiecte qu'Aristote croit les viperes estre froides, parce que la coquille de leurs œufs est molle, & si elles estoient chaudes, elle seroit dure comme aux poules: Ie respondray qu'Aristote ne les estime froides qu'à comparaison des autres animaux, enseignant qu'en leur premiere naissance elles ont vne foible chaleur, laquelle en tẽps d'hyuer demeurant comme suffoquée les rend presque immobiles; & en esté elle est augmentée & fortifiée par la chaleur externe du Soleil, lequel d'autant plus qu'il est chaud, d'autant plus leur chaleur est grande: de maniere que selon Galien [s], sous la

[s] l. 2. des lieux affectez, c. 9.

canicule elle est si excessiue, qu'elles en deuiennent furieuses, ne pouuans arrester seulement vn moment en place.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *fol.93.*

Ie m'inscris en faux contre la pretendue doute du certificat des Medecins sousignés, disant, qu'au 15. *Auril* 1619. *se celebroit la solemnité de Pasques; si bien que pour la reuerence de la feste le College ne s'assembla. Pour moy, i'estime qu'il estoit lors en son humeur atrabiliaire, ou sans memoire & iugement de mentir impudemment: car la feste de Pasque estoit en l'année* 1619. *le* 31. *Mars.*

RESPONSE.

C'est n'auoir point de front que de tenir ces discours: il croit eluder la fausseté de son certificat, disant que la feste de Pasque se trouuoit le 31. Mars de l'année 1619. Il est vray, mais

mais sõ certificat estoit daté du 15. Auril 1618. auquel temps se celebroit la feste de Pasque, & dés ce temps là ie me fusse inscri en faux contre ledit certificat, sans la faueur extraordinaire du Preuost des Marchans de ce temps là, qui employa l'authorité de Monsieur Olier Intendant de la Iustice, afin de faire surfoyer ces iustes plaintes, alleguant que le premier Medecin du Roy ne voudroit se seruir de cette Theriaque, qui estoit dediée à sa Majesté, s'il sçauoit qu'il y eut en sa composition quelque conteste.

Mais le peu de merite de cet Antidote se descouurit bien tost apres: car quand on voulut s'en seruir, on trouuã toute sa superficie moisie & couuerte de bourre. De maniere que i'ay autrefois ouy dire à feu Mõsieur Eroüard, que n'eust esté la consideration du Seigneur qui presenta ce

faiseur de Theriaque moisie à sa Majesté, il eut appris à ce galand (ainsi le nomme-t'il) de ne l'abuser, laquelle deuoit du moins estre autant respectée par ses subjects, que les Heros par les anciens ; qui estimoient vn crime de leur offrir des hosties tarées.

Pour clairemẽt donner à cognoistre que le certificat ou approbation de Messieurs les Medecins a esté mẽdié: c'est qu'il ne se trouue aucune minute d'iceluy dans les papiers de leur College, non plus que de l'Attestation de Messieurs les Preuost des Marchans & Escheuins de cette Ville, du 6. Octobre dans les Registres de leur Secretariat, & seroit peut estre ietter nostre Censeur dans la confusion, de luy demander, si la Theriaque qu'il alla debiter en Allemagne auoit esté faite sãs suppositiõ des drogues prinses chés vn Marchãd Consulaire, & exhibées en public.

TEX

TEXTE DE L'ADVERSAIRE *fol.* 97.

I'ay veû des femmes en Italie auoir autour du col nud, & au bras des viperes pour ressentir plus de fraischeur, & vn nommé la Colombiere, Mandeur de la Communauté de cette Ville en mettoit dãs son vin lors qu'il vouloit boire plus frais en Esté, & en faisoit boire à ses amis sans aucun danger.

RESPONSE.

Voila pas vne belle preuue, fondée en l'experience de l'Autheur, & laquelle ne conclud autre chose, sinõ ce que maintenant i'ay dit auec Aristote: à sçauoir, que les viperes ont moins de chaleur actuelle que nous, c'est pourquoy nous les sentons fraisches; mais non pas qu'elles soient destituées de chaleur, soit actuelle, soit virtuelle en leur chair. Quant à ces deux histoires, la premiere est sem-

blable à ce que font ces Bateleurs d'Italie, desquels parle Matthiole, qui pour se produire au peuple admirables, paroissent en public sur des eschauffaux le col & les bras entortillés de viperes en façon de bracelets, sans qu'elles les mordent, & quand cela arriuoit, ils n'en receuoient aucun detriment. Or la fraude, selon Houel, consistoit en ce que les faisant continuellement mordre, le venin qui estoit sous leurs dens s'euacuoit, & en leur baillant de la paste, elle bouchoit les trous de leurs dens; ou ils leur iettoient de la saliue sur la teste, qui a la vertu d'assoupir leur venin; ou bien coupoient auec des ciseaux les vessies contenues au dessous des dens, afin qu'elles ne se remplissent plus de venin, ou bien les chassoient en hyuer.

Sur le 4. chap. du 6. lib. de Diosc.

Pourquoy les Charlatans ne sont pas mordus des serpens qu'ils maniët.

Quant à la seconde, c'est vne fable qui ressent plus le vin que l'huile,

&

& a esté sans doute bastie en quelque tauerne d'hõneur, comme à la Pomme de pin, ou au Lion d'or : car la vipere pour petite qu'elle fut ne pouuoit estre contenue dans vn de nos verres. Mais peut estre qu'il estoit, me repliquera-t'on, aussi grand que la couppe d'Hercule, laquelle Alexandre le grand ayant beuë dans vn festin, en mourut au recit de Plutarque : Et n'est pas croyable que la vipere qui est friãde du vin, ne piquast ceux qui voudroient boire dans la coupe, ainsi qu'il arriua au recit de nostre Censeur, à vn Louys Piç chasseur de viperes à Poictiers. *fol.* 81.

SECONDE PARTIE Apologetique,

OV LE SECOND PARADOXE de mes Paralleles est defendu contre diuers Textes de l'Aduersaire.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *fol.99.*

D'ICY *ie tire vne grande preuue que le liure à Pison n'est pas de Galien: premierement, parce que plusieurs doctes Escriuains de cette matiere (comme remarque Catelan) estiment que du temps de Galien on n'employoit point à Rome d'autres viperes que celles qui venoient d'Afrique par mer, qui demeuroient plusieurs semaines en chemin.*

RESPONSE.

I'auois rapporté vn passage de Galien à Pison, pour preuuer qu'on ne doit

doit pas garder les viperes dauãtage de deux iours : il me repart qu'on les faisoit venir par mer d'Afrique. Ie respons, qu'il n'est pas bon Galeniste: car Galien defend de prendre pour l'vsage de la Theriaque les viperes de Lybie, ou proche des lieux maritimes; parce qu'elles ont leur chair salée, & loüe celles d'Italie pour estre plus tẽperées, & voicy ses propres mots parlant de la difference des viperes & des dipsades : *Verùm eas quæ iuxta mare, atque in locis degunt salsedinem habentibus carnem obtinere salsam : ac proinde in Lybia talium esse ingentem prouentum: in Italia verò propter regionis humiditatem non inueniri.* Puis apres il adiouste: *Cæterùm tutissimum est cauere ne in huiusmodi regionibus viperas venemur, seu ad vsum, seu ad medicamenti præparationẽ, quale est & hoc præclarum, quòd Medici propè omnes Theriacam appellant.* Et au liure premier des Antidotes ch. 20. &

l. 11. de la faculté des simples medicamens, c. 2

30. il ne veut pas qu'on prenne pour la confection de la Theriaque des viperes chassées au cœur de l'esté, & aux iours Caniculaires ; parce que l'extreme chaleur de ces saisons dessechant leur chair excite la soif. Or est-il qu'en Afrique en tous les temps conuenables à la chasse des viperes la chaleur est extreme: c'est pourquoy selon la sentence de Galien, les viperes d'Afrique ne sont receuables pour la composition de la Theriaque.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *fol.*101.

Et Marcus Oddus le confirme, disant: Hæ per mensem & vltra absque cibo & viuunt & rectè se habent.

RESPONSE.

Il ne faloit ja emprũter cette preuue de Catelá, vn des grands Theriaqueurs de France, quoy que biẽ meritãt de la Pharmcie, qui se sert de ce passage de Marcus Oddus cõtre l'inten

tention de l'Autheur : car lors qu'il tient le susdit discours, il veut faire entendre que les viperes demeurans dans leurs tanieres, & ayans peu de chaleur naturelle, sans aucune lesion de leur vie peuuent long temps supporter la faim, digerant en hyuer les alimens qu'elles ont prins auparauāt. Et pour verifier son dire, il met en ieu le cheual, l'homme, le chien, lesquels estās animaux doüés d'vne plus grande chaleur, ne peuuent sans comsomption de leur propre substāce & perte de leur vie, endurer vne longue faim : Et quand il parle du temps auquel il les faut chasser pour estre employées à la Theriaque, il veut qu'auparauant elles soient repeuës de semence verte, & repris l'embonpoint perdu par l'abstinence de l'hyuer ; & voicy ses termes expliquant les Vers d'Andromachus : *Non enim confestim eas capiendas iubet cumprimum è cauernis*

exeunt: sed iam diu post horridam hyemem cùm viridi pascuntur semine, quasi inferat ipse, vt & Galenus interpretatur, cùm deperditam carnem reassumpserint ob diuturnam hyemis inediam: & m'estõne comme son Pedagogue Medecin luy cõseille d'errer auec Catelan ; mais ses Oracles cessent depuis la mort du grand Pan.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *f.* 119.

Tous ceux de la Prouince sçachans que i'ay esté le premier à recouurer auec grand soing & despense les viperes Lyonnoises, que i'ay presentées & mises en trochisques.

RESPONSE.

Cette inuẽtiõ est si peu vtile au public, que ie l'estime ne meriter guieres moindre recompense que celle qui fut donnée autrefois à celuy qui treuua le medicament hæmogogue chés Galien ; & puis asseure qu'il ne

l. 1. de la faculté

se

ſe vanteroit pas de ſon inuention, ſi on practiquoit à Lyon la rigueur des Citoyens de Locres, auſquels n'eſtoit permis introduire aucune nouueauté, ſinon en ſe preſentant en eſtat de criminel, afin que ſi la nouuelle propoſition eſtoit reprouuée du peuple, la memoire fut auſſi eſteinte auec la vie du propoſant. Et à dire vray, depuis qu'on a employé en la compoſition de la Theriaque les trochiſques des viperes Lyonnoiſes, on a veu s'engendrer dans icelle des vers. Que ſi elles eſtoient bonnes, elles deuroient empeſcher la generation de cette vermine.

des ſimples medicamës, ch. 6.

Mais l'ambition de paroiſtre par deſſus ſes Collegues, n'aueugla pas ſeulement de ſa fumée le Medecin Menecrates, qui ſe faiſoit appeller Iuppiter, puiſque ce Cenſeur l'eſt autant, qui s'attribue l'inuention d'où la ſanté publique depend, &

comme vn autre Psaphos Athenien acheteroit volontiers des oiseaux, afin qu'en les apprenant à mentir, ils publiassent, Vn tel est l'Æsculape François.



TROISIEME PARTIE Apologetique,

OV LE TROISIEME PARADOXE de mes Paralleles est defendu contre le texte de l'Aduersaire.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *fol.126.*

NOSTRE *grande Serpentaire ayant les marques & condi- tions que les Autheurs attri- buent à la vraye Serpentaire, il faut conclurre aßeurément qu'elle empeſ- chera les morſures des ſerpens ſi celle de Candie l'a fait. Mais i'eſtime que Galien l'a dit apres les autres, ayant ſuiui l'opi- nion des anciens : car s'il eut experimenté la vertu de cette plante pour empeſcher la morſure des ſerpens, ſans doute il l'auroit marqué en quelque endroit de ſes œuures auec plus de particularité.*

RESPONSE.

Ie luy veus faire voir que c'est faute d'estude, ou bien foiblesse d'esprit de mettre en doute, que le suc de la grande Serpentaite du Leuãt empesche la morsure des viperes ou serpẽs: puisque c'est le sentiment de Dioscoride [a], qui dit que s'estant frotté les mains de ces fueilles, ou ayant arraché sa racine, il n'a esté blessé des viperes. Pline [b] est de cet aduis, disant, Que si on l'arrache au croissant de la Lune lors que l'orge meurit, qu'elle a la vertu de chasser les serpẽs. Et si l'Arum, selon l'Autheur cité, a cette proprieté de chasser par son odeur, lors qu'on le brusle, les serpẽs, mais principalement les aspics; voire qu'ils fuyent ceux qui s'en sont frotté, ie puis inferer que la Serpentaire a le mesme effet, puisque selon Galien [c] elle est semblable à l'Arum, sauf qu'elle

a *l.2.ch. 160.*

b *li. 24. ch. 16*

c *li. 16. de la fa-*

qu'elle est plus acre, & plus amere & plus chaude, & de substance subtile: mesme [d] est de cette opinion, & adiouste, qu'elle fait non seulement fuir les viperes, mais aussi les vers venimeux; Tragus [e] à la mesme croyance.

Ie fortifieray les authorités de la raison: car le medicament qui empesche la putrefactiõ, empesche aussi la morsure des animaux veneneux. Or est-il que la serpentaire empesche la putrefaction selon Galien, qui dit, Qu'en couurant vn fromage humide des fueilles d'Arum, qu'on le conseruera de pourriture, tant à cause de sa siccité que de son amertume, que tous les animaux veneneux fuyent, comme l'Auronne, le Citron & autres, voire mesme l'odeur. Donc quiconque sera frotté de la Serpentaire ne pourra estre mordu des viperes, ni d'autres serpens: Donc ie conclus que

cultés des simples medicamens, ch. 106.

[d] l. 2. des medicamẽs purgatifs, c. 24.

[e] l. 2. des plantes, ch. 81.

la Serpentaire du Leuant empeschãt la morsure des serpens est plus excellente que la Lyonnoise, qui est destituée de cette vertu.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *f.* 130.

Au moins il ne l'osera nier du Camepytis ; car selon l'Autheur de la Theriaque à Pison, qu'il aime tant, & cite si souuent, il croist en plusieurs endroits de meilleure odeur qu'à Crete.

RESPONSE.

Ie repars premierement, que nostre Censeur a mal leu Galien : car ce passage qu'il cite ne se treuue pas au liure à Pison, ains au premier des Antidotes chap. 23. & 30. Secondement, qu'encor que le Camepytis se trouue dans Rome quelque fois plus excellent en odeur & saueur que celuy de Crete : que toutefois Galien, ni ceux qui dispensoient la Theriaque pour
les

les Empereurs, ne s'en seruoient pas pour deux raisons. La premiere, que cette excellence n'estoit que casuelle, & lors seulement que la constitution du prin-temps n'estoit pluuieuse, ains seche & semblable à celle d'vn esté. La seconde, Galien prefere tousiours le Camepytis champestre à celuy qui seroit cultiué. Or est-il que celuy qui se treuuoit à Rome estoit cultiué, & celuy de Candie champestre, & que mesme on adioustoit sur le papier qui l'enueloppoit le mot de Champestre ; parquoy il se sert du Candiot plustost que du Romain.



QVATRIEME PARTIE Apologetique,

OV LE IIII. PARADOXE de mes Paralleles est defendu contre diuers Textes de l'Aduersaire.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *fol.135.*

LORS *que la Theriaque est somnifere, elle n'a pas grande vertu alexitere pour guerir la morsure des viperes, au moins dés le commencement on donne de la Theriaque vieille, non pas de la recente, ainsi que i'ay veu practiquer, afin que par sa vertu incrassante elle empesche que le venin n'entre dans le corps, & par sa vertu alexitere & diaphoretique, elle repousse le venin au dehors.*

RESPONSE.

Le sieur Aduersaire pour vn grād faiseur

faiseur de Theriaque, & qui veut passer pour tel, montre d'en sçauoir mal les vertus, lors qu'il dit que la Theriaque recente n'est pas alexitere : car estant narcotique iusques à dix ans, ainsi que luy-mesme asseure, il s'en- *fol. 134. & 139.* suiuroit qu'elle n'auroit qu'apres ce tẽps là la vertu de guerir la morsure des bestes veneneuses. Pour repreuuer cet erreur, ie me seruiray de l'authorité de Galien [a], où il dit que la *[a] L. à Pison, c. 24.* Theriaque est en sa plus grande valeur contre la morsure des animaux veneneux & poisons, principalemẽt l'an cinquiéme & sixiéme de sa composition.

Syluaticus [b] est de cet aduis, & croit *[b] l. 1. ch. 11.* que la Theriaque recente est plus excellente cõtre les venins que la vieille ; attendu que cette vertu procede de la forme qui resulte de la mixtion de plusieurs medicamens : ce qui est recogneu par l'experience, veu aussi

que nous ne pouuons reduire les actions des formes à leurs cauſes. Il eſtime qu'on ne peut rendre raiſon pourquoy la Theriaque recente, eſt plus alexitere que la vieille, rapportant cette proprieté à vne qualité occulte.

c *l. 3. ch. 33.* Maranta [c] toutefois nous fournit quelques argumens pour la demonſtration de cette verité. Le premier eſt, que les qualités des medicamẽs, deſquels la Theriaque eſt compoſée, ſont plus eminentes au commencement de leur compoſition qu'au reſte de leur durée, n'ayans pas encor eſté ſurmontées par leurs contraires, ni leur vertu euaporée, ou leur chaleur naturelle alterée par l'ebullition qui ſuruient en leur fermentation.

Le ſecond eſt, que la chair des viperes qui eſt la baſe de cette compoſition, plus elle eſt recente, plus elle a de vertu, ſoit par ſympathie d'attirer

&

& surmõter par l'aide des autres medicamens meslangés, le venin en l'appliquant exterieurement, ou le chasser auec les autres humeurs de la circonference au centre, en le prenant par la bouche. Appuyé donc de ces authorités & raisons, ie puis bien asseurer que la Theriaque recente est plus alexitere que la vieille.

I'appelle la Theriaque recente auec Syluaticus celle qui a six mois apres sa composition pour le moins, ou pour le plus vn an ou deux, iusques à ce que l'entiere fermentatiõ, que Galien nomme Coctiõ soit faite, laquelle est paracheuée enuiron l'an douziéme de sa dispensation : & alors elle est en sa force & vigueur contre les venins ; & par apres elle va diminuant iusques en l'année trentiesme & trente-sixiéme, qui est l'aage de son adolescence & virilité : Et depuis ce temps là iusques à l'an soixan *Diuers effects de la Theriaque selon ses diuers aages.*

xan

xantiéme, elle n'a que peu ou point de vertu alexitere : toutefois on s'en peut seruir aux autres maladies où la malignité n'est pas si grande, & par apres s'ensuit son extreme vieillesse, où elle reste sans effects & sans vertu.

Que si on me demande pourquoy ie ne qualifie son enfance aussi tost apres sa mixtion : ie diray que la Theriaque est vne certaine forme specifique qui resulte de l'vnion & meslange reciproque de plusieurs medicamens par l'action & reactiō mutuelle de leurs facultés, laquelle pour s'accomplir a besoin du temps. Car ne voyons-nous pas la grande Athanasia au recit de Mesué, qui n'est cōposée que d'vne douzaine d'ingrediens, n'estre en vsage qu'apres six mois, & le Philonium qu'apres vn an selon Syluius sur le Commentaire de l'Autheur cité, encor bien qu'il

Definitiō de la Theriaque.

ne

ne ſoit fait que d'vne huictaine de ſimples. Parquoy i'eſtime que la Theriaque qui eſt compoſée de pluſieurs & excellentes drogues, afin que leur faculté ſe puiſſe plus parfaictemẽt incorporer a beſoin du moins de ſix mois, ou au plus d'vne année ou deux, à raiſon de la chaleur du lieu & de la ſaiſon où elle eſt compoſée, auant qu'elle puiſſe acquerir la forme ſpecifique de Theriaque.

Que ſi on nous obiecte que la Theriaque eſt narcotique à cauſe de l'Opium, & que par ſa froideur en engourdiſſant les ſens, ſon vſage eſt nuiſible: Ie reſpondray que la force de l'Opium eſt corrigé & emouſſé en la fermentation, par la miſtion des correctifs, & qu'il y eſt adiouſté en ſi petite quantité, qu'il ne ſçauroit nuire, ne ſe retrouuant ſur chaque dragme de Theriaque qu'vn grain d'Opium, & Galien [a] confirme

[a] 1. *des Antidotes, c.* 2.

mon dire, recitant que l'Empereur Antonin en vsant tous les iours de la Theriaque recente, rendit son corps à l'espreuue de tous venins : d'où ie m'estonne grandement de l'Autheur de l'Antiparallele, qui dit, que la Theriaque vieille est incrassante:car Maranta & Syluaticus nous apprennent, que comme telle elle rend nostre corps transpirable, qui est vn effect de chaleur bien eslongné d'incrasser, faisant par son incision & attenuation exhaler le venin par toutes les parties de nostre corps: Et si cet Apotiquaire auoit feuilleté Galien, comme il auouë ne l'auoir pas
fol. 135. fait, il auroit appris que la Theriaque n'est incrasáte que les premiers mois de sa composition, (rapportant pour preuue de ce dire Galié au cinquiémé de la Methode c.13.) l'histoire d'vne Dame Romaine malade d'vn crachement de sang, causé par vn

vn catarrhe, laquelle il guerit en luy donnant de la Theriaque de quatre mois, qui en cet aage seulement, sans attendre plus d'antiquité, a la vertu de prouoquer le sommeil, dessecher les fluxions & legerement les incrasser.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *f.* 143.

Mais s'il a bonne memoire de ce qu'il escrit en son liure, & de ce que Galien a fait & laissé par escrit, il cognoistra que les Apotiquaires de Lyon ne font aucune faute s'ils substituent quelques drogues les vnes aux autres; l'experience ayant fait voir le grand profit que reçoiuent les malades par l'vsage des Theriaques Lyonnoises; ce que nous auons remarqué cy deuant, & preuuons du feuillet 42. *de son Paralle-le, où il dit que Gal. l.* 1. *des Antidotes, ch.* 2. *defend d'adiouster ni diminuer aucun de ces ingrediens. Mais il ne dit pas qu'en cet endroit il aye defendu de substituer les dro-*

gues les vnes aux autres: marque asseurée que Galien n'a pas estimé estre absolument necessaire pour faire vn bon Theriaque de substituer quelques drogues les vnes aux autres.

RESPONSE.

C'est vne action de charité de corriger les defaillans: ie veux practiquer cette vertu enuers le sieur Inuectiuant, afin que par la multitude des substitus il ne fasse plus de Diatessaron en place de la Theriaque: car ie luy feray voir qu'on ne sçauroit se seruir de substitus sans alterer sa faculté.

Premierement, selon Marcus Oddus, pour substituer vn remede à l'autre, il faut qu'il aye ces trois conditions, qu'il soit de mesme genre, de mesme substance, & en semblable degré, tant de ses premieres, secondes & troisiémes qualités. Comme

par exemple, s'il manque vne racine qui ſoit molle, dure, froide, ou chaude, aſpre, ou vnie, & qui aye quelque vertu alexitere, hepatique, cephalique, il faut ſubſtituer vne autre racine de ſemblable ſubſtance, qualité & faculté. Or eſt-il que ſelon Auicenne, au rapport de Maranta, Dieu ayant donné à chaque indiuidu ſon temperament, il eſt impoſſible d'en retrouuer vn autre qui luy ſoit ſemblable en toutes ſes qualités. Parquoy ie conclus qu'on ne peut mettre vn medicament en defaut de celuy qu'ordonne Andromachus, ſans alterer la Theriaque en l'vne de ces trois façons. La premiere, en ſa conſiſtence; car ſi le ſubſtitut eſt trop dur, ou trop mol, elle ſera ou plus ſeche, ou plus humide: ſi trop ſeche, ſa vertu s'exhalera, ſi humide, elle ſe moiſira.

La ſeconde, en la proportion des

vertus & facultés de ces ingrediens: de maniere qu'il arriuera que le medicament substitué se trouuant foible, ne pourra emousser, ni rabatre la vertu d'vn plus puissant: il dõnera son goust, son odeur, & en suitte sa faculté à toute la composition, ainsi que raconte Maranta auoir veu à Naples chés vn Apotiquaire de grãd credit, vne Theriaque qui auoit le goust & l'odeur du Castoreum, duquel la vertu auoit preualu contre des autres medicamens substitués & foibles. Et Galien, liure à Pison, rapporte semblables histoires de l'Opiũ, de la Myrrhe, Safran, Galbanum, &c.

La troisiéme, en leurs qualités particulieres, specifiques & alexiteres; & pour la mieux expliquer, ie me seruiray de l'exemple du Calamus odoratus, rapporté par Marcus Oddus, lequel estãt de parties subtiles, chaud & sec au second degré, aromatique,

doüé d'vne legere amertume, & faculté astringente, deterſiue, & reſiſtante aux venins, & propre à prouoquer les vrines & les mois: & ne ſe retrouuans, il eſt neceſſaire de mettre en ſa place vn autre medicamēt, qui aye en blot toutes ces facultés. Que s'il en manque vne., vous fruſtrés l'Autheur de ſon intention,& de l'effect qui deuroit reüſſir. Que ſi elle eſt alexitere, vous affoibliſſés cette vertu: de ſorte que la Theriaque reſte inutile contre le poiſon:car eſtant faite auec quantité de ſubſtitus; c'eſt pluſtoſt vn chaos de medicament qu'vne Theriaque: parquoy Galien diſoit ,qu'il faloit ſuiure l'ancienne deſcription ſans rien changer.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE.*fol.*145.

Galiē n'a-il pas fait vn liure de Subſtitutis, *& auſſi Syluius tres-docte Medecin, duquel aſſés mal à propos il ſe ſert* *pour*

pour descrier la Theriaque Lyonnoise. Galien luy-mesme en la composition de la Theriaque conseille de doubler la dose de la canelle, pour la substituer au vray cinnamome, laquelle il estimoit estre de differente espece. Il n'impreuue pas qu'on mette en place du Persil Macedonien quelque autre sorte de Persil, & au cinquiéme, De sanitate tuenda, *il veut que si l'on ne peut recouurer le miel Cecropiẽ, ou l'Attique, qu'on se serue d'vn autre, pourueu qu'il soit bon & bien conditionné.*

RESPONSE.

Pour authoriser ses substitus, il met en auãt trois raisons, lesquelles apres m'auoir ouy, vous condamnerés au billon comme estant de bas alloy.

Quant à la premiere, ie respons que ce liure *De substitutis*, n'est pas de Galien; parce qu'en iceluy il est fait mention des fruicts des Anacardes, qui estoient incognus à Galien, & là sont

ſont ſuppoſés des medicamẽs les vns aux autres de differẽte qualité; comme l'Agaric à l'Euphorbe, au Serpolet le Potamogeton ; & que l'Autheur ne parle de ſubroger vn medicament à l'autre, qu'à raiſon d'vne ſeule qualité : comme ſi vous deſirés auoir vn medicament corroſif,&que ne trouuiés point de l'Orpigment, il vous enſeignera de prendre le Sandaracha : Et luy-meſme rendant raiſon pourquoy il à compoſé ce liure, il dit, que ſe treuuant en Alexandrie, il fut prié de voir vne Dame qui periſſoit d'vne perte de ſang ; & ayant demandé pour la guerir l'herbe dite Lyſimachia , & ne s'en retreuuant point, il prit de la ſemence d'Acacia, qui a la meſme vertu que la Lyſimachia d'arreſter le ſang par ſon adſtriction. Or eſt-il qu'il ne s'agit pas en la Theriaque de ſubroger vn medicament, non à raiſon d'vne ſeule de

ſes facultés, mais de toutes: parquoy cette raiſon ne conclud rien contre nous.

Et quant à Syluius, ie ſouſtiens qu'il eſt cité à faux: car en ſon liure *De ſubſtitutis*, qu'il intitule *Quid pro quo*: il dit hardiment, qu'il fait plus d'eſtat non ſeulement de la Theriaque: mais auſſi de toutes autres compoſitions faites auec leurs propres & legitimes ingrediens, qu'auec ceux que nous ſommes contrains d'vſer à leur defaut. Car cõme l'œil du maiſtre profite mieux au cheual que le bon traictement du palefrenier, & que le veſtige du pied du maiſtre engraiſſe plus la terre que le trauail du laboureur. Auſſi les vrayes drogues rendent la compoſition meilleure, & plus excellente que non pas les ſubſtitus, qui changent le naturel effect de la compoſition.

Quant à la ſeconde raiſon, ie dis que

que la Casse ne peut estre substitut du Cinamome en doublãt son poids: car voicy l'eschec qui en arriue au dire de Maranta : c'est qu'en doublant le poids de la Casse, vous augmentés la dose des poudres arides; & par consequent il faut augmenter le miel : autrement vous ne sçauriés artistement former vos trochisques d'Hedicroï, & on sera cõtraint d'exhiber la Theriaque outre la dose ordinaire, ou elle ne fera aucun effet. De sorte que ie puis dire ce que disoit Quintus chés Galien [a]: Qu'en mettant le double de la Casse pour le Cinnamome, nous faisons comme qui mettroit en place du vin de Falerne, ou du pain blanc, le double de vin commun, ou de pain bis: car au lieu de profiter il nuiroit doublement. *Nota.*

[a] *l. 1. des Antido-tes, c. 28.*

Or de dire que les forces de deux personnes foibles iointes ensemble,

peuuent égaler celles d'vn troisiéme, qui seroit de beaucoup plus puissant, & que deux parties de Casse estant vn peu foibles, peuuent égaler en vertu vne partie de Cinnamome. Ie respons que la consequence n'est pas bonne : car puis que selon Galien, la meilleure Casse à peine peut égaler le moindre Cinnamome. Ie cõclurray que deux parties de Casse ne sçauroient auoir la vertu d'vne partie de bon Cinnamome, tel comme il est requis pour la Theriaque.

Finalement, il faut icy noter en passant, comme l'Aduersaire choppe lourdement, quand il dit que Galien a creu que la Casse estoit de differente espece auec le Cinnamome; veu qu'au liure cité, ch. 28. il dit que la Casse est d'vn genre si semblable au Cinnamome, qu'on le voit quelque fois naistre de la Casse, & qu'aux arbres entiers d'icelle on voit des

verges & houssines de Cinnamome, naistre des rameaux de Casse.

Quant à la troisiéme raison, ie dis qu'il n'a pas entendu le texte de Galien : car tant s'en faut qu'il ordonne de prendre du Persil de Macedoine, qu'il nóme Estreaticum, qu'au contraire il semble preferer celuy qui seroit d'vne autre contrée : parce que le Persil de Macedoine n'est pas adiousté à la Theriaque pour auoir quelque vertu contre le poison, & morsure des animaux veneneux:mais seulement pour corroborer l'estomach & soulager les hydropiques, lesquelles qualités se retreuuent aux Persils des autres contrées; & qu'estant plus amer que ceux des regions voisines, il rend la Theriaque plus amere, principalement s'il est employé recent.

Pour l'authorité qu'il allegue de Galien, ie la soustiens n'auoir pas *Au ll. de la con-*

utiõ a sã- .8. esté fidelement cirée, & estre mal adaptée, veu que Galien en ce lieu ordonnant vn regime de viure pour les vieillards; parle seulement du miel, qui seroit propre pour leur nourriture, mais non pas pour la cõposition des Antidotes; & encor prefere celuy d'Athenes à tous autres; Et lors qu'il discourt de l'election du miel pour la Theriaque, il veut qu'õ employe le miel qu'il nomme Thasium Hymettium, ou Atticum: que si on n'en peut recouurer, celuy des Cyclades, ou celuy qui sera en vertu semblable à l'Athenien sera bon: car il est de telle consequence pour la bonté de la Theriaque, que s'il n'est excellent, il la corrompt; comme il recite au septiéme chapitre du liure cité estre arriué autrefois, pour auoir employé vn miel Rhodien, qui la rendit vineuse.

TEX

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *f.* 173.

Ie m'eſtonne fort qu'il louë Galien de ce qu'il vſoit de la Theriaque pour deſſecher les vlceres des poulmons purulens, & rongeans, tels qu'ils ſe treuuẽt aux phtiſiques, procedure que ie n'ay pas veu auoir eſté encor obſeruée par aucuns des Medecins; mais il ne luy importe de la verité des authorités, pourueu qu'il s'en puiſſe ſeruir contre les herbes de ſa patrie.

RESPONSE.

L'eſtonnement, diſent les Philoſophes, procede ou d'ignorance, ou des choſes inopinées & extraordinaires. Mais au ſieur Inuectiuant, il procede de ces deux cauſes tout enſemble : car il ignore auec pluſieurs choſes, que Galien vſe de la Theriaque pour deſſecher les vlceres des poulmons; ce qui luy eſt vne practique familiere & ordinaire, comme il appert

pert au li. cinquiéme de la Methode, ch. 13. & 14. où il ordonne à vn ieune homme ayāt vn vlcere au poulmon, accompagné d'vne toux & crachemēs de sang, de la Theriaque de moyen aage, & raconte qu'auec ce remede il a gueri tous ceux qui se sont presentés, pourueu qu'il ne soit point arriué de phlegmon en cette partie.

Et sur la fin du 2. liure des lieux affectés, lors qu'il veut puissamment dessecher les vlceres des poulmons, apres auoir en vain tenté tous autres remedes, il conseille qu'on flaire souuent vn medicament qu'on appelle Hedicroum. Or est-il que s'il a le pouuoir de les dessecher par son odeur; à plus forte raison estant pris interieurement & entrant dans la cōposition de la Theriaque, il s'ensuiura qu'elle aura la faculté aussi de descher les vlceres purulens des poulmons; & au liure à Pamphilian, aux

reie

reiections ſanguinolentes & inueterées des poulmons ; leſquelles parce qu'elles ſont touſiours iointes à des vlceres purulens, il ordonne la groſſeur d'vne febue d'Ægypte diſſoute dans l'eau, où aura bouilli vn peu de racine de Symphytum, qui eſt excellente à deterger & conſolider les vlceres de la poictrine : & au liure à Piſon ch.23. il la commande en ſemblable maladie. I'allegue ce liure, parce que ſa doctrine eſtant conforme à celle de ſes autres liures, on a tort de le deſauoüer pour œuure legitime de Galien.

De dire maintenant qu'on n'a iamais veu par aucun Medecin obſeruer cette procedure, c'eſt paſſer les bornes de toute modeſtie : car il y a peu d'Autheurs qui ne s'en ſoient ſerui, & qui ne recommandent la Theriaque pour la deterſion & reünion des vlceres des poulmons. Entre au-

tres ie nõmeray Mercatus, la Frãboisiere, feu mon Oncle, qui l'exhiboit au crachement de sang auec la terre sigillée, & l'appelloit entre ses familiers son petit secret; & ie me suis serui heureusement de la Theriaque de Monsieur Colin, faite l'an 1620. auec la conserue de Symphytum.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *f.* 175.

Ie sçay bien qu'vn homme ayant pris deux dragmes d'Opium bon & bien choisi, ne sera preserué du sommeil par la grosseur d'vne Noisette de la Theriaque de dix ans susmentionnée, ni de celle qui se fait à Rome, ou ailleurs.

RESPONSE.

Ie pourrois biẽ dire de nostre Censeur ce que disoit Platon de Moyse ayant leu les liures de la Genese, que cet homme dit beaucoup de choses, mais qu'il ne les preuue pas. Il rebut-

te

te l'essay d'Aëtius. Mais il ne rapporte aucune raison de ce rebut : & toutefois ie montreray par raisons, & par auctorités cet essay n'estre impossible, comme il le croit, tant à cause que la dose de l'Opium est excessiue, & la vertu de la Theriaque trop foible.

Premierement ie desire faire voir que la dose de l'Opium n'est pas excessiue, veu que les medicamens qui tuent par leur froideur, ne sont mortels que par leur quantité, c'est le sentiment de Galien [a]. Car comme vne grande flamme ne se peut pas esteindre par vn peu d'eau qu'on y verseroit dessus, ni vn petit feu s'allumer en vne quantité de bois vert : de mesme la chaleur naturelle ne peut estre esteinte que par la froideur de l'Opium exhibé en vne dose extraordinaire.

[a] li. 4. de la faculté des simples medicamens, ch. 17.

Le subtil Ranchin au Traicté des

venins ſuit cette opinion, diſant que l'Opiũ n'eſt pas nuiſible, ſinon qu'on en donne vne ou deux dragmes. C'eſt pourquoy i'eſtime la doſe d'Aëtius n'eſtre pas exceſſiue, ordonnant par apres pour antidote la groſſeur d'vne noiſette de Theriaque. Que s'il n'en preſcriuoit que deux ou trois grains, ce ſeroit vn bien foible eſſay, la doſe de l'Opium n'eſtant proportionnée à celle de l'Antidote.

Secondement, c'eſt vne choſe aſſeurée que les peuples des Indes, d'Aſie, d'Afrique & de la Natolie, qui eſt la Grece ancienne, païs d'Aëtius, ſupportent l'vſage de l'Opium en plus grande quantité que les habitans de l'Europe: car en Athenes on donnoit à boire aux criminels vne pleine coupe de Ciguë, qui eſt plus froide que l'Opium. Et Belon en ſes Obſeruations, raconte que les habitans de ces contrées là mangent depuis vne

drag-

dragme iuſques à deux d'Opium, ſans qu'il leur arriue aucun accident; ains qu'au contraire ils deuiennent plus hardis, meſpriſant (tant que la vertu dudit Opium dure) les hazards de la guerre.

Garcias du Iardin, & Chriſtophle de la Coſte, recitent que les peuples des Indes ne ſe peuuent paſſer de l'vſage de l'Opium, ſans vn peril euident de leur vie, & en prennent depuis vingt grains iuſques à cinquante: & ce qui eſt plus admirable, c'eſt qu'il rapporte que le Secretaire de Nixamoxa eſtoit couſtumier d'en prendre la peſanteur de dix dragmes. Il ne ſe faut pas donc eſtonner ſi Aëtius verſé en la cognoiſſance de ces contrées, & conſiderant la compoſition des habitans, ordonne pour faire l'eſſay de la Theriaque deux dragmes d'Opium.

Troiſiémemẽt, pour luy oſter tout ſcrupule que l'eſſay d'Aëtius ne ſoit

receuable, ie luy preuue que la Theriaque sert d'Antidote à l'Opium: car si le Castoreum selon Dioscoride en a le pouuoir, & si le vin de Lesbos à cause de sa chaleur est vn remede tres-souuerain, ainsi qu'asseure Galien [a], d'auoir gueri vn quidam, qui estoit desia tout refroidi, ayant ordonné qu'il en beut abondamment. Ie puis bien conclurre auec Matthiole & Ranchin, que la Theriaque, qui est plus chaude ni que le Castoreum, ni que le vin qui entrent dás sa composition, a le mesme effect.

a li. 3. de la faculté des simples medicamens, ch. 19.

Que s'il estime que la grosseur d'vne Noisette ne soit pas vne dose suffisante, & proportionnée à celle de l'Opium, qu'il suiue le conseil de Galié [b], qui aduouë, que pour la preseruation vne dragme suffit. Mais pour la curation s'il est necessaire, il double, triple, quadruple, quintuple la dosé non seulement vne fois, mais deux

b l. 1. des Antidotes, c. 1.

par

par chaque iour, & s'il practique ainsi (la Theriaque estant bonne) l'essay luy reüssira mieux que celuy de l'Hostel Dieu, en donnant deux dragmes de sublimé à vn chien.

C'est vn pur abus d'asseurer, ainsi que les Interessés ont asseuré à Mrs les Recteurs, que la Theriaque ne se peut esprouuer sinon apres dix ans: parce que sa faculté somnifere dure iusqu'à ce tẽps là; veu que i'ay monstré cy deuant que la Theriaque est en sa vigueur cõtre toute sorte de venins depuis enuiron six mois, vne année ou deux, iusques à douze: Et veritablement elle n'est pas tant somnifere; voire mesmes aux premiers mois de sa composition, ainsi que croit l'Autheur de l'Antiparallele: veu que nous lisons au premier des Antidotes, chap. 26. que l'Empereur Antonin ayant treuué vne Theriaque à son goust, sans vouloir attendre son entiere

tiere coction, commença d'en vser deux mois n'estans pas escheus depuis sa premiere dispensation sans receuoir aucunes incommodités.

Mais ie voy bien où tout ce beau discours de l'Aduersaire aboutit; c'est qu'ayant sollicité n'agueres vne dispensation de Theriaque dans l'Hostel Dieu; afin d'autoriser ses trochisques de viperes Lyonnoises, preuoyát que si on l'espreuuoit elle seroit recogneuë inutile & frauduleuse, il tasche d'en diuertir l'essay par la longueur de dix années qu'il propose.

TEXTE DE L'ADVERSAIRE. *fol.189.*

Et puis il dit en tous lieux, qu'il veut charitablement exercer & retrancher le superflu, & sur tout des cordiaux qui sont de prix, luy qui se dit Docteur de Montpellier, ce qu'il n'a pas pourtant apris en vne telle Eschole, & au contraire veut imiter ses Maistres de Paris. J'ay l'honneur d'en cognoi

cognoiſtre, & d'auoir practiqué ſous eux, non point dans cet erreur telle qu'il clabaude par tout.

RESPONSE.

Plutarque recite qu'vn certain criminel eſtoit tellement trauaillé de ſyndereſe, qu'il ne pouuoit ſupporter les doux gazouillis des Hirondelles nichées en ſa maiſon : parce, diſoit-il, qu'elles luy reprochoient en gazouillãt ſon mesfait. De meſme ceux qui ſont bourrelés en leur conſcience, pour abuſer des cardiaques, dient que ie declame contre iceux, bien que i'en ſois du tout eſloigné.

Mais d'autãt que telles gens craignent puiſſamment que ie ne die la verité ; la ſyncerité de laquelle i'ay touſiours aimé de produire contre tous les obſtacles du mandit intereſt ; ie declareray encor icy, & deſcouuriray mon ſentiment touchant l'v-

ſage des cardiaques d'ans l'Hoſtel Dieu, que i'eſtime y deuoir eſtre fort rare & peu frequent pour pluſieurs conſiderations.

La premiere, parce que ſuppoſant qu'il ne faut pas meſler les alimens auec les cardiaques, afin de n'interrompre leurs effects, & que les pauures ſont la pluſpart incontinens de leur bouche, & qu'il eſt difficile de les pouuoir aſſubiectir à vn regime de viure, & les empeſcher s'ils ſont preſſés de ſoif, ou d'appetit de boire ou de manger; i'ay iugé (pour telles cauſes) les confections cardiaques dans l'Hoſtel Dieu quaſi inutiles, & leur diſpenſation quaſi ſuperflue: De maniere qu'en les retranchant, la boutique de la Pharmacie ſe peut entretenir à beaucoup moins de frais.

La ſeconde, entre tous les cardiaques, celuy eſt eſtimé le plus excellent, duquel la vertu eſt pluſtoſt portée

tée par toutes les parties de de nostre corps, qui cõserue plus puissãment la faculté vitale, & restaure plus promptement la dissipation des esprits. Or est-il que ces intentions sont parfaictement accomplies par ce genre de viure, appellé par Galien & Hippocrate *Plein*, cõme sont les œufs mollets, qui sont au recit de Galien [a] plus nourrissans & moins chargeans l'estomach que nul autre aliment, les consommés, les viandes de bon suc; voire mesme le vin, lequel est recommandé au 12. de la Methode chap. 4. & au 2. à Glaucon pour vn excellent cardiaque, l'ordonant aux syncopes procedantes d'vn flux de vẽtre, & de l'erosion de la bile; & adiouste, que si ce remede ne sauue les malades qu'ils sont desesperés, partant les susdits alimens estans de facile concoction, fournissent vne prõpte matiere pour la restauration des esprits, & conser-

[a] *Sur le Commẽtaire du 4. aphor. de la 1. section.*

uation de la faculté vitale sont plus cardiaques & plus propres aux pauures de l'Hostel Dieu, infirmes le le plus souuent d'inanition, que les confectiōs cardiaques qui ne restaurent par leur nourriture si promptement les esprits, comme les alimens contenus sous le gēre de viure plein, qui sont aussi tost distribués que pris.

Troisiémement, si les cardiaques confections estoient necessaires en l'Hostel Dieu, ce seroit aux fiévres ardentes, bruslées & malignes: & toutefois l'oxicrat est de moindre despéce & plus vtile; parce que l'essence de ces maladies consiste en vne chaleur, soif excessiue, & insigne putrefactiō. Or est-il, selon Galien[a], que le vinaigre rafraichit puissamment, & estant grandement penetratif & desiccatif, & l'eau extrememēt humide: il tempere par sa froideur la chaleur, appaise par son humidité la soif, & resiste par

[a] *li.1.de de la faculté dee simplss medicamens, ch. 32.*

par sa siccité à la putrefaction, conseruant en son entier les fruicts ou fleurs qui y sont mises, comme nous voyons aux compostes. Au contraire les confections cardiaques, comme le Diamargaritum frigidum, Confection Alkermes eschauffent plustost qu'elles ne rafraischissent, & ne peuuent comme le vinaigre preseruer les autres choses de corruption.

Quatriémement, il n'y a rien de si pernicieux aux malades de l'Hostel Dieu, que le commũ & frequent vsage des Epithemes, appellés de Galien [a], Cataplasmes, veu que leurs corps estans impurs, ces Epithemes estans appliqués sur le cœur, ou sur le foye, ont souuent excité des phlegmons: parce que leur espoisseur empeschant la transpiratiõ de la partie, ils l'eschauffent, & la chaleur attirée sur icelle, attire en façõ de ventouses les humeurs superflues & corrompues, d'où

[a] 11. de la methode, c. 4.

d'où s'ẽsuit biẽ souuẽt la mort. Ie rapporterois plusieurs autres raisons tirées de Galien, si ce n'est qu'on croiroit que mon intention a esté plustost de descrier les cardiaques, que de me iustifier, & declarer synçerement les abus qui se commettent à l'insceu de Messieurs les Recteurs; à deux desquels pour la descharge de ma cõscience, apres auoir assisté à ma visite, i'ay montré au mois de May dernier, en moins d'vne heure pour vne sõme notable de syrop, ou autres cõpositions inutiles & surannées, en faisant la reueuë d'vne partie des drogues de la boutique de la Pharmacie de l'Hostel Dieu. De maniere que ces Messieurs estonnés d'vn si grand desordre introduit par les Interessés, desisterẽt de dresser le memoire qu'ils auoient commencé, croyans n'y pouuoir si tost remedier.

Ie laisse maintenant à iuger au Lecteur

ẞteur de toute cette Apologie, si les bien-faits apparens de celuy qui se dit tant obliger les pauures par sa pauure Theriaque, & le publie partout, ne sont point semblables aux sacrifices de Promethée chés Hesiode, qui ayant despouillé les bœufs de leur chair, reuestoit artistement les os de la peau, & puis les sacrifioit à Iuppiter ; ou si ses vœux ne ressemblent point aux prieres d'Autolicus ; qui aux plus grands efforts de ses vices, faisoit cette requeste à Mercure : Fais, ô Dieu, que mes interests semblent charité, & mes dissimulations foy & bonne conscience. A cette cause lors qu'il desiroit expier ses delicts par oblations & offrandes, il les faisoit porter au temple de son idole dans des vaisseaux, ausquels estoit grauée l'effigie du Soleil, laquelle il estimoit assés puissante pour purifier ses actions prophanes.

PARA



PARADOXE I.

DE L'ELECTION ET QVANTITÉ DV VIN pour la Theriaque.

IE DIVISE EN CINQ PARTIES ou Sections ce Traicté : En la premiere, ie parle du vin de Falerne : En la seconde, des qualités qui sont selon Galien requises au Vin, qui doit estre substitué à celuy de Falerne en la composition de la Theriaque : En la troisiéme, pourquoy on y adiouste du vin : En la quatriéme, de la quantité qu'on doit employer : En la cinquiéme, ie montre que le vin de ce païs ne peut estre substitué à celuy de Falerne, ains seulement celuy de Candie, ou autre semblable.

SECTION I.

Du Vin de Falerne.

L'ELECTION du Vin pour la bonne Theriaque est singulierement necessaire : car bien qu'il

ſoit excellent en ſoy : toutefois meſlé auec d'autres medicamens, ſouuent il s'aigrit & corrompt l'Antidote [a].

[a] *Gal. l. 1. des antid. c. 10.* Andromachus le Pere ſe ſeruoit de Vin vieil, mais il ne ſpecifie pas quel. Damocrates & l'Autheur de la deſcription de la Theriaque en Vers heroïques, & Galié en pluſieurs lieux du liure cité, veulent qu'il ſoit de Falerne, non tant pour eſtre chaud, & doux, qu'auſſi parce qu'il faloit eſlire vn Vin comme celuy de Falerne, qui fut puiſſant, & qui peût ſe conſeruer vn long temps ſans ſe corrompre : ce qui ſe preuue par l'Autheur [b] cité, où faiſant vne enarration de la bonté & excellence de pluſieurs vins, il compare en bonté le Vin vieil de Surrento au Vin de Falerne : parce que l'vn & l'autre n'eſtant en boiſſon qu'enuiron l'an vingtiéme de ſa recolte, perſeueroit par apres long téps en ſa bonne qualité, & ne deuenoit

[b] *Ch. 8.*

que

que difficilement amer en sa vieillesse.

Mais puis qu'à present on ne cognoit le Vin de Falerne que de nom; & que mesme au recit de Galië ch.30. il ne croissoit qu'en vn petit coin d'Italie, & selon Pline proche Capouë, & en si petite quantité que les Marchans qui en faisoient traffic par les Prouinces de l'Empire Romain, n'en pouuans recouurer suffisamment, le falsifioient, il a falu substituer vn Vin semblable au Vin de Falerne.

SECTION II.

Des qualités, selon Galien, requises au Vin qui doit estre substitué à celuy de Falerne en la composition de la Theriaque.

POVR le bien choisir, il est necessaire de se ressouuenir des diuerses sortes de Vin, enseignées par

Galien [a], suiuant lesquelles nous recognoistrons la vertu, la bonté, ou le vice de tous les Vins, desquelles il constitue six differences.

[a] *Au cõmentaire du 3. liu. de la maniere de viure aux maladies aigues.*

La premiere se prend de la couleur, selon laquelle il est blanc ou noir, ou iaunastre, ou pasle, ou rouge, ou de couleur mitoyenne; comme du rouge ou du noir meslé auec le blanc.

La seconde, de sa consistence espesse ou claire, & transparente comme eau, ou mitoyenne entre icelles.

La troisiéme, du goust qui est ou doux, ou aspre, ou acre, ou insipide, & qui n'a aucune qualité manifeste, ou composée des susdites saueurs diuersement meslangées.

La quatriéme, de l'odeur qui est aromatique & souëfue, ou bien qui n'a aucune souëfue ni mal souëfue odeur, comme l'eau.

La cinquiéme, de sa vertu & faculté; à raison de laquelle il est dit ou

puissant,

puiſſant, ou foible, ou mitoyen entre iceux.

La ſixiéme du temps, les vns eſtás vieux, les autres recens & nouueaux, ou d'aage moyen.

Ayant donc cognoiſſance de toutes ces differences, ie choiſiray vn Vin par le conſeil de Galien [a], qui aura ces qualités ſuiuantes: à ſçauoir, la couleur iaunaſtre & tranſparente, vn gouſt doux & vne odeur agreable, qui ſoit puiſſant, qui ſe puiſſe conſeruer par pluſieurs années, & qui ſoit medioerement vieil, & n'aye pas eſté ſophiſtiqué par aucũ artifice ou meſlange, & reietteray le blanc, le noir, le rouge, ou d'autre couleur de ſubſtance tres-claire & diaphane.

[a] *l. 1. des antid. ch. 8. & 14.*

Il faut maintenant examiner toutes ces conditions & qualités.

La premiere qualité eſt, qu'il ſoit iaunaſtre; parce que le vin qui eſt de cette couleur eſt touſiours chaud,

ainſi qu'aſſeure Galien au Cōmētaire 3. du liure de la maniere de viure aux maladies aigues, particule 6. & au 5. de la conſeruation de la ſanté, ch. 7. Ce qu'il confirme au liure des viandes de bon & mauuais ſuc, chap. 8. diſant que le Vin iaune, doux comme le Vin de Falerne, ou Tmolites, parce qu'il eſt chaud eſt vtile aux pituiteux, & à ceux qui ſont d'vn tēperament froid, remplis de crudités : & aux habitans des regiōs froides, & à ceux qui viuēt oiſeuſement, & en temps d'hyuer, ou autre ſaiſon froide. Et au 12. de ſa Methode, chap. 13. il aſſeure qu'à Rome & en Aſie les Vins qui ſont aſpres venans à meurir, & eſtre en boiſſon, iauniſſent ; & qu'auſſi en les beuuant on ſent vne certaine chaleur qui ſe reſpand par tout le corps : d'où vient qu'il eſt recommandable pour les vieillards, à cauſe qu'en eſchauffant toutes leurs parties ; principalement

l'estomach, il aide à la concoction & à la generation du sang, le purgeant de ses serositez. Et si en oultre il addoucit & ramollit l'austerité de la vieillesse, en la mesme façon que nous voyons le fer se rendre traictable par le feu, & les Lupins trempés dans l'eau s'addoucir. Ce Vin ayant cela de propre de tẽperer par sa moiteur agreable la siccité des parties solides, ce qu'il faut entendre pris moderément: [a] Car autrement tant s'en faut qu'il aye les effects susdits, qu'au contraire, & par fois il engendre des maladies froides, comme l'apoplexie, la paralysie, conuulsion, epilepsie, & autres semblables, & suffoque la chaleur naturelle : de mesme que nous voyons l'huile, qui est vne matiere grandement susceptible du feu, l'esteindre plustost que l'allumer quand il est versé en trop grande quantité.

[a] Gal. li. 3. des tẽperamẽs, ch. 5.

Et comme ce Vin iaunastre pour estre

estre chaud est ami des vieillards, aussi est-il ennemi des enfans, ausquels l'vsage en doit estre defendu iusques à l'aage de dix-huict ans, afin que n'adioustans feu sur autre, la chaleur de leur temperament qui est sanguin ne soit augmentée, & poussée & excitée à des actions furieuses & violentes, comme à la cholere, & à la paillardise.

Il n'est pas aussi moins nuisible aux bilieux ou de nature, ou par accidét: car en eux qui deuroient estre refroidis, il excite des fiévres, des douleurs de teste, & blesse les nerfs.

a 12. de la meth. ch. 4. Galien [a] dit, qu'il corrobore la faculté vitale, & l'ordonne à vne syncope prouenante de bile, qui moleste l'orifice, & le iuge tres-vtile, principalement lors qu'il est vieil & subtil. D'autát que par sa vieillesse ayát perdu son austerité, & acquis vne chaleur manifeste, il a toutes les conditions

tions requiſes pour ſoulager vn eſtomach trauaillé de bile:car il le corrobore, il aide à la concoction, il adoucit par ſon amiable humidité l'acrimonie de la bile, il euacue ſes excremens par ſueurs, il eſchauffe & reſiouït en fin toute l'habitude du corps. Et au 1. à Glaucon chap. 14. il preſcrit tout au commencement de l'accés d'vne fiévre, lors qu'on apprehende vne future ſyncope du pain trempé dans ce vin. D'où eſt venu, comme i'eſtime, la couſtume d'exhiber aux malades des roſties au ſuccre, & qu'en France on priſe le Vin de Beaune pour eſtre iaune & ſubtil, il eſt toutefois inutile pour la Theriaque: Car n'eſtant aſſés puiſſant, il ne peut ſupporter les chaleurs Caniculaires ſans s'aigrir quelque peu; ou s'alterer en ſes qualités.

A la verité, vn vin de cette couleur, conſiſtence & vieil, ſeroit vn puiſſant

cardiaque, que ie louërois plus que plusieurs compositions cardiaques, veu qu'il nourrit & fortifie plus promptement. Car de toutes les liqueurs alimentaires, il n'en y a aucune qui aye plus d'analogie auec nostre sang, qui fait que le vulgaire, & quelques anciẽs l'appelloient le sang de la terre; il se conuertit aussi facilement en nostre nourriture, & par ce moyen il fournit vne prompte & suffisante matiere à la perfection des esprits.

On rejette le Vin blanc pour la composition de la Theriaque, parce que, selon Galien[a], nul Vin blãc n'eschauffe à comparaison, ou iaunastre, qu'aussi estant plus aqueux, il n'est si propre à la concoction qui se fait au foye & aux veines, ni à la generation d'vn bon suc, ni en suitte à la nutrition.

[a] l. 1. des antidotes, c. 8.

Dauantage, la douceur des Vins blancs n'estant accõpagnée que d'v-

ne foible chaleur n'est de longue durée, veu qu'elle se conuertit dans peu d'années en aigreur, ou en amertume ; les parties les plus aëriennes & subtiles s'euaporans, & les grossieres & terrestres subsistans. A cette occasion Galien [a] dit, que les plus excellens & puissans de tous les Vins blācs des anciens, comme celuy qu'on nōmoit Bithynum & Aminæum, & les Romains Cæcubum, deuenoit amer sur sa vieillesse ; & estant pour lors moins agreable à boire, les tauerniers pour corriger ce defaut, le mesloient auec vn autre vin, & le vendoient pour vieil.

[a] li. 3. de la cōseruatiō de la santé, ch. 12.

[b] On reiette aussi le vin rouge ou noir pour trois raisons : l'vne, parce qu'estant d'vne substance grossiere, il engendre des mauuais sucs ; entre autres le melancholique, ainsi que remarque Galien [c] : l'autre, qu'il se digere tardiuement, & demeure long

[b] li. 4. de la cōseruatiō de la santé, ch. 12.

[c] au 3. des lieux affectez, ch. 6.

temps flottant dans vn estomach. D'où vient que l'Autheur cité [a] le defend aux vieillars; parce qu'il leur engendre des obstructions de foye & de ratte, ou de reins, & en suitte les trauaille tantost d'hydropisie, tantost de calcul.

La troisiéme raison, parce que les Vins rouges, ou noirs, & d'vne grossiere substance, sont aspres & sujets à s'enaigrir, ne pouuant meurir à cause de leur froideur; & pourtãt ne sont propres [b], ni à la coction de l'aliment, ni à le confection du sang, ni à la generation d'vn bon suc, ni à prouoquer l'vrine, ou les sueurs, ni à tenir le ventre lasche; ils [c] nuisent aussi aux pesanteurs de teste, lesions de l'esprit causées par la fiévre aux maladies de la poictrine & des poulmons, aduenue par la retention des crachats, & à la suppression de l'vrine, à raison de leur substance grossiere & faculté a-

strin

[a] li. 5. de la cõseruatiõ de la santé, ch. 6.

[b] liu. des alimens de bon & mauuais sucs, ch. 17.

[c] Commentaire 5. de la maniere de viure aux maladies aigues particule 7.

ſtringente : partant Galien les defend[a] aux ſyncopes prouenantes tant de l'acrimonie de la bile, que de la quantité des humeurs crues.

La ſeconde qualité requiſe au Vin ſubſtitué à celuy de Falerne à la confection de la Theriaque eſt, d'eſtre ſubtil & tranſparant : parce qu'il eſt ſelon Syluaticus[b] plus epuré ; & d'autant plus que ſa chaleur a attenué, & cuit les parties les plus groſſieres, dautant plus auſſi eſt-il clair, deſlié & diaphane.

Ie peux auſſi dire que le Vin de cette ſorte eſtant iaune & ſubtil, penetre dauantage, à cauſe de la tenuïté, de ſa ſubſtance ; & par conſequent il ſert d'vn vehicule plus puiſſant pour porter la vertu de la Theriaque par tout le corps, & par ce moyen[c] procurer la digeſtion des humeurs crues,[d] ioint qu'il n'enuoye aucune vapeur au cerueau ; & en inciſant les humeurs craſ-

[a] 12. de la methode, c. 4.

[b] l. 1. ch. 5.

[c] Gal. 12. de la methode, c. 4.

[d] liu. des alimens de bon & mauuais suc, c. 13. & 15.

ses, il les euacue par les vrines. Et Galien au 1. des Antidotes, ch. 14. fait tant d'estime de cette marque, que choisissant vn vin Asiatique nommé Lesbium pour la composition des Antidotes : entre autres conditions, il demande qu'il ne soit pas de substance grossiere.

La troisiéme marque est d'estre doux [a], non pas en consideration que la douceur dône à cet Antidote quelque nouuelle vertu : mais seulement pour corriger l'amertume de la Theriaque, & la rendre plus agreable au goust, estant le propre des compositions qui contrarient aux morsures des bestes veneneuses d'estre ameres.

[a] *l. 1. des Antidotes, c. 15.*

[b] Ie pourrois aussi alleguer que les Vins doux sont moins vaporeux, & moins idoines à causer des delires, estans doüés d'vne chaleur plus benigne, & moins acre ; & estans subtils, ils passent plus promptement par les inte

[b] *Galien sur le cômentaire 3. des maladies aigues, partic. 2.*

inteſtins. A cette occaſion Galien par tout où il parle du Vin de Falerne, recommande celuy qu'on nomme Fauſtinianum, parce qu'il eſt doux. Et au cinquiéme de la conſeruation de la ſanté, il ordonne pour la boiſſon des vieillards vn Vin qui ſoit iaune & doux;& adiouſte au chapitre ſuiuant, Qu'il ne faut pas apprehender l'obſtruction qui procede de la douceur du vin, ne ſe rendant iamais rebelle aux remedes, comme celle qui ſe fait des alimens ſolides & groſſiers.

Dauantage le Vin doux eſt pectoral, parce que les medicamens qui purgẽt le phlegme groſſier des poulmons, doiuent eſtre moderémẽt humides comme le vin doux, lequel apres auoir eſté preparé en pluſieurs vaiſſeaux, & paſſant par les brõchies des poulmons, qui s'en vont de plus en plus eſlargiſſant, emmene auec ſoy les

les humeurs grossieres que nous reiettons par apres en toussant.

Que si on nous demande si ce Vin doit estre doüé d'vne grande douceur; ie respons qu'il suffit si elle est aucunement sensible : car s'il estoit tres-doux, il seroit à craindre qu'estant vieil il ne deuint amer, ainsi que nous voyons le miel & le sucre sur leur vieillesse changer leur douceur en amertume.

De plus les vins doux, comme le moust, estans espais de consistence, sont de difficile concoction, engendrent vn mauuais suc, & des ventosités: parquoy s'il arriue qu'ils soient destitués de leurs facultés ordinaires de lascher le ventre, ils causent des obstructiõs à la ratte & au foye, principalement s'il est trauaillé d'inflammation ou de schyrrhe.

La quatriéme qualité est, que le Vin soit odoriferant, qui est vn accident

dent inſeparable du Vin vieil de couleur iaunaſtre, & de ſubſtance ſubtile, & vn ſigne tres-aſſeuré de la bõté & perfection du Vin, lequel a acquis cette qualité odoriferante par le meſlange de l'aliment aqueux & terreſtre incorporé enſemblément par le moyen de la chaleur qui le cuit & digere; & quand elle eſt foible, le vin eſt aqueux & ſans odeur; & quand elle eſt forte, il eſt vineux, c'eſt à dire, puiſſant, & d'vne bonne odeur.

Ce Vin eſt eſtimé par Galiẽ [a] treſexcellent à la generation des bonnes humeurs, & tres-ſingulier à conforter les facultés principales du cerueau, reſtaurer les eſprits & les reſiouïr.

[a] *liu. des alimens de bon & mauuais ſuc, c. 17. Meſué 1. Theor.*

Que ſi on nous obiecte Galien, diſant [b] que le Vin odoriferant donne des douleurs de teſte: ie reſpons qu'il eſt veritable en ceux qui ont le cerueau foible, ou qui ſont febricitans, ou ſubiects à l'hemicrane, &c. les va-

[b] *12. de la meth. c. 4.*

peurs qui s'esleuent, ne pouuant estre dissipées. Mais si le cerueau est robuste, & que celuy qui en vse aye accoustumé de boire, & de bien porter le vin ; ie n'estime pas qu'en ce cas, bien qu'il fust odoriferant, qu'il peût produire aucun sinistre accident.

La cinquiéme qualité est, que le Vin soit puissant & non vaporeux : à cette occasion i'ay requis cy deuant qu'il fut doux, & conserué par plusieurs années.

I'appelle vn Vin puissant, ou vineux, lequel apres l'auoir beu produit en nos estomachs vne chaleur [a], qui se respãd par apres tout aussi tost par tout le corps, & qui porte beaucoup d'eau, aussi est-il dit *poliphorum:* au contraire, ie nõme vn vin aqueux celuy qui n'eschauffe nullement ; & qui ne porte pas beaucoup d'eau, & on l'appelle *oligophorum.*

[a] *Gal. cõmẽtaire 3. sur la maniere de viure aux maladies aigues, partic. 1. & 20.*

Ie prefere vn Vin puissant à l'aqueux

queux pour la compositiõ de la Theriaque pour deux raisons. La premiere, tirée de Galiẽ en son liure du Vin; où il dit, que de tous les Vins, les aqueux vieillissent plustost, prenant promptement la qualité des anciens: car dans deux ou trois ans ils s'enaigrissent; & par apres deuiennent amers; ou s'alterent en leur goust & en leur substance: ce qui n'arriue pas aux Vins puissans, lesquels se conseruent sans aucune alteration par plusieurs années, & preuue ma raison par vn autre passage de Galien,[a] où il enseigne que les medicamẽs qui ont vne chaleur foible; comme les Vins aqueux, ne peuuent sans s'alterer supporter vn violent mouuemẽt, ni vne vehemente chaleur. Ainsi voyons-nous le feu d'vne petite lampe mis aupres d'vne grãde flamme s'obscurcir, ou s'esteindre, & vn grand vent attiser le feu s'il est grand, & l'estein-

[a] li. 4. de la facultẽ des simples medicamẽs, c. 1.

dre s'il eſt petit, & les corps debiles s'affoiblir par des exercices violens, & les robuſtes ſe renforcer: & c'eſt la cauſe pour laquelle les Vins foibles s'enaigriſſent en Eſté; au contraire les Vins puiſſans comme ceux d'Aſie ſe meuriſſent, en ſupportãs ſans s'enaigrir les grandes chaleurs de l'année.

La ſeconde eſt auſſi tirée de Galien[a], où il dit qu'vn Vin puiſſant, comme celuy qu'il nomme Leſbium, eſt vn ſouuerain remede cõtre le Meconium & la Cicuë; & raconte auoir ſauué vn qui preſque expiroit le luy ayant fait boire pur & largement: car donné en petite quantité, il ne ſert que de vehicule pour porter le venin au cœur, & eſteindre plus promptement ce peu de chaleur reſtante, qui n'eſt capable de ſurmõter la froideur du poiſon, comme vn petit feu n'eſt pas ſuffiſant de conſommer quantité de bois verd.

[a] *li. 4 de la facul-té des ſimples medica-mens, ch. 19.*

Que si on nous obiecte qu'Hippocrate defend le Vin à ceux qui sont d'vn temperament chaud tant sains que malades : ie respons auec Galié [a] qu'il le faut entendre des temperamens chauds par excés: Secondemẽt, ie dis qu'Hippocrate parle du Vin puissant & vineux, & nõn pas d'vn aqueux, lequel selon l'Autheur cité il ordonnoit non seulement aux fiévres ephemeres : mais aussi aux aigues ; voire mesme aux pleuresies & peripneumonies apparoissans des signes de coctiõ: La 6. qualité se tire de l'aage : car Galien [b] en prenãt du Vin de Falerne pour la composition de la Theriaque, ne goustoit que celuy qui auoit passé vingt ans, & choisissoit celuy qui n'estoit pas amer. Mais puis que le Vin de Falerne nous manque, il faut eslire vn Vin qui ne soit ni trop recent, ni trop vieil, ains mediocrement vieil ; parce qu'alors

[a] li. 8. de la metho de ch. 3. commẽt. 3. de la maniere de viure aux maladies aigues, partic. 2. Liu. 5. de la cõseruatiõ de la santé, ch. 18.

[b] l. 1. des Antidotes, c. 12.

il eſt plus vineux & plus puiſſant, & plus amy du ventricule. Ie reiette dõc le vin nouueau, parce [a] qu'il eſt aqueux & templi de lie, & [b] qu'il rend l'habitude du corps pituiteuſe. Ie n'aprouue auſſi le trop vieil; parce qu'en ſa vieilleſſe il deuient amer, & que les choſes ameres deſſechent immoderément, ayant acquis vne chaleur extraordinaire, & [c] qu'ayant par ce moyen perdu le ſuc loüable & nourriſſant du Vin, il corromproit l'Antidote, & nuiroit au ventricule.

a 11. de la methode, c. 6.
b Comm. de la nature humaine, partic. 37.
c Gal. 12 de la methode, c. 4.

Mais ſur tout ce Vin eſt reietté, que les Grecs nommẽt *Aparachyta*, auquel a eſté adiouſté de l'eau marine : car alors eſtant corroſif, il excite la ſoif, & eſt nuiſible aux nerfs & au ventricule, & ſelon Galiẽ il rapporte de grandes incommodités.

SECTION III.

Pourquoy on adiouste le Vin dans la Theriaque.

I'ESTIME que le Vin a esté adiousté en la composition de la Theriaque pour deux causes principalement: La premiere, qu'il entre dans icelle quantité de gomme; lesquelles estant d'vne substance adherante & visqueuse; & ne pouuant à cette occasiõ qu'auec difficulté estre puluerisées, elles sont d'autant plus parfaictemẽt dissoutes que la liqueur est humide. Or est-il que le Vin est plus humide que le Miel, ainsi qu'on peut recognoistre par sa substance qui est plus liquide. Dauantage selon Marcus [a] Oddus, rapportant pour son garãt Aristote au 4. des Meteores: Le Moust & le Miel sont d'vne substance chaude & terrestre, comme aussi

[a] Serm. 1.c.17.

aussi le vin aqueux. C'est pourquoy nous preferons le Vin au Miel, afin que les ingrediens de cet Antidote estans parfaictement dissous ne viennent à se grumeler [a].

b Maranta l. 1. c. 7.

La seconde consiste en ce que le Vin estant subtil, deslié & meslé auec le Miel cause vne meilleure fermentation [b], & fait que les medicamens visqueux auec les arides sont mieux incorporés.

a Marcus Oddus, ibid.

Dauantage cet Antidote estant de consistance molle, selon Maranta, est plus prisé que s'il auoit vne forme solide, comme de tablettes, ou de trochisques; parce qu'il opere plus promptement; & est de plus longue durée: car le vin le rendant mol, & plus liquide par son humidité, empesche qu'il ne se desseche si facilement, & ainsi fait qu'il se peut conseruer du moins iusques à trente ans en sa perfection; ce qui n'arriue pas aux autres

ele

electuaires ; aufquels les ingrediens ne font point diffous auec du Vin qui ne fe conferuent que peu d'années en leur premiere confiftence.

Section IV.

Quelle doit eftre la quantité du Vin dans la Theriaque.

Reste à parler de la quantité du Vin qu'on doit employer à la confection de la Theriaque; le vieil Andromachus & Galien au liure à Pifon, & au premier des Antidotes ne la limitent pas ; ains la laiffent au iugement & induftrie de l'artifant, pour trois raifons, comme i'eftime: la premiere, parce que ceux qui la difpenfoient, varioient le nombre des medicamens qu'ils diffoluoient dans le Vin : car Galien au commancement diffoluoit feulement les fucs & les larmes, par apres il adioufte la femen-

ce de Thlaſpis & de Napi, ayant veu qu'à cauſe de leur viſcoſite, ils eſtoiẽt par trop adherans au mortier, & en ſuitte difficiles à pulueriſer. Damocrates adjouſte les metaux; car comme friables ils ſe peuuent pulueriſer, & auſſi diſſoudre; parce qu'en leur coagulation & concretion toute leur humidité ne s'eſt pas diſſipée, ains retirée dans des conduicts, & cauités internes de leur ſubſtance, dans laquelle s'il arriue que l'humidité, ou quelque liqueur penetre, elle mollifie les metaux (que ie voudrois pluſtoſt auec Marcus Oddus cité appeller foſſiles) par apres elle les fond & diſſout, comme nous voyons le ſel & le nitre ſe diſſoudre par l'eau. La ſeconde, quelques Autheurs, comme Aëtius, tetrab. 4. diſcours premier, chap. 94. en pulueriſant quelques medicamens Aromatiques, comme la caſſe & le cinnamome, l'arrouſoient de Vin,

afin d'empeſcher la diſſipation de leurs parties les plus ſubtiles ; ce que practiquent ce jourd'huy les plus expers en la Pharmacie, lors qu'en pulueriſant le muſch & l'ambre ils l'arrouſent d'eau roſe.

La troiſiéme, à cauſe de l'eſtat & condition des medicamens, & de la ſaiſon de l'année, en laquelle on diſpenſe la Theriaque ſelon Syluaticus liure 1. chap. 11. car ſi les gommes, ou ſucs ſont ſecs & vieux, il faudra plus de Vin que s'ils eſtoient ſucculens & recés. Le meſme arriue auſſi aux iours caniculiers, où à cauſe de leur chaleur il ſe conſomme & s'exhale plus grande quātité de Vin qu'en vne autre ſaiſon. Toutefois il eſt neceſſaire de la limiter, afin de ne rendre la Theriaque vitieuſe par l'excés ou defaut du Vin ; ainſi qu'on le peut apprendre au 8. & 10. chap. du premier des Antidotes, où il rapporte l'exemple d'vn

certain perſonnage, qui pour auoit employé trop grande quantité de Vin en la compoſition de la Theriaque la rendit aigre: Et à bon droict auſſi Imperatus Apotiquaire de Naples eſt repris par Marcus Oddus cité, qui ne mettoit du Vin que comme il auoit peſant de medicamens mols, les meſlans en eſgale portion: parce que ce n'eſt l'intention du vieil Andromachus en ſes vers Elegiaques, au liure à Piſon, d'en mettre peu, mais beaucoup. Voicy ſes propres mots:

Omnia permulto ſubigantur in orbe Falerno.

I'adjouſteray encor que cette petite quantité de Vin ne peut empeſcher qu'elle ne ſe deſſeche, ainſi que nous preuuerons cy apres.

a Liure 1. des Antidotes, chap. 37.

C'eſt pourquoy Damocrates chés Galien [a] determine groſſierement la quantité du Vin, commandant de diſſoudre les larmes, ſucs & metaux

auec du Vin, & en adjouster iusques à ce que le tout aye acquis la consistence du miel. L'Autheur de l'vsage de la Theriaque à Pamphilian, chap. 10. suit cette methode, ordonnant de verser du Vin iusqu'à ce que les medicamens nagent sur iceluy: pour ce faire il estime que deux septiers sont suffisans.

Magnus est de cet aduis au rapport de Galien, liure à Pison, chap. 18.

Andromachus le Ieune specifie plus particulierement la dose du Vin, employant 320. dragmes de Vin pour dissoudre les ingrediens de la Theriaque: de maniere que ie suis de cette opinion, de prendre le tiers du Vin à proportion des medicamens qu'on dissout: Comme par exemple, en la composition de la Theriaque si on veut dissoudre 106. dragmes de medicamens, il faudra que cette dissolution se fasse auec 318. ou 320. drag-

mes de Vin, ce que ie preuue: Car ſi aux compoſitions les plus celebres, pour incorporer vne dragme de medicament dur & aride, & pour en faire vn electuaire on adiouſte trois dragmes de miel, il faudra auſſi obſeruer cette proportion aux medicamens mols & humides, & afin de les exactement diſſoudre, adiouſter pour vne dragme de tels medicamens mols, trois dragmes de Vin; puiſque *contrariorum eadem eſt ratio.*

Ie preuue mon dire: Secondement, en ce que le Vin s'euapore facilemẽt, & la faculté des gommes & des ſucs eſtant vne fois humectée, s'exhale ſi la Theriaque vient à ſe deſſecher. C'eſt pourquoy le triple de Vin eſt neceſſaire pour empeſcher l'euaporation du Vin, & l'exhalation deſdites gommes & ſucs, les conſeruant en vne mediocre humidité.

Troiſiémement, par ce que la

consistance de la Theriaque qui en sa ieunesse doit estre vn peu liquide, seroit tout aussi-tost seche comme si elle estoit en sa vieillesse ; de maniere que se dessechant de plus en plus, elle deuiendroit grumeleuse & inesgale, à cette cause elle ne sçauroit acquerir vne parfaicte fermentation.

Maranta liure 1. chap. 4.

Finalement, ie tiens qu'Andromachus le Vieil & Galien sont de cet aduis auec Andromachus le fils, de prendre le triple de Vin; veu que Galien [b] dit que le Vieil Andromachus n'est de differente opinion du ieune, que touchãt le poids du poiure long & noir. Que s'il y a quelque chose qui aye esté dite obscurement, ou obmise en la description de la Theriaque par le Vieil Andromachus en ces Vers Elegiaques, le Ieune l'a expliqué la descriuant en Prose. Parquoy ie conclus, que le Ieune ayant limité le poids du Vin, c'estoit l'opi-

[b] *1. des Antidotes chap. 18.*

nion du Vieil, veu que s'il y eut eu quelque autre different, Galien l'auroit dit.

SECTION V.

Le Vin de ce païs ne peut estre substitué à celuy de Falerne, ains seulement celuy de Candie, ou autre semblable.

DV Discours precedant ie tire ces cõclusions. La premiere est, que le Vin de ce païs ne peut bonnement estre employé à la confection de la Theriaque, ainsi que practiquent les interessés, n'estant ny de couleur iaunastre, ny de substance subtile & transparante, ny d'vn goust doux, ny odorant; & encor moins puissant, ny propre à se conseruer longues années sans s'alterer: de ce defaut prouient l'aigreur que nous remarquons en cet Antidote, le plus souuent

ſouuent dés les premieres années de ſa compoſition.

La ſeconde, qu'en place du Vin de Falerne requis par Galien, on ne peut ſubſtituer que le Vin de Candie, ayãt toutes les marques cy deſſus dites. Et parce qu'il y en a de deux ſortes, ſelon Maranta, l'vne dite *Garbum*, qui eſt vn peu aſpre, l'autre douce: il faut choiſir cette derniere, laquelle ſe conſerue longuement, ainſi qu'il preuue par l'hiſtoire d'vn ſien amy, lequel ayant laiſſé quelque Vin dans vne bouteille, il ſe trouua à la fin de trois années auoir retenu ſa premiere odeur & ſaueur: Et vn de nos anciens Recteurs m'aſſeure en auoir reſeruẽ dãs vne bouteille depuis trois ou quatre ans, ſans qu'il ſe ſoit alteré en aucune façon, ni en ſon gouſt, ni en ſon odeur; & ie ſerois de l'aduis de l'Autheur cité, qu'il ſuffit que le Vin de Candie eut ſeulement ſept ou huict

ans : car eſtant plus eſpuré, i'eſtime qu'il ne luy faudroit pas, comme le Vin de Falerne,tant d'ânées pour acquerir la perfection de la coction,qui n'eſtoit en boiſſon qu'enuiron la 20. année de ſa cueillette.

La 3. que la Maluoiſie qu'ont produit les Intereſſés en l'aſſemblée, honorée de la preſence de Monſeigneur le Cardinal, eſtoit aigre, ainſi qu'il fut recogneu par la prudence de Meſſieurs les Recteurs, qui commanderent d'en faire l'eſſay au gouſt auant que de l'employer. D'où i'infere que l'on ne peut auoir beaucoup d'aſſeurance de la bõté du reſte des drogues, puis qu'en ceſte-cy tant facile à recognoiſtre on a fait paroiſtre vn abus euidemment.



PARADOXE II.

QVEL MIEL ON DOIT EMPLOYER A LA CONFECTION de la Theriaque.

CE DISCOVRS CONTIENDRA six Sections: En la premiere on traictera, pourquoy on employe le Miel aux Antidotes : En la seconde, si on peut faire de la Theriaque auec du Succre : En la troisiéme, quel Miel ont requis Andromachus & Galien : En la quatriéme, des marques essentielles du Miel substitué : En la cinquiéme, des marques accidentelles : En la sixiéme, de la quantité du Miel.

SECTION I.

Pourquoy on employe le Miel aux Antidotes.

LE Miel, selon Syluaticus, [a] est adiousté aux Antidotes, comme à la Theriaque, tát pour luy donner sa consistance, que pour vnir, in-

[a] *l.1. su la fin d ch.10.*

corporer, & conseruer les poudres; & temperer leur amertume.

Galien [b] veut qu'on l'adiouste aux Antidotes, parce qu'il a la vertu de profiter à plusieurs maladies, à raison des diuerses herbes, fleurs, sucs, desquels les abeilles le cõposent, & qu'il [c] aye la vertu d'inciser & attenuër, voire mesme meslé auec les alimens, racontant à ce sujet, qu'anciennement on l'adioustoit à certains gasteaux, à fin de les rendre de plus facile concoction, & empescher l'obstruction du foye & de la ratte, qu'ils auoient accoustumé de causer quand ils estoiẽt faits sans miel.

b li. des simples medica-mens, ch. 177.

c li. 1. de la facul-té des a-lim. c. 11

Ie puis encor rapporter vne autre raison tirée de Dioscoride, asseurant qu'il a vne faculté alexitaire contre plusieurs sortes de venins : comme à la morsure des serpẽs, chiens enragés, & Meconium : Et veritablement le Miel resiste puissamment à la putrefaction:

faction : car nous lisons chés Plutarque que les Grecs conseruoient les corps de leurs morts vn long temps dans le Miel : & Iosephe recite que les corps d'Aristobulus & d'Alexandre furent gardés assés longuement sans se corrompre dans du Miel seul: & nous conseruons confis dans du Miel toutes sortes de fruicts, qui sont grandemẽt subiects à la putrefaction, à raison de leur humidité.

SECTION II.

Si on peut faire de la Theriaque auec du Succre.

MARANTA liure 1. chap. 30. traicte cette qu'estion : sçauoir si on peut faire la Theriaque auec le Succre ; veu qu'estant plus doux, & moins acre & gluant que le Miel, il la rendroit plus agreable au goust : toutefois il cõclud à la negatiue pour deux

deux raiſons : l'vne, afin de pouuoir plus longuement conſeruer la Theriaque : Car nous voyons les ſyrops, & toutes les confitures faites au Succre ne ſe pouuoir garder plus de deux années, où au moins perdre leur vertu. Au contraire, les electuaires, où confitures emmiellées ; ſe conſeruer plus long temps ſans ſe corrompre. L'autre, que le Succre deuient grumeleux ; & c'eſt ce que le vulgaire appelle candy, ce que ne fait pas le Miel, & s'il eſt plus abſterſif.

SECTION III.

Quel Miel ont requis Andromachus & Galien.

Qvant au Miel qu'il faloit employer à la Theriaque, Andromachus demandoit celuy d'Athenes, que Galien & Dioſcoride nomment *Hymettium*, du nom d'vne colline de

la region d'Attique, ou bien *Thasium*, qu'ils estimoient estre les meilleurs: mais parce que le terroir où il croist proche d'Athenes est fort estroit, & qu'on n'en recueille pas en quantité non plus que du Vin de Falerne, ou du persil de Macedoine, surnommé Estreatique, pour fournir les nations estrangeres. Galien [a] conseille de le prendre des Isles, qu'il appelle Cyclades [b], qui sont les Isles Maiorque & Minorque; & au defaut de tous ces Miels, il louë ceux qu'on nommoit *Isthmiacum aut Tubreum* des lieux, où ils croissoient; il fait aussi grand estat d'vne sorte de Miel, qui se trouuoit en Mysie au territoire dit *Britum*, & Dioscoride de celuy qu'on nommoit *Symplium*, ou *Hyblæum*, du nom de la ville Hybla. Mais par ce que tous les lieux de ces Miels nous sont aujourd'huy incognus, comme aussi plusieurs autres qui estoient anciennes-

[a] *l.* 1. *des Antidotes, c.* 30.

[b] *c.* 2.

ment renommés; i'estime auec Galien au 6. chap. du liure cité, qu'on pourra se seruir de celuy qui aura plus de la ressemblãce auec le Miel Athenien; ce que vous recognoistrés par ces marques, qui sont ou essentielles ou accidentalles.

SECTION IV.

Des Marques essentielles du Miel.

Les marques particulieres sont deux, la douceur & l'acrimonie, lesquelles plus elles sont eminẽtes au Miel, meilleur il est. Il est doux de sa propre chaleur, laquelle estant mediocre le rend tel: mais il faut que cette douceur soit en pareil degré auec l'acrimonie, comme celuy que raconte Galien[a] qui se trouuoit en vne certaine colline de Mysie, ionchée de Thym & d'Origan, au pied de

[a] *Liure cité.*

de laquelle naiſſoit quantité de Cytiſus, lequel eſtant plus doux que l'Athenien & moins acre, auoit ce defaut, que de prouoquer apres l'auoir mangé des nauſées & vomiſſemens.

Que s'il eſtoit plus acre que doux, c'eſtoit ſigne qu'il eſtoit vieil; car les medicamens doux au commencement de leur vieilleſſe, ſont acres, & par apres amers, ou bien qu'il eſt falſifié, comme nous dirons cy apres; toutesfois il doit eſtre mediocrement acre, par ce que comme dit Galien liure troiſiéme de la faculté des ſimples medicamens chap. 38. le bon Miel ſe fait des herbes chaudes & ſeiches, leſquelles ſont en ſuitte doüées d'vne ſubtilité de ſubſtance, qui à cette occaſion eſt touſiours accompagnée de quelque peu d'acrimonie, ioinct auſſi que venant à bouillir comme du mouſt, il acquiert par ſa concoction de l'acrimonie, ſelon

Marcus Oddus Patauinus.

SECTION V.

Des marques accidentelles du bon Miel.

QVANT aux marques accidenteles, elles sont plusieurs: la premiere se prend de sa couleur iaunastre, laquelle selon les diuerses saisons est plus ou moins colorée: car le Miel printanier est iaune-pasle, comme estant fait d'vne rosée plus benigne, plus temperée, plus crue, & d'vne chaleur plus moderée; l'estiual & l'automnal plus iaune, la rosée qui est sa matiere ayant esté plus cuicte, & la chaleur du Soleil plus forte, que s'il estoit par trop iaune. Pline [a] le reiette comme veneneux, & Galien [b] met ce Miel au nombre de ceux qui sont corrompus par vieillesse.

a l. 11.c. 13. b l. 1. des Antidotes, c. 11.

La seconde se tire de la matiere selon

lon les diuers degrés de la bonté ou malignité, de laquelle il est iugé plus ou moins salutaire & aggreable au goust La matiere du bon & salutaire Miel est le Thym, l'Origan, le Rosmarin, Coronarium, & quelques autres herbes & arbrisseaux de temperament chaud & sec ; parce que ce Miel estant de substance plus subtile est plus salutaire aux persōnes froids, ou de leur naturelle constitution, ou par vieillesse, en ce que se conuertissant promptement en sang, il sert de nourriture.

Maranta [c] rapporte vne seconde raison, que le Miel retient la faculté des plantes sur lesquelles il tombe, & qu'icelles estant odoriferantes, & vtiles à l'estomach & aux parties principales, il s'ensuit qu'il aura la mesme vertu ; & par ainsi qu'il sera aliment, & tout ensemble medicament.

[c] l. 1. ch 30.

Pline estime beaucoup le Miel fait

de la fleur du Thym ; parce qu'il eſt iaune comme fin or, de fort bō gouſt, & qui iette en l'eſleuant des petits filets; Galien [d] eſt de meſme aduis. D'où vient qu'il priſe au premier des Antidotes, chap. 11. le Miel de Myſie, qu'ō nommoit Britum, & celuy qui ſe recueilloit en Aſie, entre les Villes de Pergame & Elée, & il loüe par apres le Miel fait de Cytiſus.

[d] *7. de la methode ch. 6.*

Maranta au lieu cité en rapporte deux raiſons: la premiere que les fleurons du Thym & du Cytiſus eſtans plus humides, ſont plus ſuſceptibles de retenir plus longuement dans leur petits replis la roſée qui ſert de matiere aux Abeilles pour former leur Miel; tout au contraire à cauſe de la ſiccité des autres feuilles elle s'eſcoule ou diſſipe pluſtoſt; d'où vient que ces petits animaux recherchent & s'arreſtent pluſtoſt ſur les fleurs que ſur les feuilles, y trouuant matiere

ſuffiſante pour la continuation de leur trauail. A ce propos Galien dit que tous les Autheurs d'vn commun conſentement aſſurent que les Abeilles ramaſſent quantité de Miel des fleurs du Cytiſus ; parce que ſelon Varro il fleurit depuis l'equinoxe du Prin-temps iuſques à celuy de l'Automne.

Dioſcoride auſſi eſcrit que les anciens auoient de couſtume de ſemer proche de leur ruches du Cytiſus, ayant ceſte proprieté de les attirer, & que la roſée ſejourne plus long-temps ſur les fleurons du Thym & du Cytiſus, que ſur aucunes autres herbes: elle retient plus puiſſamment leur qualité & leur vertu ; ce qui paroit par vne legere odeur & ſaueur du Thym, que doit auoir le bon Miel.

Ie dis legere, par ce que Galien [e] eſtime vn Miel qui a la ſaueur ou odeur forte du Thym falſifié, auec le

[e] *l. 1. des autidotes, c. 15. & 7. de la meth. c. 6.*

Thym lequel on inciſoit & couppoit en petites pieces, pour le ietter par apres au fond du pot, afin qu'il eut le gouſt & odeur du Miel d'Athenes, qui auoit bien vne obſcure & preſque imperceptible ſaueur & odeur du Thym, mais il n'eſtoit pas en ſemblable degré acre & doux. Parquoy il le reiette, tant en ce que comme tel il eſt de difficile concoction, qu'auſſi par ce qu'il eſtime le Miel n'eſtre plus Miel, puis qu'il auoit la qualité eminente de quelque plante: & pour cette derniere raiſon Galien [f] reiette l'vſage du Miel qui a le gouſt ou odeur de cire.

[f] 8. de la methode, c. 6.

La matiere du Miel inſalubre, & deſaggreable au gouſt, eſt la roſée recueillie ſur l'abſynthe, ou le Buys, qui le rend amer comme celuy de l'Iſle de Corſe, & de Sardeigne, au rapport de Dioſcoride & de Galien. Que ſi elle tomboit ſur quelque plante veneneuſe,

neneuse, cõme sur l'Aconit ou sur l'Ixia, le Miel seroit veneneux, & mortel, ainsi qu'espreuuerent trois Cohortes de Pompée, au recit de Strabo, liure 12. passant par les montagnes du Pont: Et on raconte qu'en diuerses Prouinces de ce Royaume durant certaines années, les Abeilles formoient du Miel qui faisoit perdre le sens, & prouoquoit des sueurs extraordinaires. Pline [g] le nomme à cette cause *Manomenon*, & dit qu'il se fait des fleurs de la Rosage, ou selon Aristote du Buys. On m'asseura ces iours passés, qu'auprés de Grenoble il se retrouuoit vn Miel ainsi grandement nuisible.

g Li. 21. ch. 13.

Quelques vns estiment que pour l'election du bon Miel, le lieu natal soit considerable: mais i'en fais peu d'estat: car quand Galien loue le Miel d'Athenes, ou des Cyclades, il adjouste tout aussi-tost, que c'est par-

ce que ces lieux sont réplis de Thym, & ce Miel de Britũm en Asie, parce que cette colline estoit abondante en Thym & en Cytisus. A ce subjet Syluaticus me seruira de garent en cette controuerse, loüant le Miel qui se ramasse au territoire de Tarente & de Manfredonius, non gueres esloigné de Naples, & du mont Garganus.

La troisiesme marque du bon Miel se prend de sa consistence; laquelle ne doit estre ny trop liquide, ny trop espoisse, ny grumeleuse: mais esgale en sa substance. Ce que vous recognoistrés selon Galien [h] quand il sera si pur, qu'il en soit clair & transparent, & qu'en le touchant auec les doigts il fasse des petits filets comme le glu, & qu'ils se continuent iusques à terre, & que selon Maranta ce qui demeurera aux doits se ramasse & s'vnisse aussi-tost: car si la continuité des filets vient à se rompre auant que de toucher

h *Au l. 6. du 8. de la methode,*

toucher terre, & qu'ils ne se reünissent, & que sa substance soit inesgale, ou grumeleuse, on infere qu'il est trop espois, & en suitte trop pesant, ou trop liquide, & qu'il est composé de diuerses parties heterogenes ; ce que vous remarquerés encor plus particulierement si vous considerés sa superficie, en laquelle vous verrés nager des humidités en forme de gouttes d'eau, ou paroistre des parties crasses & dissemblables entre elles mesmes, & au tout.

Que si on demande la raison pourquoy nous reiettons le Miel liquide, ou trop espois: Ie respons euec Marcus Oddus, liure 3. chap. 12. que la liquidité du Miel marque qu'il n'est pas parfaictement cuit, & en suitte difficile à digerer au dire de Galien: comme aussi s'il est espois, s'il est cereux & excrementitieux. D'où vient qu'au premier des Antidotes, ch. 10. il

infere que le Miel, qu'il auoit gardé desia du temps de son pere, & qui estoit deuenu amer par sa vieillesse, estoit tres-bon, puis que par la longueur du temps il ne s'estoit espoissi, & que celuy qu'on recueilloit en Chersonnese, proche le temple de Protesilaüs, n'estoit pas de mise: encor bien qu'il eut toutes les marques du meilleur Miel d'Athenes, dit Hymettium: parce que dans quelques années il s'espoississoit. A cette cause Pline [a] mesprise le Miel fait de Rosmarin, appellé Anthinum pour estre trop espois, & quelques autres; le Miel de Bruyeres nommé Erycium, pour estre graueleux.

[a] *l.21.c.ch.13.*

La troisiéme marque du bon Miel se tire de son aage: Galié [b] la requiert de deux années, & Damocrates recét: Pour oster la conrradiction qui semble entre ces deux passages, ie dis que le Miel de deux ans peut estre appellé recent,

[b] *1. des antid. c. 13.*

recent, & pour preuuer mon dire, il faut repeter ce que dit Mesué en son premier Theoreme touchant l'aage en l'election des medicamens: car il y en a, comme les Violettes,& autres, desquelles la faculté estant ou foible, ou superficielle se resout & dissipe incontinent, & qui à la fin de deux années sont estimés vieux. Au contraire les acres, comme l'euphorbe, sont estimés recens à six ans; & alors ils sont au vray temps de leur employ, leur grande acrimonie s'estant exhalée par l'aage: les doux, les insipides, & les salés tiennent le milieu,& n'ayãt encor que deux ou trois années sont estimés recens, & ont acquis la perfection deuë à leur espece. Voila pourquoy Galien demande le Miel ayant deux années, lequel au dire de Damocrates peut en ce temps là estre appellé recent.

Mais si on nous demande, pour-

quoy le Miel enuiron la deuxiéme & troiſiéme année, qui eſt le milieu de ſa durée, eſt eſtimé meilleur: Ie reſpons premierement auec Meſüé, parce que les medicamens doux comme me le ſuccre ſont flatueux, tant pour n'eſtre, au dire du ſubtil Ranchin, aſſés digerés & cuits, que pour eſtre abondans en vne humidité ſuperflue, laquelle ſe conſommant dans vne couple d'années, ils en ſont meilleurs & plus épurés. Ie reſpons ſecondement, que le Miel eſtant vieil deuient amer ſelon Galien[a], rapportant l'hiſtoire d'vn certain Miel, lequel plus on le gardoit, plus amer il deuenoit: car par la longueur des années, les parties les plus ſubtiles & aëriennes du Miel ſe diſſipant, & les terreſtres qui ſont ameres de leur naturel demeurant, il deuient amer.

[a] *l.* 1. *des Antidotes*, *c.* 2.

La cinquiéme marque ſe prend du temps de ſa cueillette. Dioſcoride

priſe

prise dauantage le printanier que l'e-
stiual, voire que l'automnal : & [m] Ari- [m] *au 2. c.*
stote en donne la raison, en ce que le *de l'hist. des ani-*
printanier est plus doux & plus pasle, *maux, ch. 41.*
comme estant fait d'vne rosée plus
temperée : & en suitte ie dis, que l'e-
stiual est plus acre & plus iaunastre,
estant fait d'vne rosée plus chaude.
Dioscoride reiette l'hyemal, parce
qu'il est trop espois, & qu'il ne sert
qu'à faire de la cire : & Pline defend
celuy qui est cueilly apres les premie-
res pluyes de l'automne; & celuy qu'il
nomme sauuage, parce qu'il est fait
de fleurs de bruyeres, qui sont les
dernieres qui florissent en automne.
Que si on nous obiecte que le Miel
automnal est meilleur que le printa- [n] *l. 5.*
nier, selon Aristote [n] : parce qu'il est *c. 22. de*
plus cuit & elabouré : Ie respons auec *l'hist. des anim.*
Marcus Oddus, que les Abeilles ne
faisant plus de Miel en automne, à
raison que la rosée, qui en est la ma-

tiere leur manque : on peut dire que le Miel qu'elles ont en Automne est encor celuy du Prin-temps, comme l'ayant cueilly en ce temps-là.

SECTION VI.

De la quantité du Miel.

RESTE maintenant à parler de la dose du Miel ; Andromachus le pere, tant au liure à Pison, qu'au premier des Antidotes ne la determine pas, ains la laisse à la discretion de l'ouurier. Toutesfois nous doublons suiuant la doctrine de Galien la dose du Miel, ayant esgard à celle des poudres ; qui se montent iusques à 458. dragmes ; lesquelles, sauf les trochisques de Squille ; il y a enuiron le quart qui se dissout, & le reste se puluerise. Ainsi Andromachus le fils ordonne 960. dragmes de Miel, [a] Damocretes dix liures. [b] D'où

a Au 1. des Antidotes ch. 18.
b Damocr. ch. 28. & au ch. 22. du

D'où vient que Maranta [c] se moque de certains Apotiquaires Neapolitains, qui faisoient le Theriaque à la façon des autres Electuaires, mettãs pour vne liure de Miel trois onces de poudres. Feu Maistre Iaques Pons mon Oncle s'est quelque fois donné l'honneur d'auoir le premier dans Lyon en l'an 1582. fait obseruer cette double dose du Miel en vne Theriaque qui fut publiquement dispensée par le Sieur Iean Vimar ; qui tenoit, comme font Messieurs ses fils & petits fils, Messieurs les Colins, Viau, & Verdan,& plusieurs autres la Theriaque en reputation, & qui eussent plustost souffert tous les malheurs d'vne Pandore que de supposer des drogues les vnes aux autres, comme l'on sçait que certains ont practiqué n'a gueres en l'Hostel Dieu.

traicté à Pison, & au liure à Pamphil. c.9.

[c] *l.1.ch. 6.*

A ces authoritez, j'adiouste la raison tirée de Maranta, qui dit que quand

quand nous voulons rendre vn Electuaire plus agreable au gouſt, qu'on diminue la doſe des poudres; & qu'ō augmente celle du Miel, qu'au contraire quand nous voulons le rendre valide & puiſſant, nous augmentons la doſe des poudres, & diminuons celle du Miel: ce que nous obſeruons en la Theriaque, afin qu'en vne petite doſe elle aye beaucoup d'effet, & qu'auſſi n'eſtát molle, elle ne vienne à cauſe de ſon humidité à s'alterer par moiſiſſure, comme il arriue aux autres Electuaires quand ils vieilliſſent.

Que ſi on nous obiecte que Galien & Damocrates n'ont pas obſerué cette proportion, & qu'ils adiouſtent plus de la moitié de Miel: car ne ſe retrouuans que 458. dragmes d'eſpeces, ils ne deuroyent employer de Miel que 916. dragmes, & en mettans 960. ou dix liures qui eſt le meſ-

me,

me, ils adiouſtent 44. dragmes dauantage : de maniere qu'en chaſque liure de Miel, n'employans que cinq onces, cinq dragmes, deux ſcrupules, & huict grains d'eſpeces, on infere ou qu'il y a trop de miel, ou qu'il manque en chaque liure deux dragmes, douze grains d'eſpeces.

Ie reſpons auec Marcus Oddus ſur la fin du 17. chap. de ſon premier Diſcours, que lors que Galien & Damocrates ont preſcrit 960. dragmes de Miel, ordonnans 44. outre le double des poudres, qu'ils ont entendu du Miel qui n'eſt pas eſpuré : car ſi ſelon Galien au 4. de la conſeruation de la ſanté, ch. 12. le Miel en le cuiſant ſe dechet du quart. Donc il s'en diſſipera bien peu, ſi ſur dix liures en l'eſpurant, il ne decroit d'enuiron cinq onces & demie. Auſſi Damocrates le marque tres-bien quand il dit, *mellis recentis & crudi*, qui n'eſt pas encor

cuit, ordonnant par apres:

Mel rigans adde bis ter quod deferbuit.
Et au liure à Pison, chap. cité, il commande expressément de le faire legerement cuire, afin, dit-il, que par la coction les parties flatueuses se dissipent, & les sereuses se separét, & ainsi preparé, au 7. de la Methode, ch. 7. il le iuge tres-excellant aux froidures d'estomach: & au liure 4. de la faculté des alimens, ch. 38. Que si le Miel est curieusement espuré, il perd son acrimonie, par laquelle il lasche le ventre, de plus acquiert la vertu de prouoquer les vrines.

Or en le cuisant pour la Theriaque, deux conditions sont requises: la premiere, que sa despumation soit prompte, veu que si elle est trop longue, c'est à cause qu'il iette quantité d'escume, & alors il est inutile à la Theriaque: car vn bon miel est fort peu escumeux selon Galien [c], ou il est

c li. 3. de la cōseruatiō de la santé, ch 12.

à craindre qu'il ne deuienne amer par vne longue coction, par laquelle ne pouuant augmẽter sa douceur, il faut qu'elle se tourne en amertume : c'est l'aduis de l'Autheur cité [d].

L'autre condition, que la despumatiõ soit faite sur vn brasier de bois de chesne, ou de charbons & bois aussi sec que ceux que les Grecs appellent ἄκαπνα [e].

Ie puis donc inferer du discours precedent, que le Miel de Narbonne n'est pas de la qualité requise pour estre employé en la Theriaque, n'estant ni doux & acre en mesme degré, ni iaunastre, ains blanc & espois, & en suitte que la Theriaque qui en seroit composée resteroit inutile à l'vsage humain, comme celle qui a esté dispensée au mois de Ianuier dernier à l'Hostel Dieu.

[d] li. 2. de la faculté de la nat. c. 8. & l. 4. de la faculté des simples medic. c. 8.

[e] Gal. l. 4. de la conseru. de la santé, c. 11. & 7. de la meth. c. 7.



PARADOXE III.

QV'ON DOIT EMPLOYER en la composition des Trochisques de Squille, pour la Theriaque, la Squille blanche, & la plus grosse, & d'icelle prendre trois parties, & deux de farine d'Ers.

IL y a deux sortes de Squille l'vne blanche, l'autre rouge;& i'estime qu'en la compositiō des trochisques pour la Theriaque la blanche soit preferable à la rouge,tāt parce que Damocrates la demande blāche, que Dioscoride [a] voulant faire du Vinaigre squillitique choisit la blanche comme la plus excellente. Dauantage selon Marcus Oddus [b],la rouge est moins succulente, & estant plus acre, pour estre plus chaude au dire de Galien [c], on ne peut que rarement

[a] l. 5. ch. 21.

[b] Disc. 3. ch. 2.

[c] li. 4. de la facul. des simp. medic. c. 22.

rement corriger leur acrimonie par l'assation.

Mais il est vray que i'ay tousiours creu que ces bulbes blanches que nous employons, & qu'on nous apporte de Lisbonne, ou de Barbarie, ne sont les vrayes Squilles, ains le Pancration, & c'est l'opinion commune de l'Escole de Montpellier: aussi Catelan Apotiquaire de cette ville la suit, appuyé de ces raisons.

La premiere, que le Pancration est appellé de Pline,[d] petite Squille, & l'Autheur du grand Herbier le fait estre vne espece de Squille, ainsi nommé par Dioscoride, qui le peint à voir la racine d'vne grande bulbe. Mais la vraye Squille a vne grosse racine; c'est pourquoy Damocrates en ses vers dit:

Magnam & bene scillam albam cape. Et Galien la descriuant[e] dit, qu'elle est, *Corticibus vasta*; & Pline[f] asseure

d *li. 17. ch. 22.*

e *Au li. des simp. medic. ch. 261.*

f *liu. 19. ch. 5.*

que la Squille ſurpaſſe en groſſeur toutes les racines des autres bulbes. Et Matthiole [g] raconte que les Medecins d'Eſpagne luy enuoyerent des vrayes Squilles, qui eſtoient deux fois plus groſſes que celles qu'on employoit communément en ſon païs: pourquoy ie conclus que ces petites bulbes blanches ne ſont pas les vrayes Squilles, mais le Pancration.

g *Au cō-ment. du liu. 2. de Dioſcor. ch. 167.*

La ſeconde, le Pancration a les fueilles d'Iris, ſelon Dioſcoride, & vn peu plus longuettes: mais la vraye Squille les a de l'Aloës, & les fueilles eſpoiſſes & recourbées en derriere: & Pline veut que celles des maſles ſoyent blanches, & celles des femelles noires. Or eſt-il que ces bulbes blanches que nous employons n'ont les fueilles d'Aloës, ny ne ſont de couleur blanche, ou noire, ains vertes & ſemblables à l'Iris. Donc elles ſont des

des Pancrations, & non pas des vrayes Squilles.

La troisiéme, le Pancration fleurit seulement au mois de Iuin, & a vne fleur blanche, longuette, estroicte en sa base, & large en son extremité: mais les vrayes Squilles ont les fleurs semblables à l'Ornithogalum, estant exterieurement de couleur d'herbe: elles fleurissent plus de la moitié de l'année, & obseruent cet ordre en leurs fleurs, que de commencer à s'espanouyr en la base du tyge, & au milieu bourgeonner, & és extremités pousser; & les fleurs inferieures estans cheutes, les mitoyennes s'espanoüissent; & les superieures bourgeonnẽt, lesquelles par apres viennent à s'esclorre quand les mitoyennes fletrissent, & ainsi fleurissant par plusieurs mois de l'année, Pline a creu qu'elles portoient des fleurs trois fois l'année, au Prin-temps, Esté, & Automne,

ce

ce qu'il auoit emprunté de Theophraſte autheur Grec, qui ne dit pas la Squille τρὶς ἀνθεῖν, c'eſt à dire, fleurir trois fois aux trois diuerſes ſaiſons de l'année cy deſſus dictes : mais ποιεῖσθαι τρεῖς ἀντήσεις, c'eſt à dire faire trois fleurs; ſon tyge ne fleuriſſant tout à la fois, ains vne partie apres l'autre, eſtant porté pat le texte de Theophraſte, τὴν ἂν θῆσιν κατὰ μέρος ὁ ποιεῖν, c'eſt à dire, fleurir par parcelle, à cauſe de l'abondance de l'aliment qui afflue à cette plante pour ſa nourriture, qui eſt fort viſqueuſe & gluante, & enuironnée de pluſieurs tuniques; ce qui fait qu'elle ſe conſerue long temps, l'air ne pouuant interieurement penetrer pour la gaſter & corrompre. Ainſi nous voyons les vegetaux qui ſont remplis d'vn ſuc gluant, ou qui portent des fruicts oleagineux, comme le Noyer, & le Cheſne, durer des cẽtaines d'annés de

de maniere que ces Squilles petites, desquelles on compose les trochisques, ne fleurissant si longuement, ni par parcelles, comme on le peut voir à Montpellier, au Iardin du Roy, & à Paris en celuy de Monsieur Robin, ie puis dire que c'est le Pancration, & non pas les vrayes Squilles.

La quatriéme raison, est que la vraye Squille cuite en vinaigre guerit, au recit de Dioscoride, la morsure des viperes, & selon Galien,[g] elle est si acre, que d'exciter vne demãgeaison insupportable lors qu'on en frotte le corps, lesquels effects ne se retrouuent pas, ou du moins foiblement aux Squilles que nous employons. Ie croiray donc que ce ne sont des vrayes Squilles, mais des Pancratiõs, leur vertu estant de beaucoup plus foible que celle de la legitime Squille selon Galien[h].

Que si on nous obiecte, que le

g *liu. des simples medic. c.* 261.

h *l. 8. de la facul-té des simples medic. c.* 32.

Pancration doit estre selon Dioscoride rouge : Ie respons, que la couleur n'est pas de l'essence des plantes, & qu'elle varie selon le naturel du terroir : ainsi voyons-nous le pays d'Anjou ne produire que du vin blanc, & les vignes de France du clairet. De plus entre les bulbes de mesme espece, il s'en trouue de rouges & de blanches, comme aux oignons. Dauantage si selon Galien, [1] il se trouue des Squilles rouges & blanches, pourquoy ne se retrouuera-il pas des Pancrations de mesme couleur, puis que c'est vne espece de Squille, qui a les mesmes effects, mais vn peu plus foibles ?

[1] li. 4. de la faculté des simples medic. ch. 22.

Ie dis bien dauantage, qu'en la compositió des trochisques de Squille faits à l'Hostel Dieu, bien que les Squilles eussent esté vrayes, on y a erré en deux façons. La premiere, en leur election : car elles doiuent estre

arrachées de terre, selon Galien[k], quãd la fueille & la tyge sont seches, ce qui arriue enuiron le tẽps de moisson, au dire de l'Autheur cité, ch.10. & alors sa faculté n'estant plus dispersée au tronc & aux fueilles, elle se retire toute à la racine, à cette cause, elle en est meilleure; joint aussi que si on l'arrache de terre en vn autre temps, où elle sera, selon Rondelet, sans effect, comme en hyuer, où maligne, comme aux iours caniculiers, veu que son acrimonie estant augmentée par la chaleur du Soleil elle se tourne en venin, & ayant espuisé sa substance visqueuse, elle demeure le reste de l'année, principalement en hyuer, sans suc, iusques au printemps qu'elle commence à se remplir: Parquoy Galien la requiert plaine & suculente.

Mesué[l] veut aussi qu'elle n'aye pas esté seule amassée en vn champ; ni

k *l. 1. des Antidot. ch. 10.*

l *Mesué liu. 2. des simples medic. purgat. ch. 6.*

proche des bains chauds:parce qu'e-
ſtant ſeule, elle attire toute la ſub-
ſtance acre de la terre,laquelle eſtant
diſperſée en pluſieurs autres plantes
rendra la Squille moins acre & mali-
gne, ie dis proche des bains, ou eſ-
gouts de maiſõ; parce qu'en ces lieux
il ſe trouue de l'orpiment, où vn cer-
tain ſel, duquel la Squille eſtant im-
bue elle deuient veneneuſe, & ap-
portera vlcerations de l'eſtomach
des inteſtins, & veines meſaraïques,
& autres mauuais accidens.

Galien à Piſon veut qu'elle ſoit
recente,ce qu'on cognoit,ſelon Aui-
cenne, quand elle eſt peſante & hu-
mide.

Maintenant ie demande, où eſt le
certificat tant du lieu où elle a eſté
cueillie, que des Medecins qui l'ont
veuë pour aſſurer ſi elle auoit les ſuſ-
dictes qualités,quand on l'a diſpensé
en l'Hoſtel Dieu; on me reſpondra,
qu'il

qu'il n'y en a point : mais que les Intereſſez l'aſſeureront. Ils auront donc eſté iuges & parties, & peut-eſtre employé quelque Squille qui ſera vieille, ou qui aura demeuré long temps foüie dans le ſable, où dans la terre la tyge en bas pour la conſeruer, deſtituée pour eſtre trop vieille de ſon ſuc naturel, & remplie d'vne humidité eſtrangere. Voila comme Meſſieurs les Recteurs & les pauures ſont ſeruis peu fidelement.

L'autre façon ; en la compoſition des trochiſques, c'eſt de mettre la Squille & la farine d'Ers en eſgale portion, au lieu qu'il faut mettre trois parties de Squille, & deux de farine. Ce que ie preuue, premierement par Galien [m], qui obſerue cette proportion, mettant pour 120. dragmes de Squille 80. de farine d'Ers. Andromachus le Vieil, autheur de la Theriaque eſt auſſi de cet aduis, diſant :

[m] lib. à Pamph. ch. 8.

Tres Scillæ partes, Erui compone duabus.

Andromachus le Fils le ſuit, cõme auſſi Galien liure 1. des Antidotes, ch. 20. qui le reprend d'auoir vſé de tautologie: car il dit en definiſſant la doſe de la Squille, & de la farine d'Ers, qu'il n'eſtoit pas neceſſaire de ſpecifier le poids; mettant pour 80. dragmes de farine d'Ers 120. de Squille, puis qu'il auoit dit, qu'en la compoſition de ces trochiſques, il falloit mettre la moitié dauātage de Squille que de farine.

A ces authorités i'adiouſte la raiſon, veu que le medicament qui eſt la baſe d'vne compoſition eſt touſiours mis en plus grande doſe que les autres: c'eſt pourquoy la Squille, qui eſt la baſe de ces trochiſques, y doit eſtre adiouſté, du moins d'vne demie moitié dauantage que la farine d'Ers.

Ioint qu'on obſerue cette proportion, du moins aux trochiſques de Viperes, en mettant trois parties d'icelles pour deux de pain, & d'autres fois qu'vne quatriéme ou cinquiéme au recit de Galien [n]. Crito & Damocrates mettẽt enchere par deſſus cette doſe, ordonnans deux parties, de Squille pour vne de farine : & veritablement plus y aura de Squille, meilleurs ſeront les trochiſques. Mais nous obſeruons cette proportion de trois parties de Squille pour deux de farine : parce que ſi on diminuoit la doſe de la farine, on ne pourroit qu'auec tres-grande difficulté former les trochiſques.

[n] *li. 1. des Antidot. ch. 19.*

Que ſi on nous obiecte Galien à Piſon, chap. 19. qui meſle la farine d'Ers auec la Squille en eſgale portion.

Ie reſpons premierement, qu'eſtãt ieune il a eſcrit ce liure : mais du depuis

puis estant sur l'aage, ayant veu la description d'Andromachus le pere, qui a esté vn long temps assés rare, il changea d'aduis au liure des Antidotes, l'ayant composé estant desia vieil.

Secondement, ie dis auec Syluaticus que ce seul passage du liu. à Pison est euidemment deprayé; ie le montre par ces raisons: La premiere est, que proposant l'opinion de Damocrates, & de Magnus, & d'Andromachus, il choisit celle de Damocrates, lequel ne mesle pas la Squille & la farine d'Ers par moitié, ains prend deux parties de Squille, & vne de farine, comme ces Vers le tesmoignent:

-----cùm assam satis duxeris,
Sumes exēptæ quod libræ pondus leuet,
Contundes leuigatæ diligentiùs,
Adde farinam libræ pondus mediæ.

La seconde raison est, qu'iceluy Galien

Galien au mesme liure à Pison, rapportant la description de la Theriaque en Vers heroïques, faite par Andromachus, lequel met trois parties de Squille, & deux parties de farine d'Ers, neantmoins il ne le reprend pas; ce qu'il eut fait s'il eut esté d'opinion contraire.

La troisiéme raison est, qu'il reprend Magnus, qui mesloit la farine & la Squille esgalement, & dit, qu'il mettoit peu d'Ers, ce qu'il n'eut pas fait si telle eut esté son opinion. De plus il demande en ce chap. la Squille pour la composition des trochisques, *quæ non sit admodum magna*: & au liure premier des Antidotes, Damocrates la requiert *bene magnam*. I'aime donc mieux suiure son opinion du liure cité, que non pas du liure à Pison, ayant composé ce dernier en sa ieunesse, & l'autre sur la maturité de son aage.

D'où ie conclus qu'on a erré tant en l'election de la Squille, voulant faire passer le Pancration pour la vraye Squille: qu'en la dispensation de ces trochisques faits dans l'Hostel Dieu, employant plus de farine qu'il n'est necessaire, & qu'en suitte la Theriaque qui en sera composée restera inutile à l'vsage humain.



PARA



PARADOXE IV.

LA THERIAQVE NE PEVT estre dispensée en Hyuer sans diminuer de sa faculté.

C'A tousiours esté vn arrest irreuocable des Vniuersités de Medecine de deffendre la composition de la Theriaque en hyuer pour plusieurs raisons. La premiere, tirée de Galien [a], qui ordonne (afin de faire vne plus ample fermentation, & que de la vertu de tant de medicamens resulte celle de la Theriaque) de la remuer au Soleil quatre ou cinq iours apres son meslange, & de là en auant de six à sept iours par l'espace de six sepmaines, ou deux mois. Or est-il que le Soleil ne luisant continuellement en hyuer ; ie conclus que la Theriaque ne se peut faire en ce temps-là.

[a] *L.1. des Antidot. ch.35.*

Le meſme Autheur cité chap. 19. dit, qu'il eſt meilleur de faire la Theriaque incontinent apres qu'on a diſpensé les trochiſques de viperes ; ce qu'il dit arriuer ſur la fin du printemps, ou au commencement de l'Eſté. Donc il ne la faut pas diſpenſer en hyuer.

Nicolas Preuoſt veut que la Theriaque ſoit composée au printemps, ou en eſté ſeulement ; parce, que la chaleur de l'air & du Soleil ayde à la mixtion & fermentation des ſimples: au contraire, le froid glace le miel, & empeſche qu'il ne puiſſe reſulter vne qualité nouuelle, qui eſt la faculté de la Theriaque, de la vertu des autres medicamens meſlés enſemble, deſquels les vns eſtans chauds, les autres froids aperitifs, ou adſtringens, agiſſans ſeparement, leur action eſt ou inutile ou faſcheuſe & laborieuſe aux malades.

Houel, liure premier, chap.2. est de mesme opinion, reprenant ceux qui vouloyent soustenir en Flandres que la Theriaque se pouuoit faire en hyuer.

Maranta, liure premier, chap.9. tient ce party, & croit pour vne bonne fermentation qu'vn temps chaud seroit requis, parce que si on la dispensoit sur la fin de l'automne, le froid de l'hyuer suruenant esmousseroit la chaleur des medicamens, & empescheroit que la vertu de l'vn ne communiquast à l'autre, ou fut reduicte de puissance en acte, & ainsi l'action de la Theriaque deuiendroit plus foible.

Marcus Oddus, discours troisiéme, chap. 7. soubscript à l'aduis de Maranta, & asseure que ni la Theriaque, ni le Mithridat, ne se peuuent faire sur la fin de l'automne, ni en hyuer, veu que plus la chaleur du Soléil est

foible, plus la fermentation est difficile : car la faculté de tous ces medicamens ne peut par vne mutuelle action & passion s'associer, estant le propre de la chaleur de mouuoir & respandre, & du froid de restraindre & reserrer, & rendre paresseuse la faculté des medicamens.

Syluaticus, liure premier, chap. ii. met enchere par dessus tous ces Autheurs, voulant que la dispensation de la Theriaque soit faicte durant les iours Caniculiers, veu que si selon Galien, il est necessaire de la remuer au Soleil: il infere qu'il n'y a point de temps plus propre; parce qu'alors la chaleur du Soleil est plus forte, & dure plus longuement.

Catelan, l'Echo du sentiment des Professeurs de Montpelier, estime les mois les plus propres pour la Confection de la Theriaque estre Iuillet & Aoust, & pour preuue de son dire cite

Prosper

Prosper Alpin, recitant que les Egyptiens, grands obseruateurs des raisons naturelles, ne font iamais la Theriaque pour le grand Seigneur qu'enuiron le mois de May, la chaleur du Soleil estant plus vehemente en Egypte en ce mois-là qu'en Iuillet & Aoust au Languedoc.

Que si on nous obiecte que laissant la Theriaque dans vne chambre voisine d'vn four, la chaleur peut suppleer à celle du Soleil: Ie respons que Galien ne commande pas seulement de laisser la Theriaque au Soleil, ains de l'y remuer de cinq en cinq iours, plus ou moins, & qu'vne chaleur mediocre & continue d'vn poësle, ou chambre chaude, dessechant les poudres & le miel, rend la Theriaque grumeleuse.

De dire aussi que la vertu des aromatiques s'exhale & s'euapore en esté, i'estime cela estre impertinent: car

car l'odeur par exemple de l'ambre ſe retire au centre de ſa ſubſtance, par le froid & par le chaud elle ſe reſpand & ſe dilate.

De croire auſſi qu'on doiue differer la cõfection de la Theriaque iuſques enuiron la Touſſaincts : parce qu'il y a des racines, comme auſſi ſemences qu'on ne peut cueillir en ce païs qu'en Septembre, ie penſerois commettre vne grande abſurdité: car pour les garder ſelon l'art iuſqu'au commencement de l'eſté, ie ne croirois pas que leur vertu fuſt en aucune façon affoiblie ni diminuée.

Ie conclus donc que la Theriaque faite en hyuer eſt preſque inutile & de nul effect, ou du moins de beaucoup plus foible que celle qui eſt diſpenſée en Iuin, Iuillet & Aouſt, & que les Intereſſés ont abuſé Meſſieurs les Recteurs de l'Hoſtel Dieu, leur ayant fait entendre que la Theriaque

que faite en hyuer n'estoit moindre en vertu.

De tout ce Discours, le Lecteur sans passion peut iuger aisément que les Viperes Romaines, & herbes Cādiotes sont plus excellentes que les Viperes & herbes Lyõnoises, & qu'icelles tenās lieu de substitus, la Theriaque qui en sera composée n'aura non plus de vertu qu'vn Diatessaron; principalement lors qu'à des ingrediens d'excellente bonté on a supposé d'autres de moindre vertu, ainsi qu'il a esté practiqué en la Theriaque de l'Hostel Dieu, & declairé en plein Bureau par trois Recteurs, l'vn desquels a fait escrire son opinion, contenant l'enqueste qui fut par eux trois ensemblement faite sur ce sujet. Et ne sert de rien pour pallier ce dol, de dire que les drogues rendues estoyent des reliquats de la dose ordonnée, veu que quand il plaira à Mes-

ſieurs les Recteurs, ils verifieront facilement que la reſtitution deſdites drogues a eſté faite auparauant que les Deputez, tāt de Meſſieurs les Medecins, que des Maiſtres Apotiquaires les euſſēt peſées. Et partāt ie ſouſtiens que cette Theriaque eſt inutile à l'vſage humain, & que le Cenſeur qui a plaidé cette mauuaiſe cauſe cōtre moy, auec des raiſons ſi debiles a fait voir qu'il eſtoit vn chetif & fragile pot de terre, qui ſe brize en mille pieces choquant contre vn ſolide metal, ou vn temeraire Pygmée attaquant le genereux Hercule.

LA METHODE ET maniere d'vser de la Theriaque.

CONSIDERANT qu'on vse aujourd'huy aussi confusement de la Theriaque, que les anciens autresfois des brodequins de Theramenes, qui se chaussoyent à tous pieds, & qu'elle passe pour vne drogue familiere parmy le vulgaire, qui l'ordõne sans auoir esgard ny à l'aage, ny au temperament, ny à plusieurs autres circonstances: & par consequent que c'est mettre vn couteau en la main d'vn enfant, duquel il se pourroit plustost offenser qu'ayder d'en vser ainsi. I'ay creu faire vn seruice au public, & honneur à ma profession si i'enseignois la vraye methode d'vser d'icelle, puisée de la Doctrine de

Galien, afin que les effects qu'il luy assigne ne soyent ny vains ny inutiles.

Il faut donc pour establir & donner en euidence mon dessein, noter les choses suiuantes : à sçauoir, tant l'aage de la Theriaque, que de celuy qui la prend, son temperament, son sexe, la region où il habite, le temps auquel il la faut exhiber, la dose, & en quelle forme, & en quelle liqueur elle doit estre dissoute.

Quant à l'aage de la Theriaque, i'ay cy deuant deduit qu'elle n'est és premiers mois de sa composition qu'vn imparfait embryon, & ne merite pas le nom de Theriaque, mais depuis ce temps là, ou enuiron vn an qu'elle est en son enfance : on la peut dire nouuelle iusques à dix ou douze annés qu'elle entre en son adolescence & virilité, qui s'estendent iusques à l'année 30. & 36. qu'elle commence

à vieillir iusques à l'an 60. qu'elle est paruenuë en l'aage decrepit.

Ie dis donc qu'en son enfance elle a cette faculté de prouoquer le sōmeil, & d'arrester les fluxions, & d'estre plus excellente contre toutes sortes de venins qu'en nul autre temps, ainsi que i'ay marqué en ma quatriéme partie par les raisons tirées de Maranta, & par l'autorité de Syluaticus & de Galien, liure à Pison, ch.23. & au liure premier des Antidotes, ch.26. rapportãs l'histoire de l'Empereur Antonin, qui pour se garantir de poison vsa d'vne Theriaque de deux mois, auant mesme que son entiere fermentation fut accomplie, & son enfance passée : sçauoir depuis dix ou douze ans que sa vertu alexitere est en son zenit; elle va tousiours de plus en plus diminuant iusques à l'année 30. & 36. & depuis ce temps iusques à l'an 60. elle n'a aucune ver-

tu alexitere : toutesfois on s'en peut feruir aux autres maladies, où la malignité n'eſt pas grande, & paſſé l'année 60. elle reſte inutile à toutes ſortes d'indiſpoſitions.

Quand auec Galien ie dis que la Theriaque recente eſt alexitere contre toute ſorte de venins, i'excepte ceux qui agiſſent par eroſion, comme l'arſenic, le ſublimé & autres : car ces venins auſſi toſt qu'on les a pris font eſcarre en l'eſtomach, & comme i'eſtime que ce ſeroit vn miracle d'empeſcher l'action des choſes ſecondes : Par exemple, le feu de bruſler, l'eau d'humecter par vn agent naturel qui n'y auroit aucune proportion : Auſſi ſeroit-il miraculeux d'épeſcher l'arſenic, & le ſublimé de corroder par la Theriaque deſtituée de vertu pour cet effect : ce qu'vn certain des intereſſez à ſa confuſion experimenta il y a quelque tẽps dans l'Hoſtel Dieu, donnant

donnant du ſublimé à vn chien, qu'il ne peut par ſa Theriaque preſeruer de mourir.

Quant à l'aage de celuy qui le prend, il faut conſiderer s'il eſt en ſon aage floriſſant, d'vn temperament chaud, ſi c'eſt vne femme groſſe, ou vn Vieillard, ſi la ſaiſon de l'année ou la region ſont chaudes. Galien defend donc à vn adoleſcent ou autre qui feroit d'vn tẽperament chaud de prendre de la Theriaque beaucoup & ſouuent; parce que les intemperies ſont augmentées par leurs ſemblables : ce qui eſt tres-vray en termes meſme de philoſophie : *Nam vnum homogeneum additum alteri homogeneo facit illud maius, & intendit :* pour ce meſme ſubiect il le defend aux Orientaux pendant les ſaiſons les plus chaudes de l'année : car alors les corps eſtans tres-chauds, accompagnés d'vne grande ſiccité, la Theria-

que augmente ses qualités, & bien souuent cause la fieure : D'où vient qu'Hippocrate defend l'exhibition des remedes enuiron les iours Caniculiers, agitans par trop les malades.

Cette doctrine de Galien, à mon aduis, doit estre entendue de la Theriaque vieille, & non de la recente: car ie iuge l'vsage de celle-cy, ne pouuoir estre qu'vtile à ceux qui s'en seruent aux regions & saisons chaudes de l'année s'il en est besoin, veu qu'estant froide elle rafraischit, & comme cardiaque elle corrobore.

Le mesme Autheur defend aux enfans la Theriaque, parce que sa grandeur & vertu excede celle des enfans, & ne peut par eux estre cuite ni digerée, & pource facilement elle dissout leurs corps, l'affoiblit, & esteint la chaleur naturelle tout ainsi comme vne trop grande quantité d'huile amortit le feu d'vne lampe, ou qu'vne grande

grande flamme esteint vne plus petite : & il adiouste à ces raisons l'exemple d'vn enfant maigre, foible, trauaillé d'vne longue fiévre, auquel ce medicament ayant esté donné par l'importunité de son pere causa vn flux de ventre, luy dissipa toute l'habitude du corps, & finalement apporta la mort.

Aymé Portugais tasche de refuter en ce poinct Galien : mais il ne reüssit pas : car de dire qu'on la peut exhiber en petite quantité quand ils sont trauaillés des vers. A cela ie respons, que la donner aux enfans plus robustes en petite dose, la maladie le requerant ainsi, c'est prendre indication d'icelle & non de l'aage. De plus que la dose estant diminuée elle ne produira aucun effect; de maniere que ie conclus la Theriaque estre entierement nuisible aux enfans, bien qu'exhibée en petite quantité, soit vieille, soit re-

cente : car celle-cy par sa froideur esteint leur chaleur naturelle, laquelle est en eux fort petite.

Ie souscris aussi à l'aduis de Syluaticus, qui la defēd aux femmes grosses ; & de fait l'experience nous a fait voir en ces pestes dernieres son vsage n'auoir produit en icelles que des auortemens.

[a] liu. à Pison, ch. 15. & à Pamph. ch. 4.

Galien [a] l'auoit auparauant remarqué, luy donnant la faculté de prouoquer les mois, & expulser du ventre de la mere les enfans morts, exhibée auec la decoction du Dictamne.

Dauantage, la Theriaque est cōposée de plusieurs drogues ameres, qui sont medicamens abortifs, selon Galien [b], & dans cet Antidote il y entre encor certains autres medicamens, comme le Styrax, l'Aristolochie, la Myrrhe, & plusieurs autres qui par vne antipathie chassent le fœtus du ventre de la mere ; & voire mesme au-

[b] li. 8. de la faculté des simples medic. ch. 96.

iour

iourd'huy nous n'auons pas vn plus puiſſant remede pour prouoquer les mois, ou chaſſer l'arriere-faix, ou portion d'iceluy demeurée apres les enfantemens, ou pour faciliter les plus difficiles accouchemens que les trochiſques de Myrrhe.

Galien toutefois recommande la Theriaque pour les vieillards, l. 6. de la conſeruation de la ſanté, ch. 8. principalement s'ils ſe nourriſſent des alimens qui opilent, & que le iour auparauant on leur aye dõné quelques medicamens laxatifs. Et ailleurs, au ch. 28. à Piſon, il conſeille d'en vſer à ceux qui voyagent en hyuer, ou en des contrées froides; parce que par ſa chaleur elle ſert comme de robbe fourrée aux entrailles.

Quant au temps qu'on donne la Theriaque, il varie ſelon les diuerſes intentions auſquelles elle eſt employée: car ou elles tendent à preſeruer,

où à guerir : si à preseruer, le matin la coction des alimens estant faite, & l'estomach vuide, est le temps le plus opportun. Galien à Pamphilien, raconte que plusieurs Seigneurs de Rome pour se conseruer en santé, la prenoyent le premier iour de la Lune, les autres le quatriéme enuiron les trois heures, s'entend apres minuict, obseruans trois iours auparauant de viure sobrement, & de viandes de bon suc, & de facile digestion.

Feu Maistre Iaques Pons mon Oncle, ordonnoit à ses amis pour les garantir des maladies populaires, voire mesme de la peste, d'vser tous les iours du mois de Mars le matin à ieun de la Theriaque, & disoit auec Galien, qu'en la prenant en ce temps, elle consommoit les superfluités des humeurs, eschauffoit les parties refroidies, & corroboroit toutes nos facultés.

Si on exhibe la Theriaque pour la guerison des maladies, selon les diuerses especes de quelque vnes, on change le temps;car si c'est pour guerir la morsure de quelques animaux, ou quelque poison; le plustost bailler de la recente, c'est le meilleur; & qui s'accoustumeroit peu à peu d'en prédre souuent,n'y repugnant point son temperament, la chaleur de la region, ou de la saison : i'estime qu'il rédroit son corps à l'espreuue de tous venins, comme arriua à Mithridates habitant vn païs froid, qui fut contraint se tuer,ne trouuât par apres aucune poison qui le peût faire mourir,& [c] aussi l'Empereur Antonin pour s'empescher d'estre empoisonné en prenoit tous les iours, & de la plus recente, comme nous dirons cy apres. Guy de Cauliac à l'antrax, & autres maladies pestilentielles,sans obseruer aucun temps,l'exhiboit six heures de-

[c] *Gal. 2 Pison, ch. 29. premier des Antidot. ch. 2.*

uant que manger, & six heures apres; Auicenne en mettoit sept, & Auerroës neuf, estimans que la coction ne se pouuoit parfaictement faire dans douze heures, ains qu'il falloit quelque fois employer vingt, & 22. heures : car nul medicament ne doit estre meslé auec la viande, autrement elle causeroit douleur & inquietude.

d li. 5. de la method. ch. 130

Galien [d] pour arrester les fluxions, donne de la recente quãd on va dormir, & le iour d'apres la reïtere en moindre dose, enuiron vn tiers moins que la premiere & en mesme temps, & le quatriéme iour, il reïtere le matin la Theriaque : mais vn peu plus aagée.

I'estime aussi que quand on a intention de prouoquer le sommeil ou appaiser les delires, qu'on la doit exhiber enuiron sur les dix heures du soir.

Pour

Pour les fieures intermittentes, Galien à Pamphilian, chap. 4. iuge la vieille si souueraine aux frissons de ces fieures, que de les guerir si le malade en prend deux ou trois fois deuant son accés. Et au liure à Pison, ch. 28. il asseure d'auoir deliuré plusieurs quartenaires le iour de leurs accés, la leur ayant donné deux heures auparauant.

Mais il faut noter en passant de ne la pas exhiber auant l'estat : c'est à dire, sans auoir preparé cet humeur, & qu'il n'apparoisse des signes de coction : parquoy au lieu cité, il veut qu'on obserue vn regime de viure, & apres le soupper il ordonne le vomissement, & le lendemain du vin ou suc d'Absynthe, & puis de la Theriaque deux heures deuant l'accés : car en vn autre temps il causeroit des funestes accidens ; & il en raconte deux remarquables, l'vn de l'art de guerir

à

à Glaucon de certain personnage atteint d'vne fieure triple-quarte, auquel ayant esté exhibée de la Theriaque auant l'estat, & tous ces symptomes s'estant augmentés, il s'ensuiuit vne fieure continue, de laquelle il mourut. L'autre est au liure *de praenotione* du Philosophe Euonimus trauaillé d'vne quarte, auquel ayant esté la Theriaque baillée, les humeurs estant crues & en hyuer, la fiévre se changea en triple quarte, de laquelle il courut risque de sa vie sans l'assistance de Galien.

Pour les fiévres continues, s'il estoit necessaire d'en donner, il faut que ce soit lors qu'elle donne quelque relasche; & aux autres maladies i'estime que la matinée est le temps le plus propre & le plus commode, ou bien en allant se coucher quatre ou cinq heures du moins apres le repas.

Quant

Quant à la doſe, elle varie au dire de Galien [e], ou ſelon les diuerſes maladies, ou ſelon qu'on a plus ou moins de temps pour la cuire & digerer dans l'eſtomach, n'en ordonnās que la groſſeur d'vne febue d'Ægypte à ceux qui ont peu de temps pour la cuire, & à ceux qui en ont beaucoup le gros d'vne noix auellaine. Toutefois communément il exhibe la groſſeur d'vne febue d'Ægypte, & Andromachus d'vne febue du Nil, qui eſt le meſme poids, peſant chacune trois oboles, qui valent demie dragme, ſelon la ſupputation de Galien, au liure *de menſuris & ponderibus.*

[e] *Liu. à Piſon, ch.* 14. & 30.

Quelque fois l'Autheur cité obſerue cette doſe, tant pour la preſeruation, que pour la curation de la morſure des beſtes veneneuſes, & du poiſon : d'autrefois, comme au liure à Pamphilian chap.4. & au 1. des An-

tidotes, chap. 37. auec Damocrates; il l'ordonne iusques à la grosseur d'vne noix auellaine, qui pese vn peu plus d'vne dragme. Et quand le mal est grand, afin qu'elle profite, il quadruple & quincuple la dose de la febue d'Ægypte deux fois le iour, le soir & le matin.

Que si on nous obiecte vn passage du 5. de la faculté des simples medicamens, ch. 17. qui enseigne que les alexiteres pris en quantité extraordinaire nous offensent par quelqu'vne des qualités qui reste eminente en iceux. Par exemple, la Theriaque en son enfance est froide, & en l'aage de consistence chaude: de maniere que prise en quantité excessiue elle refroidira ou eschauffera extraordinairement. Partant il conclud qu'il faut exhiber les alexiteres en quātité mediocre, veu que s'ils apportent quelques incommodités à la santé, elles

seront

seront petites, & faciles à estre corrigées. Ie respons, que le venin estant puissant, & son action prompte, afin d'épescher qu'il n'imprime aux parties sa malignité, il faut proportionner l'átidote aux venins, ce que nous faisons en quadruplans & quintuplans la dose. Et quand à la froideur, ou chaleur que la Theriaque pourroit donner à nostre corps, on y remedie facilement, la qualité du venin ayant esté dóptée ou surmontée.

Galien [f] ordonne aux epileptiques la grosseur d'vne febue grecque, qui pese vn scrupule, & au 5. de sa methode chap. 11. à ceux qui crachent le sang demy drágme soir & matin, que i'estime deuoir estre recente, de laquelle aussi Galien se seruoit pour arrester les fluxions, en la donnant par trois diuers iours; le premier le poids d'vne febue d'Egypte: le iour d'apres, la grosseur d'vne febue du païs, qui pe-

[f] *Au li. à Pamph. ch. 5.*

ſoit vn peu moins, enuiron demy ſcrupule : le quatriéme iour demy dragme de celle qui ſeroit vn peu plus aagée. Il faut icy remarquer que l'aage, le païs, le temperament & la ſaiſon de l'année font varier la doſe de la Theriaque : Car nous en donnons dauantage que l'ordinaire, & plus ſouuent aux vieillards, & aux perſonnes d'vn temperament froid, aux maladies froides, ainſi qu'à la goutte, en laquelle Galien recommande le frequent vſage de la Theriaque, & aux regions & ſaiſons plus froides de l'année. Mais à ceux qui sõt plus ieunes, d'vne habitude plus chaude, ou qui habitent vne contrée plus chaude, ou au cœur de l'eſté, la doſe eſt plus petite. A ce propos feu Monſieur Toret, Medecin, en certaines ſiennes Annotations, remarque que le ſieur Panthot Maiſtre Chirurgien, & ſon amy, tomba en vne

hydropiſie vers l'autōne, pour auoir pris de la Theriaque ſouuent, & en trop grande quantité, & continué tout vn eſté, croyant ſe garantir de la peſte qui regnoit cette année à Lyon. Il conſeille donc pour euiter tous ces accidens à ceux qui voudrōt s'accouſtumer à ſon vſage, d'en prendre de peu à peu,& euiter les chaudes ſaiſons de l'année.

La forme d'exhiber la Theriaque eſt ou ſolide, ou liquide: Galien l'a ainſi practiqué au liure à Pamphilian parlant de l'hydropiſie,& au premier des Antidotes, c.2. où il dit que l'Empereur Antonin en vſoit tantoſt auec de l'eau ou du vin,tantoſt ſans y meſler aucune liqueur.

On s'en ſert en forme ſolide, lors que le malade eſt ſubiect à vomir, ou quand à cauſe de ſon deſagreable gouſt on apprehende qu'il ne la rejette, ou qu'on a intention qu'elle

seiourne dauantage dans l'estomach afin de l'eschauffer, ou que nous desirons de secher ses humidités superfluës.

On l'exhibe aussi en forme liquidè pour flatter le palais, en addoucissant & temperant par quelque liqueur douce son amertume; ainsi aux vieillards on la donne auec du miel, & aux epileptiques auec l'hydromel; & quād nous desirons humecter, & faire que la vertu de la Theriaque paruienne plustost à la partie affectée, comme à la morsure des animaux veneneux, empeschans que le venin ne se communique aux parties nobles, comme le foye, le cœur, la ratte, &c.

Quant à la mesure de la liqueur, dans laquelle on dissout la Theriaque, elle est diuerse. Galien ia cité dissout la grosseur d'vne febue d'Egypte, lors qu'il y a peu d'interualle pour sa concoction, dans deux cyathes

thes de liqueurs, chacũ desquels pese vne once & demie, que s'il donne la grosseur d'vne auellaine, & qu'il aye beaucoup de temps pour sa concoction, il la dissout dans trois cyathes. Andromachus le vieil en ses vers elegiaques suit cette opinion, comme l'Autheur du liure à Pãphilian: Mais ils n'ordonnent que la grosseur d'vne febue d'Egypte de la Theriaque, que Damocrates dissout dans trois cyathes; pourquoy i'estime que cette diuerse dose de cyathes vient de ce qu'il contient tantost plus, tantost moins: car selõ quelques vns, le cyathe vaut dix dragmes selon quelques vns, deux chemes ou mythrum, qui valẽt deux dragmes, ou deux dragmes & demie, combien que communement il pese douze dragmes; & i'estime que Damocrates [g] s'en soit seruy en l'vne de ces deux penultiesmes mesures, & qu'ayant doublé la dose de la Theriaque,

g Galen. libro de mensuris & põderibus, 3. 7. 10.

riaque, il a augmenté presque à proportion la mesure de la liqueur; veu que l'ordonnant pour la morsure des bestes veneneuses, il prescript la liqueur en grande quantité, afin que seruant de vehicule à la vertu de la Theriaque, elle soit plustost distribuée à toutes les facultés du corps. Ie suis en cela volontiers l'opinion de Damocrates, & quant aux autres maladies, i'estime que deux ou trois cyathes selon la dose de la Theriaque soient suffisans pour la dissoudre.

Quant à la sorte de la liqueur elle varie aussi selon l'aage, ou selon les diuerses differéces de maladies: si selon l'aage aux ieunes gens on la dissout auec de l'eau [h], & aux vieillards auec du vin.

[h] *Gal. à Pison, ch. 30.*

Si on a esgard aux maladies, on recerche ou vne liqueur qui contrarie à la maladie. Ainsi Damoctates & Galien aux morsures des animaux vene

veneneux la diſſoluent auec le vin, qui reſiſte aux venins, & aux febricitans auec l'eau; & Guy de Cauliac en l'antrax auec l'eau de ſcabieuſe, laquelle a cette vertu, qu'eſtant broyée & appliquée deſſus, de le faire rompre dans vingt-quatre heures.

Ou bien on choiſit quelque liqueur qui aye de la ſympathie auec la partie affligée: ainſi aux crachemẽs de ſang on l'exhibe auec la decoctiõ de Symphytum maius : & au calcul de la veſcie auec l'eau d'Ache, ou de Perſil : & pour prouoquer les mois auec l'eau de Rue; & en diuerſes autres maladies, diuerſes autres liqueurs qui ont de l'affinité à la partie affectée, ainſi qu'on pourra voir au liure de l'vſage de la Theriaque à Pamphilian, chapitre quatriéme.

Que ſi on nous demande cõment ſe peut faire que la Theriaque aye des effects contraires, comme de prouo-

quer les mois, & arrester le crachement de sang. Ie respons, qu'estant cõposée de diuerses drogues, la vertu qui resulte est diuerse : parce que en fondant & attenuant les humeurs, elle les contraint de sortir, & augmẽtant les forces, elle retient les autres qui par la foiblesse de la nature se vuideroient.

D'icy paroit aisément dans la varieté de ces admirables effects l'energie d'vn alexitere si puissant & si excellent que la Theriaque, moyennãt toutefois qu'elle soit fidelement dispensée selon l'ancienne description d'Andromachus, & sans aucuns substituts qui la corrompent ou alterent sa nature. Mais d'autant qu'en la dose de nos remedes prise conuenablement, & en la quantité qu'il faut, gist le poinct de leurs effects, & qu'en la Theriaque cela doit estre principalement consideré : car prise en trop

petite

petite quantité, ou en vn temps qui ne soit opportun, ou n'obseruans les circonstances requises, elle est non seulement inutile, voire plustost nuisible que profitable.

Pour cela i'ay escrit cette Methode recueillie de Galien, & de certains autres Autheurs, lesquels tous en ont escrit assés confusément, & par lambeaux: Ie l'ay redigé par ordre, & en ay tiré ce qu'il m'a semblé de meilleur: ce que i'ay fait aussi dans mes autres Traictés, ou Paradoxes Theriacaux en faueur du public, auquel i'ay tousiours desiré de seruir, luy dediant dans vne grande syncerité d'affection mes trauaux.

A la gloire de Dieu, & de son immaculée Mere la glorieuse Vierge Marie.

PERMISSION.

IE n'empefche pour le Roy, que le Liure fus intitulé foit imprimé. Fait le 15. Octobre, 1633.

PROST.

PErmis à M. Claude Pons Docteur Medecin, de faire imprimer le fufdit Liure, auec deffenfes en tel cas requifes. Ce 20. Octobre, 1633.



MOIRON.

Fautes suruenues à l'impression.

Pag. 10.*lig*.2. Secteurs, lisez Lecteurs. p.21.l. 14. *verum*, *virum*. p.27.l.21. Democrates, Damocrates. p.59.l.12.voulans, lisez voulant.p.61.l. 1. formé a loisir, lisez formé si à loisir. p. 75. l. 17. n'estre, lisez estre. p. 77. l. 3. bestes, lisez blessés p.92. l. 16. du 6. Octobre, lisez du 26. Octobre. p. 111. l. 4. de la circonference au centre, lisez du centre à la circonference. p.154.l.8. ou iaunastre, lisez du iaunastre. p.167. l. 19. l'hemicrane, lisez l'hemicranie.p.166.l. 15. *aparachyta*; *aparachytum*. p.193.l.16.euec, lisez auec. p.196. l.6. commeme, lisez comme. p.196.l. 19. Damocretes, lisez Damocrates. p. 208.l. 10. ἀν θήσιν κατα μερὸς ὁ ποιεῖν, lisez ἄνθήσιν κατὰ μερὸς ποιεῖν. p. 219. l. 19. l'vn de l'art à Glaucon, lisez l'vn du second de l'art à Glaucon.